

no = 820 153

BIBLIOTHÈQUE
IEMVT
10 rue P. Curie
94704 MAISONS-ALFORT Cedex

15664



Institut d'Élevage et de Médecine
Vétérinaire des Pays Tropicaux
10, rue Pierre Curie
94 704 Maisons-Alfort cédex

Ecole Nationale Vétérinaire
d'Alfort
7, avenue du Général de Gaulle
94 704 Maisons-Alfort cédex

Institut National Agronomique
Paris-Grignon
16, rue Claude Bernard
75 005 Paris

BIBLIOTHÈQUE
CIRAD-EMVT
10, rue P. Curie
94704 MAISONS-ALFORT Cedex

Muséum National d'Histoire Naturelle
57, rue Cuvier
75 005 Paris

DIPLOME D'ETUDES SUPERIEURES SPECIALISEES:
PRODUCTIONS ANIMALES EN REGIONS CHAUDES

ASPECTS SANITAIRES ET ECONOMIQUES
DE LA FILIERE VIANDE BOVINE A MAYOTTE :
Bilan et perspectives
face au projet d'une importation de zébus vivants

par
Philippe THOMAS

Année universitaire 1991-1992



00081653



DIPLOME D'ETUDES SUPERIEURES SPECIALISEES:
PRODUCTIONS ANIMALES EN REGIONS CHAUDES

ASPECTS SANITAIRES ET ECONOMIQUES
DE LA FILIERE VIANDE BOVINE A MAYOTTE :

Bilan et perspectives
face au projet d'une importation de zébus vivants

par
Philippe THOMAS

Lieu du stage: *MAYOTTE*

Organisme d'accueil: *Direction des Services Vétérinaires et de l'Élevage*

Période du stage: *31 mai - 07 octobre 1992*

Rapport présenté oralement le: *20 octobre 1992*

Année universitaire 1991-1992

*"Force-les de bâtir ensemble une tour, et tu les
changeras en frères.*

*Mais, si tu veux qu'ils se haïssent, jette-leur du
grain.*

*Une civilisation repose sur ce qui est exigé
des hommes, non sur ce qui leur est fourni."*

SAINT -EXUPERY
CITADELLE

REMERCIEMENTS:

Il ne serait possible de remercier ici, tous les gens qui m'ont aidé et expliqué tout ce qui est dans ce rapport. Je me contenterai donc de préciser que, tous, à la Direction des Services Vétérinaire et de l'Elevage ont fait de leur possible pour m'aider dans ma démarche, et qu'ils m'ont apporté outre leurs connaissances, bien souvent leur amitié...

Un remerciement spécial s'impose pour Monsieur Halle qui m'a laissé libre de ma conduite et qui a mis à ma disposition tous les outils que je pouvais espérer.



La Direction des Services Vétérinaires

PLAN:

INTRODUCTION

I) GENESE ET OBJECTIFS DE L'ETUDE:

a) Le projet d'une importation de zébus vivants provenant de Madagascar: justifications.

- 1) *production et consommation* p.6
- 2) *Importer des zébus vivants pour répondre à la demande croissante de viande* p.7
- 3) *L'avantage économique* p.9
- 4) *Importer des zébus reproducteurs*..... p.10

b) La nécessité d'évaluer le risque sanitaire d'une telle importation..... p.11

c) Mais, le besoin parallèle d'étudier l'organisation de la filière et en particulier, son aspect commercial:

- 1) *L'existence concomitante d'une situation paradoxale: un abattoir qui tourne à vide* p.13
- 2) *Une filière méconnue* p.13

II) METHODOLOGIE:

a) Comment, pratiquement, réaliser un "bilan sanitaire" du cheptel zébu mahorais

- 1) *Outils utilisables* p.15
- 2) *Etablissement de la base de sondage et biais introduits* p.16
- 3) *Quelles maladies rechercher ?* p.17
- 4) *Taille des échantillons* p.17

b) Comment faire une première analyse de la filière?

- 1) *Bouchers et commercialisation de la viande* p.19
- 2) *Eleveurs et production de la viande* p.21

III) DE L'ELEVAGE...

- a) Un cheptel protégé des grandes épizooties
 - 1) *Résultats des tournées*..... p.24
 - 2) *Résultats des inspections sur carcasses* p.27
 - 3) *Résultats des visistes* p.28
 - 4) *Résultats des sérologies* p.29
 - 5) *Bilan* p.29

- b) Un élevage encore très proche de la "cueillette" ...
 - 1) *Des effectifs faibles* p.32
 - 2) *Une conduite d'élevage sommaire* p.33

- c) Mais une réelle production avec ses atouts:
 - 1) *Un des secteurs primordiaux de l'activité économique de Mayotte: l'élevage...*p.37
 - 2) *Une forte demande qui permet une très bonne valorisation des bêtes.....*p.39

IV) AU MARCHE,

- a) Le secteur informel..... p.42

- b) Le marché traditionnel de Mamoudzou:
 - 1) *L'achat des animaux*.....p.43
 - 2) *De l'achat des animaux à la découpe de la viande*..... p.43
 - 3) *La vente de la viande*..... p.45
 - 4) *Un marché en équilibre instable*..... p.46
 - 5) *Conséquences sur l'hygiène alimentaire* p.47

- c) Le marché moderne
 - 1) *L'existence d'un outil performant et en théorie adapté à la production locale* p. 49
 - 2) *Mais, un outil qui a oublié sa vocation: un abattoir hors filière.....* p.49

- d) Une situation absurde et scandaleuse:

-1) <i>Un projet de prestige</i>	p.50
-2) <i>Les bouchers ignorés</i>	p.50
-3) <i>Pourquoi les bouchers ne se déplaçaient pas à l'abattoir</i>	p.50
-4) <i>Un cadre législatif peu propice</i>	p.51

V) UN SYSTEME ENCORE TRES TRADITIONNEL; SYNTHESE ET PROPOSITIONS:

a) Comment agir sur la filière?

-1) <i>Les différents acteurs et leur rôle</i>	p. 53
-2) <i>Des réalisations toujours très ostentatoires mais, souvent peu représentatives de l'élevage mahorais</i>	p. 54
-3) <i>Deux philosophies qui s'affrontent</i>	p. 55
-4) <i>Des organismes en concurrence</i>	p. 55

b) La nécessité d'une typologie: propositions..... p.56

c) Les bouchers peuvent et veulent aller à l'abattoir

-1) <i>Des bouchers qui collaborent</i>	p.59
-2) <i>Le problème législatif réglé</i>	p.60
-3) <i>L'aménagement de la place du Marché</i>	p. 61
-4) <i>Les principaux obstacles levés</i>	p. 63

d) L'importation de zébus vivants

-1) <i>Conditions d'importation d'animaux face aux risques d'épizooties</i>	p. 64
-2) <i>L'intérêt réel pour la filière d'une importation de zébus sur pied</i>	p. 67

CONCLUSIONS..... p. 70

BIBLIOGRAPHIE

ANNEXES

INTRODUCTION

Mayotte, l' "île aux 1000 parfums", mérite une rapide description de son milieu pour mieux faire appréhender au lecteur ne la connaissant pas, les problèmes complexes de son élevage. Nous verrons ensuite les éléments qui ont poussé à la venue d'un vétérinaire devant établir un bilan de la filière bovine ("I - Génèse et objectifs de l'étude"). Ensuite, sera expliqué comment a été abordé le problème et pourquoi il l'a été de cette manière ("II - Méthodologie). Dans une troisième partie, sera livrée l'analyse concernant le début de la filière ("III - De l'élevage...") puis la fin ("IV - Au marché"). Enfin, un cinquième chapitre fera la synthèse de la filière, prise dans son ensemble, et permettra d'avancer des propositions face à l'importation de zébus vivants ("V - Un système encore très traditionnel; Synthèses et propositions").

Mais, revenons à des sujets plus riants: la présentation de Mayotte (12):

Cette île, la plus méridionale et la plus à l'Est des quatre îles de l'archipel des Comores, située à l'entrée nord du canal du Mozambique, à 300 km de Madagascar et à 400 km de la côte Est africaine, a toujours affirmé, sa volonté de rester française. Cette caractéristique en fait, un pôle (relatif) de prospérité, dans cette région défavorisée du monde. Ce qui explique aisément la présence de près de 20 000 étrangers (Comoriens et Malgaches pour l'essentiel), sur les 94 000 habitants que comprend l'île.

Géographie:

Située au milieu du plus grand lagon fermé du monde (plus de 1 000 km²), pour la plus grande joie des plongeurs, Mayotte est composée de deux îles principales, Grande Terre (256 km²) et Petite Terre (18 km²), (ou îlot de Pamandzi), et d'une vingtaine d'îlots disséminés dans le lagon variant d'un à quelques dizaines d'hectares.(voir page 4).

Le volcanisme ancien de Mayotte ne donne qu'un point culminant à 660 m. Mais, vue la taille de l'île, ceci explique, quand même, que la plupart des terrains soient très pentus.

Histoire:

"Djazaïr el Quamar", ou les îles de la Lune, connurent une succession d'invasions arabes, qui, et en particulier celle du 15^e siècle provenant du Golfe Persique, amenèrent la culture islamique toujours bien présente aujourd'hui, puisque 98 % de la population reste musulmane.

Les 16 et 17^e siècles virent le passage successif des Portugais, Français et Hollandais, en route vers les Indes. A la fin du 18^e siècle, arrivèrent les envahisseurs malgaches qui "razzièrent" les îles et laissèrent leur langue dans de nombreux villages de

Mayotte.

En 1841, Mayotte est aux mains d'un sultan né à Madagascar, Andrian Souli, qui, sentant le contrôle de l'île lui échapper, préféra la vendre au commandant Passo de la marine française contre une rente viagère de 1 000 piastres. Après plus de cinquante ans de rivalités franco-britanniques, en 1890, un accord intervient entre la France et la Grande-Bretagne, laissant les mains libres aux Britanniques à Zanzibar et aux Français aux Comores et à Madagascar. Un décret, le 9 avril 1908, rattache "Mayotte et dépendances" à la "colonie de Madagascar".

La densité de population restant faible à Mayotte, l'administration coloniale encourage l'installation d'Anjouanais qui, en achetant de nombreuses terres, se rendent vite impopulaires.

Un régime d'autonomie interne, mis en place en 1961 par l'exécutif français, et élargi en 1968, doit préparer une transition harmonieuse vers l'indépendance, "dans le respect de l'unité de l'archipel". Le résultat global du référendum du 22 décembre 1974, donne 95 % de "oui" à l'indépendance, les "non" ne l'emportant par 60 % des suffrages que dans la seule île de Mayotte. Le Parlement français, sur proposition du groupe R.P.R, refuse d'entériner ce résultat et par la loi du 3 juillet 1975, soumet la reconnaissance de l'indépendance à l'adoption préalable d'une constitution île par île. Après la déclaration unilatérale d'indépendance des trois autres îles comoriennes, un référendum spécial est organisé à Mayotte, le 8 février 1976, donnant 99,4 % en faveur du rattachement à la France. Le 24 décembre 1976, le Parlement français, tenant probablement compte des critiques des instances internationales, adopte un statut "transitoire" pour trois ans, prorogé de 5 ans par la loi du 22 décembre 1979. Ce statut "transitoire" est, en 1992, toujours aussi...transitoire!

Cette situation a des conséquences lourdes pour la vie quotidienne à Mayotte, nous le reverrons plus d'une fois en ce qui concerne la santé animale et l'hygiène alimentaire: en effet, en 1976, le législateur a posé le principe que les lois nouvelles ne s'appliquent à Mayotte que sur mention expresse. Si, en votant une loi, Paris a l'étourderie de ne pas citer précisément Mayotte, la loi n'existe pas dans l'île: ce sont alors les anciens textes qui font référence, comme ceux de l'époque du protectorat malgache, ou le droit territorial comorien du temps où Mayotte y était rattaché. (12); (6).

Climat et végétation:

C'est un climat tropical, chaud, humide, maritime. La température moyenne varie peu: 27°C en décembre contre 24°C en août.

L'île est protégée du courant d'alizés Est par Madagascar. De novembre à avril, elle est arrosée par les courants Nord-Ouest, chaud et humides. En saison fraîche (12% des précipitations), l'alizé dévié se transforme en un vent de secteur Sud. La pluviométrie tourne autour des 1 200 mm d'eau, avec des zones "défavorisées" à 600-800 mm (Petite Terre, Sud de l'île). La richesse d'un sol de type volcanique, associée à ce climat concourt à la croissance d'une végétation tropicale très dense qui fournit à la population humaine une relative opulence de denrées alimentaires d'origine végétale (bananes, noix de coco, manioc, mangues, songe...).(12) La végétation reste donc verte

presque toute l'année et la soudure alimentaire pour le bétail ne pose réellement problème que quelques semaines par an. (Le problème, mais nous le reverrons ultérieurement, étant plutôt un problème de disponibilité fourragère permanent).

Population:

Elle est d'environ 94 000 habitants et se caractérise par un taux élevé de croissance démographique, proche de 4 % (avec un taux de natalité établi à 41,5 pour mille). D'où la croissance observée sur le schéma suivant, et les problèmes alimentaires et économiques rencontrés actuellement.

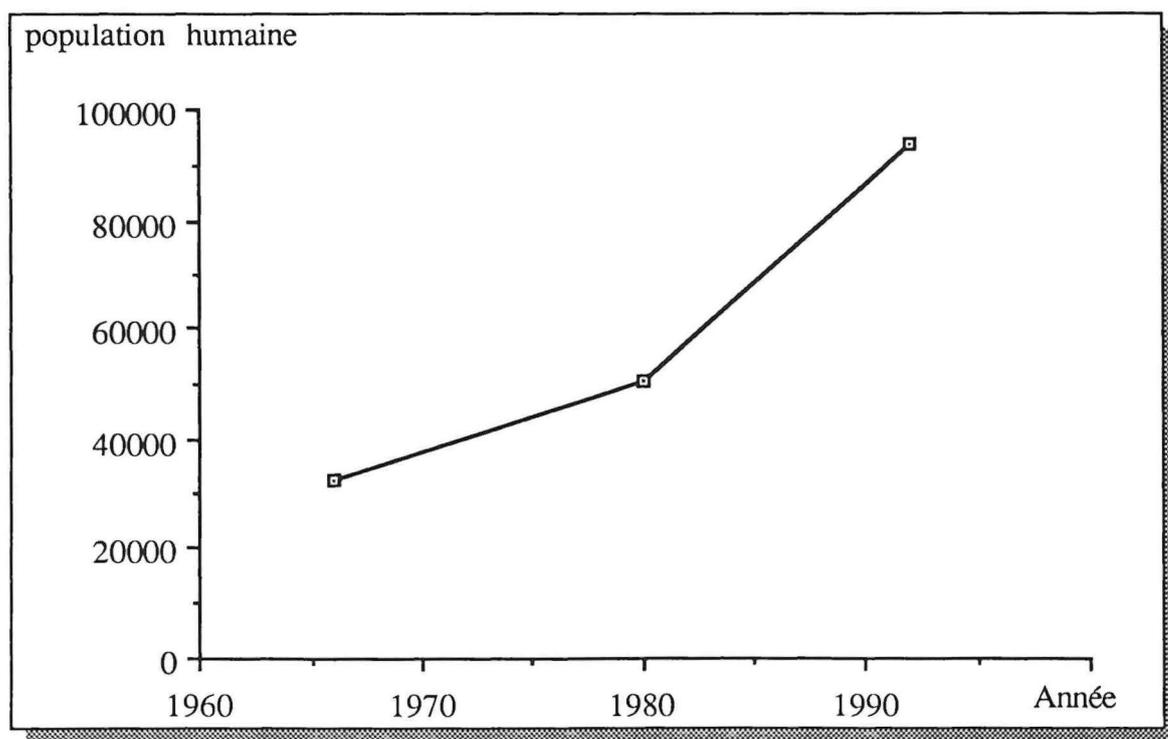
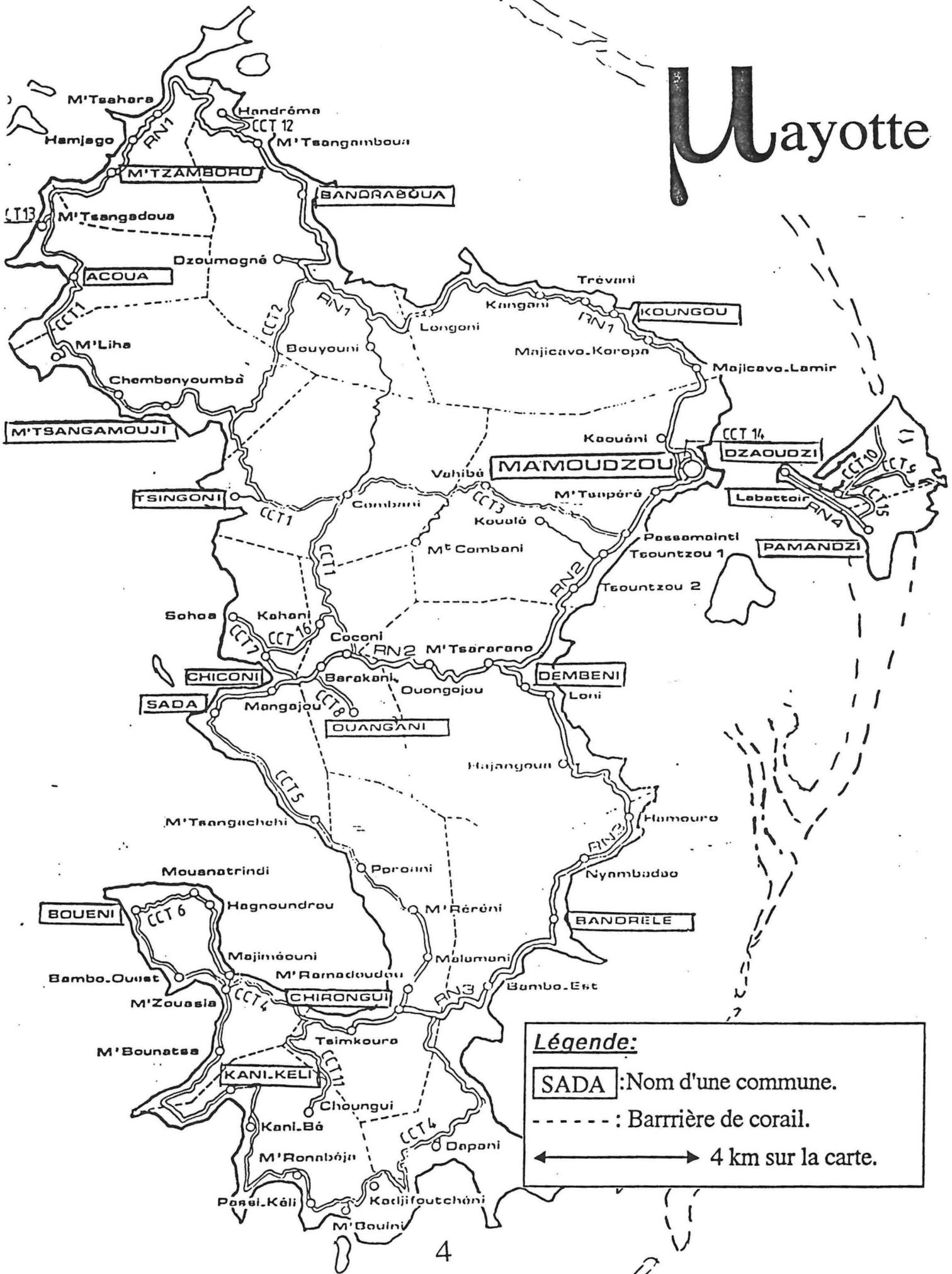


Fig. -1- EVOLUTION DEMOGRAPHIQUE (10, 11).

La population se répartit sur 17 communes, rassemblant un total d'environ 70 villages. Les agglomérations se situent surtout sur la frange littorale (seuls Ouangani et Combani sont à l'intérieur des terres). (Voir carte page suivante).

Les villages sont répartis uniformément sur le territoire, mais la tendance actuelle de la population est de se rapprocher des zones urbaines.

Mayotte



Légende:

SADA : Nom d'une commune.

----- : Barrière de corail.

↔ 4 km sur la carte.

**I) GENESE ET OBJECTIFS
DE L'ETUDE:**

A) LE PROJET D'UNE IMPORTATION DE ZEBUS VIVANTS PROVENANT DE MADAGASCAR: JUSTIFICATIONS

La production de viande bovine mahoraise ne peut être précisément déterminée: en effet, seuls les abattages effectués à Mamoudzou sont contrôlés par les Services Vétérinaires (Mamoudzou étant, avec le grand marché quotidien, le principal lieu de vente de viande, de Mayotte). Des abattages ont aussi lieu dans les autres communes, notamment lors des fêtes religieuses, et, même si la déclaration d'abattage est normalement obligatoire en mairie, seule une partie de ces abattages est connue.

1) Production et consommation:

Les chiffres concernant la commune de Mamoudzou donnent une bonne première indication de la production: en 1991, 520 zébus ont été abattus, ce qui a fourni environ $520 \times 120 \text{ kg} = 62,4$ tonnes de viande. Ces chiffres, cependant, doivent être pris avec beaucoup de précautions: en effet, il faut noter une forte variation d'une année sur l'autre dans le nombre d'abattages contrôlés dans la commune de Mamoudzou, comme le montre le graphique suivant:

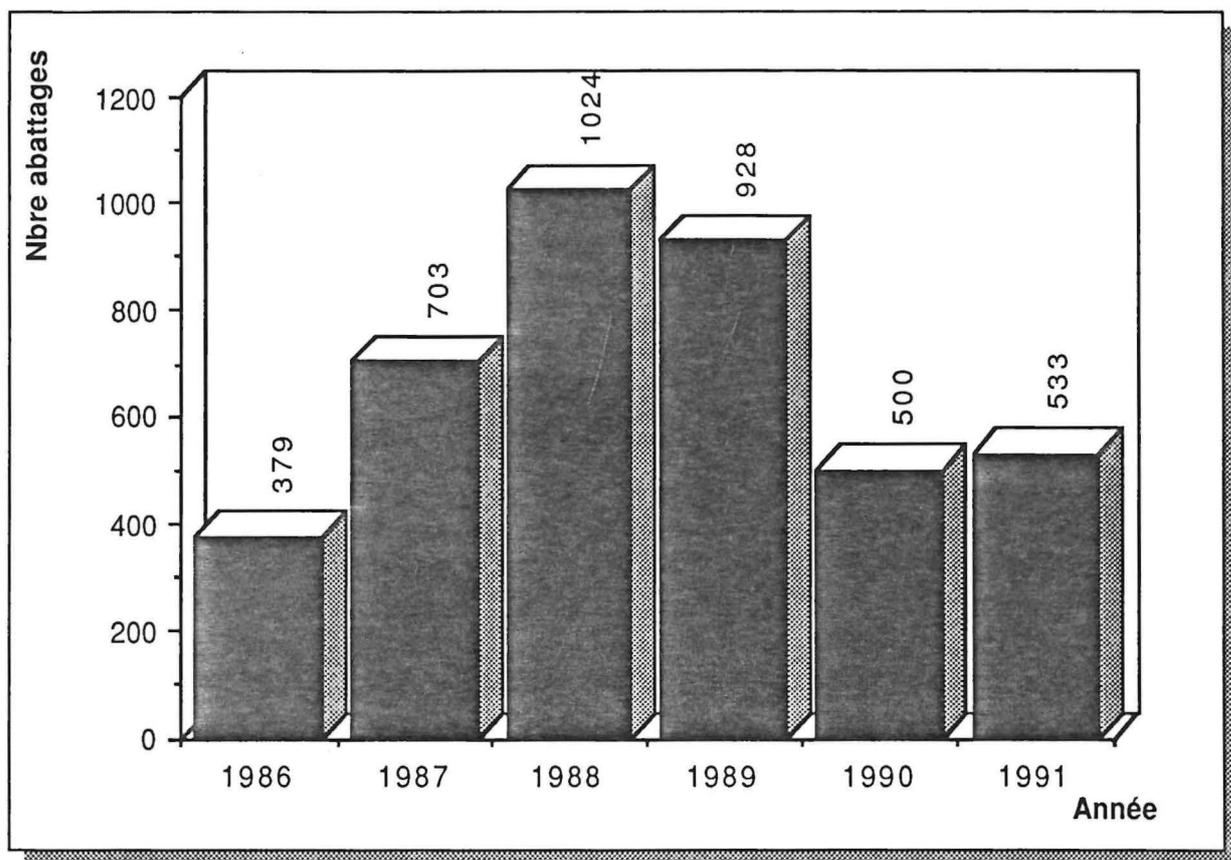


Fig. 2- EVOLUTION DES ABATTAGES DE ZEBUS A MAMOUDZOU 1986-1991 (22),(23),(24).

De plus, pour ce qui est du reste de l'île, le décompte n'a jamais été fait. On se contente d'estimer à quelques centaines, le nombre de zébus abattus. Mais de toutes façons, la production locale est loin de pouvoir combler les désirs des consommateurs:

En effet, toujours en 1991, **947 tonnes de viande congelée bovine ont été importées (soit l'équivalent de 7 900 zébus locaux!)**. Et encore, comme semble le montrer le schéma suivant, l'augmentation de ces importations paraît exponentielle, suivant en cela l'évolution démographique. Une importation de zébus sur pied permettrait de pallier au manque croissant de viande bovine à Mayotte. De plus, cette viande aurait un franc succès auprès des consommateurs métropolitains qui sont avides de viande fraîche, viande fraîche qui actuellement ne peut se trouver qu'au marché de Mamoudzou, dans des conditions hygiéniques plus que défavorables.

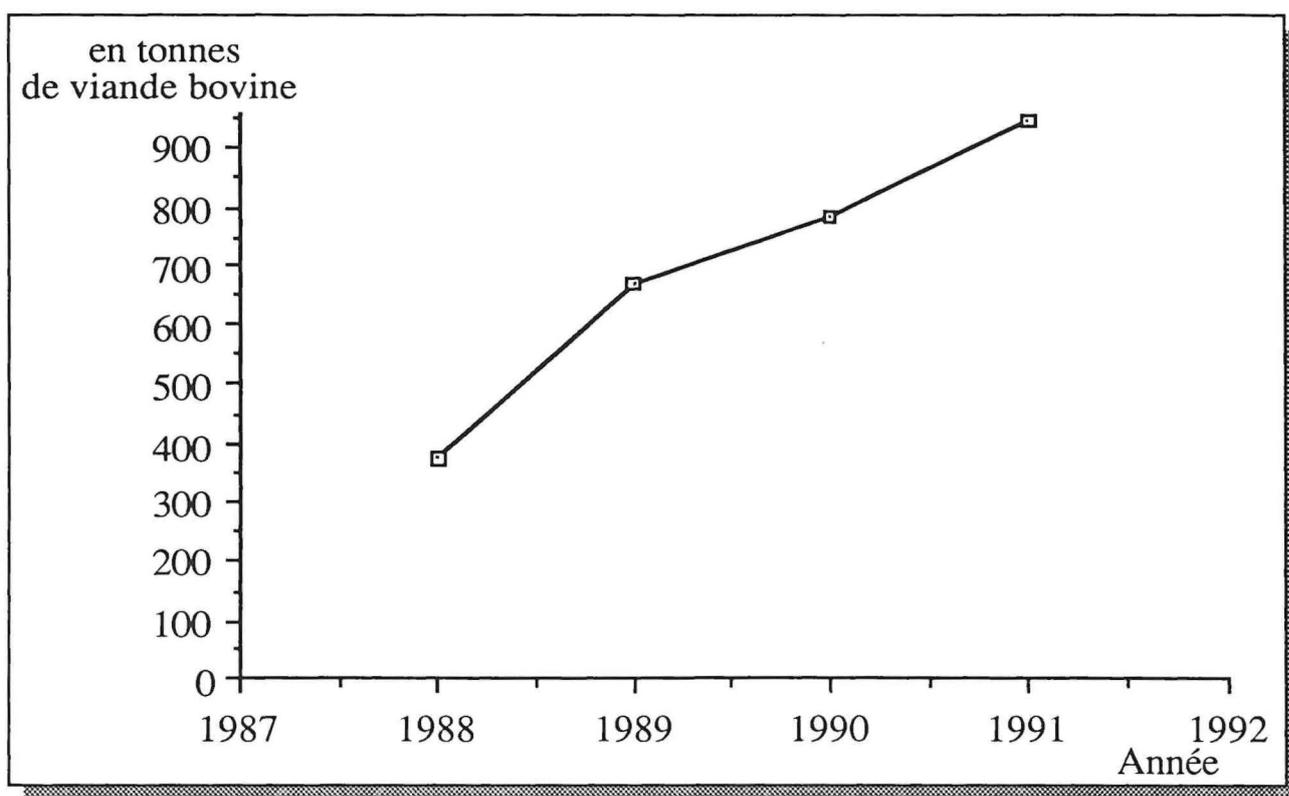


Fig. 3 - EVOLUTION DES IMPORTATIONS DE VIANDE BOVINE CONGEELEE 1988-1991 (21),(22),(23).

2) Importer des zébus vivants pour répondre à la demande croissante de viande :

Cette importation serait assurée par la COPPREL (COopérative Pour la PRomotion de l'ELevage). Cette "Coopérative" (financée en grande partie par des aides de la Collectivité Territoriale de Mayotte) a aussi en gestion l'unique abattoir de Mayotte, situé à proximité de Mamoudzou, à Kaouéni. Cet abattoir a été inauguré le 6 mai 1991.

La COPPREL explique son intention d'importer des zébus vivants de la façon sui-

vante (lettre du 23 avril 1991):

" L'abattoir de Kawéni constitue le maillon terminal de la filière viande. Sa surface d'abattage est de 126 m², avec une chaîne volaille de 250 têtes par heure et une chaîne ruminants (zébus, caprins, ovins), dont la capacité dépend en fait de du nombre d'équipes d'abattages (1 bovin par homme et par heure pour une équipe de 4 hommes plus le chef de chaîne). En stockage froid positif, la capacité de stockage total est de 10 tonnes, soit 80 carcasses de zébus avec un chargement journalier de 8 à 10 carcasses.(...)

Comment alimenter ce poste d'abattage et de transformation: (...)

- en ruminants:

Le cheptel zébu de l'île est inconnu (entre 5 et 7 000 têtes) , mais **ne constitue pas une production organisée en marché**. Il s'agit d'un troupeau atomisé entre de très nombreux petits propriétaires et considéré comme une épargne sur pied, destiné à faire face à des abattages de festivité et dont le coût marchand est très élevé.

Toute la filière de production reste donc à créer et la COPPREL a présenté aux instances ODEADOM (Office de Développement de l'Economie Agricole des Départements d'Outre-Mer) , un projet de développement zébus-caprins, conçu en étroite collaboration avec la Direction de l'Agriculture et la Direction des Services Vétérinaires. Dans le meilleur des cas, ce projet n'aura d'effets significatifs que d'ici 6 à 8 ans, soit vers 1998-2000.

La chaîne d'abattage ruminant de l'abattoir (3 millions d'investissement) doit-elle fonctionner épisodiquement, en prélevant, au gré des maquignonages, sur un cheptel local rare et coûteux (et , dont la population femelle doit être conservée pour le projet de développement)?

Y a-t-il une autre solution ?

Oui, à condition de **créer temporairement** un circuit d'importation de zébus sur pied, dont une partie à abattre immédiatement à l'arrivée, et une partie à engraisser sur place, ce qui a le double intérêt d'intérêt **d'inciter les éleveurs locaux aux techniques de l'embouche intensive et de trouver un débouché à une matière première locale peu onéreuse et de bonne valeur nutritive: le son de riz nous est produit par la RIZOMAY**, (production annuelle de 6 à 800 tonnes, soit de quoi mettre à l'embouche un millier d'animaux).

Obstacles: surtout d'ordre sanitaire, car toute importation d'animaux représente un danger qu'il convient de **contrôler, par une étude du milieu sanitaire d'origine, un protocole sanitaire d'importation et par une mise en quarantaine sévère**, qui interdirait tout contact des importés jusqu'à l'abattage, avec des troupeaux autochtones (...).

Si l'on espère doubler l'abattage local, cela reviendrait à importer 5 à 600 bêtes par an, pour un abattage de cinquante carcasses par mois.

Le lieu de beaching pourrait être la plage du Pendu, puis la mise en box d'embouche rapide sur la parcelle de 2,56 ha autour de l'abattoir, avec l'aménagement de

parcelles fourragères de fauche, pour les animaux et alimentation à l'auge (...).

N'oublions pas que le but de production est de faire tourner et vivre la structure abattoir et de **fournir une viande qui ne soit pas élitiste dans le choix de sa clientèle de consommateurs.**"

(Remarque: Les parties mises en gras l'ont été, par nos soins, car il s'agit de points sur lesquels il nous faudra revenir.)

3) L'avantage économique:

Madagascar a l'avantage, outre sa proximité (300 km environ), de pouvoir fournir des animaux à bas prix. En effet, vu la situation économique malgache (le salaire minimum, pour autant qu'il existe, y est à 100-150 F, contre 1 500 F à Mayotte), vu aussi les ressources fourragères et animales disponibles dans cette "Grande Ile", les zébus peuvent arriver à Mayotte, à 12 F. le kilo vif, les frais d'acheminement, de douane... compris. Ce qui permet à la COPPREL de faire les prévisions et les comparaisons suivantes:

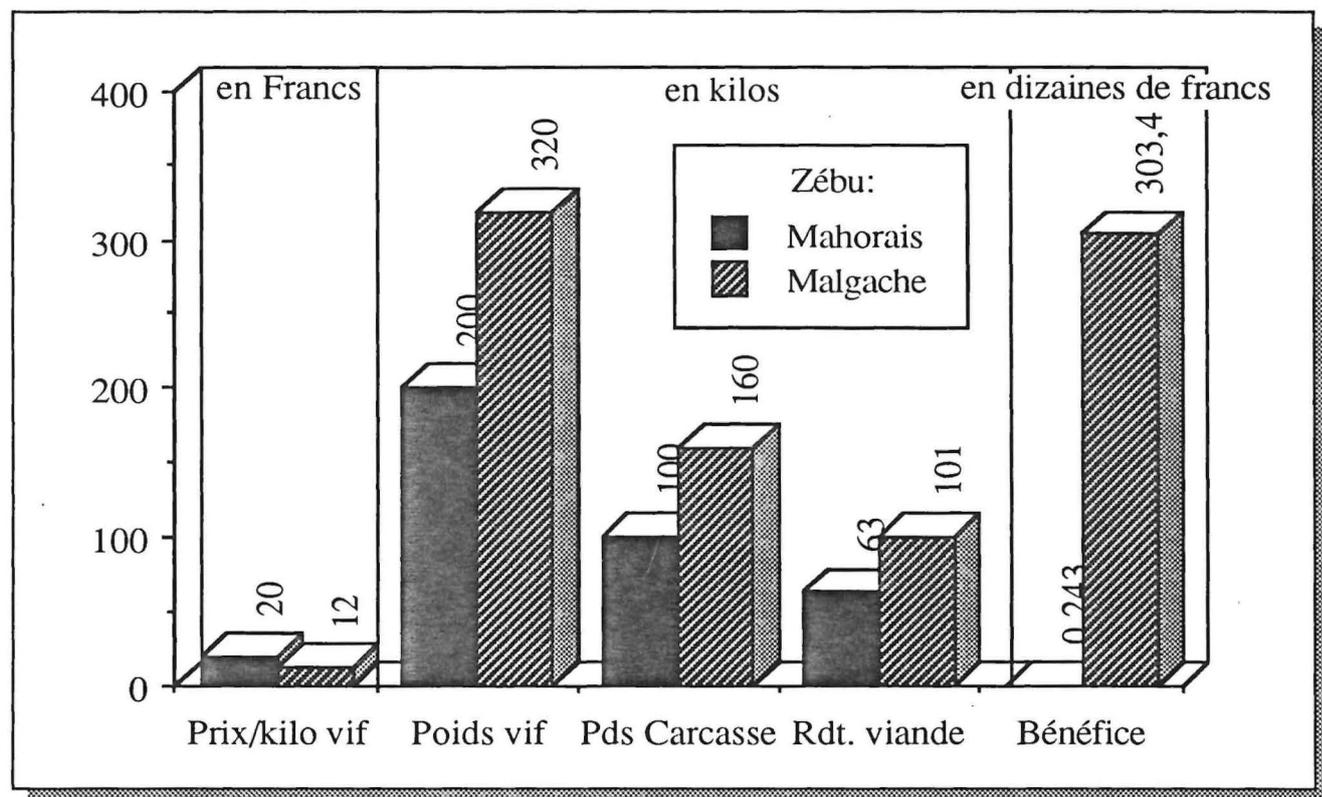


Fig. 4 - COMPARAISON CARCASSE MAHORAISE - CARCASSE MALGACHE
(d'après Alain Gauthier, (COPPREL) , Courrier du 23/ 04/ 92)

Au risque de concurrencer la filière viande bovine mahoraise, est avancé l'argument que les bénéfices que pourra faire la COPPREL, seront de toutes façons, réinjectés dans la dite-filière puisque la COPPREL a pour mission, justement, la promotion de l'élevage.

2) Importer des zébus reproducteurs :

Cette importation serait aussi assurée par la COPPREL, mais cette fois dans le cadre du projet ODEADOM.

"L'importation de six taureaux aura un impact psychologique important sur les éleveurs qui verront sur pied des animaux bien conformés. Les taureaux gardés chez les meilleurs éleveurs ou par la Coppel serviront en complément de l'insémination artificielle, en cas de non réussite notamment.

Le choix des taureaux compte tenu des problèmes sanitaires rencontrés se portera sur des animaux rustiques. Les zébus braham sont les animaux les mieux adaptés aux conditions difficiles et sont fortement améliorateurs par rapport au cheptel en place actuellement."(04)

De nouveau, et pour les mêmes raisons, les animaux sont censés provenir de Madagascar. Les conditions d'importations de ces reproducteurs seront donc envisagées conjointement à celles précédemment évoquées.

B) LA NECESSITE D'EVALUER LE RISQUE SANITAIRE D'UNE TELLE IMPORTATION:

Alerté par le responsable des Services Vétérinaires de l'époque (J.M. Berkhoff) sur le risque sanitaire d'une telle importation, le bureau du Conseil Général, ayant entendu les diverses personnes concernées, a conclu à l'utilité de prévoir ces importations, mais aussi à la nécessité de prendre toutes les précautions nécessaires afin de limiter les risques sanitaires que pourraient faire courir l'arrivée des zébus malgaches au cheptel local.

Une mission, à l'île Maurice, a été conduite par J.J. Novou, président de la COPPREL, A. Gauthier, directeur de la COPPREL, Mr. Fournier, directeur-adjoint de la Direction de l'Agriculture et de la Forêt de Mayotte et E. Halle, directeur des Services Vétérinaires. En effet, l'île Maurice a l'avantage de pratiquer depuis longtemps des importations de zébus sur pieds. Les conclusions de la mission, quant aux propositions pour une application à Mayotte, ont été les suivantes (3):

"1) Le point essentiel, nous paraît être la nécessité de disposer d'une installation de quarantaine, (d'isolement) efficace, hermétique, proche du lieu de débarquement et du lieu d'abattage.

2) Nécessité de former des bouviers aptes à assurer la manipulation et la garde de nuit des animaux.

3) **Statut épidémiologique de Mayotte: le bilan épidémiologique effectué par le missionnaire IEMVT peut éventuellement déboucher sur des mesures prophylactiques sur le cheptel mahorais lui-même (vaccination de protection...).**

4) **Etablissement d'un plan de prophylaxie d'urgence au cas où l'élevage local se trouverait confronté à une épidémie grave. Cela suppose:**

- prévoir l'organisation de la lutte
- former les agents sanitaires en place
- renforcer le nombre de vétérinaires disponibles sur l'île
- disposer à la Direction des Services Vétérinaires d'une remise adaptée (dimensions et ambiance en vue, du stockage éventuel et massif de vaccins bovins et autres matériels associés.

5) **Etablir un protocole sanitaire strict auquel le pays exportateur devra satisfaire. Ce protocole pourra s'appuyer sur les conclusions du bilan épidémiologique effectué par le missionnaire IEMVT de juin à septembre 1992.**

6) **Introduire l'identification des animaux de race bovine (locaux ou importés)."**

Le Docteur Berkhoff, directeur des Services vétérinaires de fin 1989 à fin 1991, dans le rapport d'activité du Service de 1991 évoquait déjà la nécessité d'établir un bilan sanitaire du cheptel mahorais: (23)

" L'état sanitaire du cheptel mahorais est globalement satisfaisant au niveau des grandes maladies épizootiques, et notamment par rapport aux îles et continents voisins (Afrique, Madagascar, Réunion, Comores, etc...).

Mayotte se trouve préservée, de par son insularité, de par la rigueur des contrôles sanitaires vétérinaires (importations d'animaux vivants) et, de par le travail discret, mais efficace et régulier effectué jusqu'alors par les tournées vétérinaires.

Cette virginité est un capital qui peut paraître abstrait à certains, mais qui est en fait une richesse quand on sait les conséquences financières souvent incalculables de l'apparition d'une épizootie dans un département.

OBJECTIFS :

- La première étape consisterait à confirmer et à attester de cette bonne situation épidémiologique provisoire.

La réalisation de cette étape passe par le maintien des tournées conjointes de soins, de recensement, des questionnaires épidémiologiques et zootechniques élémentaires.

Cependant, il conviendrait que ces échanges ne soient pas unilatéraux, et que les "recettes" ou les "techniques" d'élevage artisanal ou traditionnel soient plus explorées et interprétées.

- A l'issue de cette phase d'épidémiologie descriptive, il pourrait être envisagé d'attester de la situation sanitaire de l'île au cours d'un audit, effectué sous le contrôle de la Direction de l'Agriculture, par un organisme faisant autorité scientifique en la matière (tel que le CIRAD ou l'IEMVT à titre d'exemple)."

Notre objectif consistera donc à répondre à ces questions, en allant de la situation sanitaire de l'île, aux possibilités de prémunitions des éventuelles épizooties que pourraient amener les zébus malgaches.

Cependant, très vite, il nous est apparu qu'une simple étude sanitaire ne suffirait pas à mesurer les conséquences d'une importation de zébus sur pied. **De plus, l'importation des zébus malgaches semblait liée au fait que, (voir page 8), "la chaîne ruminant de l'abattoir (trois millions d'investissement) " ne devait pas fonctionner "épisodiquement , en prélevant au grès des maquignonages sur un cheptel local rare et coûteux." Or, la réalité de l'abattage à Mayotte, semblait tout autre...**

C) MAIS, LE BESOIN PARALLELE D'ETUDIER L'ORGANISATION DE LA FILIERE, ET EN PARTICULIER, SON ASPECT COMMERCIAL:

1) L'existence concomitante d'une situation paradoxale: un abattoir qui tourne à vide.

Quelques chiffres résument rapidement la situation de l'abattoir de Mayotte, situé à Kaouéni, dans la "banlieue" de Mamoudzou, la "capitale":

En 1991, sur la commune de Mamoudzou, les Services Vétérinaires contrôlèrent l'abattage de 520 zébus qui furent mis à mort, de façon traditionnelle, à même le sol, soit sur la place du Marché, soit au lieu-dit du Baobab. **L'abattoir, inauguré le 6 mai 1991, ne vit passer quant à lui, que 13 zébus!**

En 1992, la situation ne s'est guère améliorée: **alors qu'une petite cinquantaine de zébus est abattue tous les mois, à Mamoudzou, deux seulement le sont à l'abattoir.**

Reste à comprendre une telle situation: ne serait-il pas possible d'orienter les abatages traditionnels vers l'abattoir ? Pourquoi, inversement une structure telle la COP-PREL ne parvient pas à trouver des zébus à abattre ?

2) Une filière méconnue:

Enfin, s'il faut remarquer que l'aval de la filière semble méconnu, pour l'amont il en va de même.

D'aucuns prétendent que le cheptel de l'île ne constitue pas une production organisée en marché, mais qu'il s'agit d'un troupeau atomisé entre de nombreux propriétaires et uniquement considéré comme une épargne sur pied destinée à faire face à des abatages de festivités. Peut-être, mais, pour dire vrai, il faut avouer l'ignorance des pouvoirs publics face à cette production: les éleveurs ne sont ni répertoriés, ni connus. Aucune aide publique actuellement ne leur parvient, hormis les tournées de déparasitage et les soins ponctuels des agents des Services Vétérinaires.

Il conviendrait donc de mieux connaître cette filière pour cerner les possibilités d'actions en cas d'épidémie, mais aussi pour mieux appréhender l'impact économique d'une importation de zébus malgaches. Il est à noter que les futurs importateurs n'ont pas réellement évoqué le problème, en considérant que le marché, vu l'importance des importations de viande congelée, était à même de répondre à cette importation de viande fraîche.

Nous tenterons, quant à nous, de proposer quelques éléments de réponses à ces questions.

II) METHODOLOGIE:

A) COMMENT PRATIQUEMENT REALISER UN "BILAN SANITAIRE" DU CHEPTEL ZEBU MAHORAIS ?

Cinq outils sont facilement utilisables pour aider au diagnostic des maladies:

1) Outils utilisables :

- 1) *La clinique:*

C'est bien-sûr la principale source de renseignements pour établir un diagnostic. Nous utiliserons, pour obtenir ces renseignements, la bibliographie des Services Vétérinaires, le témoignage des précédents vétérinaires ayant exercé à Mayotte et les descriptions des éleveurs. Pour autant se faire que peut, nous tâcherons d'aller voir les animaux malades pendant notre séjour.

- 2) *L'inspection des carcasses et abats:*

Sur le marché, chaque matin, une à deux bêtes étant tuées, une inspection sanitaire est systématiquement pratiquée. Cet examen permet de dépister certaines entités pathologiques (Fasciolose, tuberculose, hydatidose...). L'arrivée, en fin 1990, d'un technicien, J.P. Dussud, a permis d'avoir une idée plus précise de ces entités. Pour notre part, nous contrôlerons, avec le technicien, une bonne centaine de carcasses.

- 3) *La coprologie:*

L'étude des excréments ne permet pas d'établir un bilan statistiquement fiable, mais oriente par contre sur le poids et la nature des infestations parasitaires. Quelques prélèvements seront pratiqués lors de chaque déplacement.

- 4) *La sérologie:*

Cette méthode a l'avantage de déceler les éléments pathogènes que l'animal a rencontré lors de sa vie. (La plupart des maladies laisse des anticorps spécifiques durant plusieurs mois ou années). Mais, pour un prélèvement, on ne peut envisager que trois à quatre analyses au maximum. Les analyses seront effectuées en métropole, le laboratoire du Service n'effectuant que les "Roses Bengale", pour la recherche de Brucellose. Ces analyses, ont, enfin, l'inconvénient d'être relativement coûteuses, dès qu'il s'agit de dépistage de maladies peu courantes en Europe.

- 5) *La recherche d'hypersensibilité retardée (diagnostic allergique):*

Cette technique s'applique, particulièrement, au dépistage de la tuberculose. Il s'agit d'injecter, dans le derme, un haptène (substance incapable, par elle-même d'induire

une réaction immunitaire, mais capable de réagir avec des lymphocytes préalablement stimulés), la tuberculine, qui permet, au bout de 72 heures, de promouvoir une réaction inflammatoire visible, chez un animal ayant déjà été en contact avec le Bacille de Koch.

Cette méthode a l'avantage de fournir des résultats rapidement, mais contraint les éleveurs à représenter les animaux trois jours après l'intra-dermo-tuberculation.

Il faut noter qu'un travail similaire avait déjà été effectué par Th. Jordano, en 1991,(09), non seulement sur 265 zébus mais aussi sur 1 138 caprins. Ces 1 400 tuberculinations avaient toutes donné lieu à des réactions négatives. Cependant, il s'avère nécessaire de poursuivre ce travail car la petite taille de l'échantillon (petite pour la statistique, mais non pour le travail occasionné!) ne permettait que de rejeter une hypothèse de présence de tuberculose de 4 %. Nous tenterons donc d'affiner ce résultat.

Il serait illusoire, de plus, de prétendre effectuer un recensement de tous les animaux de l'île et de vouloir tous les contrôler. En effet, quatre mois n'y suffiraient pas: lors du dernier recensement, en 1985, on estimait le cheptel bovin à 8 875 têtes. De plus, au niveau pratique, il serait impossible de trouver tous les animaux et très coûteux de réaliser autant d'analyses.

Un sondage s'avère donc indispensable.

2) Etablissement de la base de sondage et biais introduits :

Le Service Vétérinaire a mis en place depuis plusieurs années, une tournée de déparasitage. Chaque jour, du lundi au jeudi, deux équipes de cinq personnes se trouvent dans un village différent, de manière à réaliser en trois mois environ le tour de l'île et passer dans les quelques quatre-vingts villages (répartis sur 17 communes). Les animaux subissent lors de ces passages, d'un déparasitage interne (à l'albendazole) et externe (par pulvérisation d'amtiaz ou de lindane).

Il a été décidé, pour des raisons pratiques, d'*utiliser les éleveurs rencontrés lors de la tournée, comme base de sondage*. Cette tournée a, en effet, l'avantage de rassembler un nombre important d'éleveurs et d'animaux, dans chaque village. De plus, suivre la tournée permet de disposer de main d'œuvre pour la contention des animaux.

Bien-sûr, **cette méthode n'autorise pas un sondage aléatoire**. Mais, elle s'avère être la seule possibilité de réaliser une enquête en quelques mois. Il faut donc toujours considérer lorsqu'on parle des "éleveurs" de manière générale, qu'il s'agit des éleveurs vus lors des tournées. Il s'agit maintenant d'essayer de mesurer l'impact de ce biais:

1) *Les animaux affaiblis, incapables de se déplacer par eux-même, ne sont pas vus*: Pour répondre à ce défaut, nous avons ajouté à notre base de sondage les visites effectuées par le vétérinaire, Didier Mamis, lors de ses interventions sur des zébus malades.

2) *Les animaux trop éloignés du lieu de rencontre ne sont pas vus*: Certes, mais il faut noter que la tournée ne s'arrête pas que dans les villages, mais au contraire, sur le bord des chemins, partout où il y a des éleveurs qui désirent faire déparasiter leurs animaux. De plus, nous sommes allés à des endroits où la tournée ne passe pas et où nous savions trouver des animaux. L'enquête se déroulant en saison sèche, l'état des routes ne nous a jamais empêché de joindre des éleveurs.

3) *Seule une petite partie du cheptel zébu est vue par la tournée, un nombre important de propriétaires ne présente pas leurs animaux, pour ne pas avoir à les déplacer*. Cet élément aurait tendance à majorer le taux de positivité: en effet, lorsque l'on demande aux éleveurs pourquoi ils ne se déplacent pas toujours pour les tournées, on s'aperçoit qu'outre un facteur de disponibilité, joue aussi le bon état général des animaux. Par contre, si les animaux présentent quelques signes de maladie, l'éleveur se déplacera beaucoup plus facilement. Ce biais nous a été très vite expliqué par les agents de la DSV et nous avons pu, par la suite, le reconfirmer. L'interprétation des résultats devra en tenir compte.

3) Quelles maladies rechercher ?

Deux objectifs sont visés dans l'établissement de la "carte sanitaire de Mayotte":

- *dans le cadre de l'hypothétique importation malgache, répertorier les maladies n'existant pas à Mayotte, mais susceptibles d'être amenées par les zébus malgaches*. On s'attardera particulièrement sur les maladies suivantes qui présente un danger soit directement pour la santé animale, soit pour la santé humaine: tuberculose (de part son importance zoonotique (transmission possible de l'animal vers l'homme), mais aussi de part sa présence, avec une prévalence élevée à Madagascar. Il est à noter que des cas de tuberculose humaine sont régulièrement signalés par la DASS, à Mayotte), au charbon bactérien et symptomatique, à la Dermatose Nodulaire Contagieuse, à la Fièvre de la Vallée du Rift, à l'hydatidose....

- *Une enquête sérologique n'ayant jamais été pratiquée, au niveau du cheptel zébu, à Mayotte, il serait dommage de ne pas profiter de la mise en place d'une base de sondage pour tenter de chercher les maladies existant sur le cheptel*: on peut penser en particulier à la brucellose, à la maladie des muqueuses (BVD), à la rhinotrachéite infectieuse (IBR-IPV), à la cowdriose, à l'anaplasmose et la babésiose ...

Une confrontation des résultats de la bibliographie, de l'inspection des carcasses, des réponses des éleveurs permettra de choisir les sérologies à pratiquer.

4) Taille des échantillons:

En dessous d'un seuil de 1%, il est habituel de considérer qu'une maladie a une endémicité très faible. Tant pour les sérologies que pour l'Intra-Dermo-Tuberculation (IDT), ce taux sera retenu. (Il est à noter qu'une hypothèse plus "haute" permettrait, bien-sûr, de se contenter d'un échantillon plus faible).

Les règles statistiques en épidémiologie, (19),(20), indiquent que la taille d'un

échantillon, n , peut se calculer par la formule suivante:

$$n = pq (\mathcal{E}_\alpha / e)^2 \text{ où:}$$

- p = probabilité qu'un animal soit infecté (soit $p = 0,01$ dans notre hypothèse)
- $q = 1-p$ = probabilité qu'un animal ne soit pas infecté ($q = 0,99$ dans notre hypothèse)
- α est une constante que l'on choisit et qui représente le taux d'erreur estimé. On admet classiquement un risque incompressible d'erreur de 5%.
- \mathcal{E}_α est une constante calculée en fonction de la valeur attribuée à α . Les tables d'écart-réduit, pour $\alpha = 0,05$, donne \mathcal{E}_α égale à 1,96.
- e est l'écart admis autour de p , c'est à dire que les échantillons dans lesquels il y aurait $p \pm e$, seraient considérés comme valables. Ici, avec $p = 0,01$ on peut prendre e égal à 0,01 aussi.

La formule précédente n'est valable, en théorie, que si:

- 1°) la distribution de la maladie peut-être considérée comme normale, c'est à dire en pratique que np et $nq > 5$.
- 2°) la taille de l'échantillon, n , est faible par rapport à l'effectif total (la population bovine en l'occurrence).

Avec une hypothèse "taux d'infection du cheptel égal à 1%", les règles de la statistiques nous imposent donc un échantillon de

$$n = 0,01 \times 0,99 \times (1,96 / 0,01)^2 = 380 \text{ zébus. (avec } n = 380 \ll 9\,000, \text{ cheptel théorique).}$$

Mais la condition $np = 380 \times 0,01 = 3,8 > 5$, n'étant pas respectée, il faudrait en théorie prendre un échantillon égal à 501. Notons que, souvent, dans la pratique, cette condition est ignorée, car l'on admet que la distribution des entités pathologiques est normale.

B) COMMENT FAIRE UNE PREMIERE ANALYSE DE LA FILIERE ?

La bibliographie sera bien-sûr, de nouveau, une source importante de renseignements. Cependant, l'analyse économique de la filière, dans son entier, n'ayant jamais été faite il nous a paru important d'en commencer une première approche:

1) Bouchers et commercialisation de la viande:

La viande fraîche à Mayotte provient uniquement des zébus locaux qui sont soit abattus dans le village de leur propriétaire (avec éventuellement l'aide d'une personne habituée à abattre) soit ramenés, par les bouchers, à Mamoudzou, sur la place du Marché où ils seront abattus et découpés et vendus dans la même matinée.

Vu le nombre de bouchers, il semble possible de tous les interroger. Un questionnaire, (voir page suivante), a donc été fait à leur intention.

Les abattages étant à déclaration obligatoire, nous pouvons savoir quand un boucher abat et donc en profiter pour le questionner. Un agent des Services Vétérinaires, Saïd Madi, nous servira d'interprète.

Le but du questionnaire étant d'obtenir un maximum d'informations et ayant la possibilité d'assister au questionnaire, donc de bien comprendre le sens des réponses, nous ne nous sommes pas contentés de questions fermées (c'est à dire où les réponses peuvent être traitées par la statistique et l'outil informatique).

Deux buts essentiels sont visés:

- 1°) *Comprendre le fonctionnement et la nature du marché de la viande:* pour cela, il s'agit d'évaluer la disponibilité en zébus, la demande du consommateur, de savoir comment se fait le "maquignonnage", comment s'exerce la concurrence...
- 2°) *Savoir la raison de la non-utilisation de l'abattoir, par les bouchers, et si, éventuellement, il serait possible d'orienter les abattages vers le dit-abattoir.*

Enfin, nous tenterons de mesurer l'impact du "marché informel": voici quelques années, il avait été demandé aux mairies de contrôler les abattages dans leur commune en délivrant une autorisation (ce qui avait le double avantage de pouvoir connaître un peu la production et de limiter les vols et les abattages qui en découlaient). Certaines mairies continuant cette pratique, nous les interrogerons, ainsi que les éleveurs qui connaissent forcément le devenir de leurs animaux.

ENQUÊTE FILIERE VIANDE

MAYOTTE

2° SEMESTRE 1992

BOUCHIERS

Localité:

n°

Nom:

MARCHE ACTUEL:

Prix moyen d'un zébu:.....

Est-ce l'éleveur qui les appellent parce qu'il veut vendre une bête? **OUI-NON**

Ou est-ce eux qui se déplacent pour chercher si un éleveur veut vendre? **OUI-NON**

Est-il facile d'acheter des bêtes?.....

Combien en achètent-ils par mois?.....

--

Qui choisit la bête à acheter: **EUX-LES ELEVEURS**

Comment les choisissent-ils?.....

Achètent-ils de la viande congelée?.....

Revendent-ils ou achètent-ils une partie de viande à un autre boucher?.....

Arrivent-ils toujours à vendre la viande de la bête abattue, le même jour? **OUI-NON**

Que font-ils alors de la viande?.....

PERSPECTIVES:

A combien d'animaux abattus par jour, le marché de Mamoudzou est-il saturé?.....

Avis sur l'abattoir de Kaouéni?.....

A quelles conditions, seraient-ils d'accord pour l'utiliser?.....

Autres problèmes du marché de la viande?

2) Eleveurs et production de la viande :

Il nous est apparu intéressant de profiter de la tournée pour recueillir un maximum d'informations sur la filière: Un autre questionnaire (voir page 21), a, donc, été établi. Il serait présomptueux de croire pouvoir cerner la typologie de l'élevage mahorais par l'interrogatoire de quelques éleveurs (contrairement aux bouchers qu'il est aisé de pouvoir rencontrer dans leur ensemble). Le temps imparti (quatre mois) et surtout la nécessité de résoudre plusieurs problèmes (abattages des zébus à l'abattoir, conditions d'importation, suivi de la tournée et contrôle des tuberculinations), ne permettra pas de disposer de suffisamment de questionnaires pour traiter statistiquement les données et prétendre représenter l'élevage zébu mahorais.

Comme en ce qui concerne les prélèvements, l'interrogatoire des éleveurs présente, en effet, le biais de ne rassembler que des éleveurs se présentant à la tournée ou rencontré, parce que répertoriés par les Services Vétérinaires, ou enfin, ayant appelé le Service pour faire soigner une de leurs bêtes. Au niveau de l'interprétation des résultats, ce biais devra être pris en compte.

Cependant, les questionnaires devraient permettre de

- déterminer qui sont ces "éleveurs": (agriculteurs, salariés faisant de l'élevage en parallèle, éleveurs vrais ...)
- mesurer leur niveau technique (d'où des questions sur le colostrum, sur le mode de reproduction...)
- mesurer l'importance de l'élevage dans leurs revenus et leurs activités
- connaître le devenir des animaux et leur éventuelle commercialisation
- confirmer les données sanitaires (par la description des maladies rencontrées).

ENQUÊTE FILIERE VIANDE- MAYOTTE

2° SEMESTRE 1992

ELEVEURS

Localité:

Nom:

n°

DESCRIPTIF DE L'ELEVAGE:

Personne interrogée: **Propriétaire- Bouvier - Autre:**.....

Age de l'"éleveur" Activité principale:.....

Importance de l'élevage dans les revenus et l'activité de la famille:.....

A (ou s'occupe) des zébus depuis combien de temps?.....

Composition du troupeau:-Femelles.....(dont.....Génisses)

-Mâles.....(dont.....Veaux)

TOTAL:

Combien sont sa propriété?.....

A-t-il plus ou moins de bêtes qu'avant (il y a cinq ans par exemple)? **Plus-Moins**

Serait-il prêt à laisser identifier ses animaux (boucles, ...)? **OUI-NON**

Compte-il augmenter le nombre de ses bêtes?.....

Quels changements envisage-t-il? (plantation de fourrages, achats d'autres mâles...):.....

Combien a-t-il de terre?.....

COMMERCIALISATION:

Tue-t-il, lui-même, des bêtes?.....

Combien d'animaux vendus par an et à qui?.....

Prix moyen de la bête?.....

Pourquoi vend-il les bêtes?.....

Comment choisit-il celles qu'il vend?.....

Est-il facile de trouver quelqu'un à qui vendre?.....

CONDUITE DE L'ELEVAGE:

Problèmes sanitaires importants: **OUI-NON** Type:.....

Donne t-il autre chose à manger à ses bêtes que l'herbe? **OUI-NON**

Type:.....

Détection des chaleurs-Mode de reproduction.....

Laisse-t-il le veau téter après la naissance? **OUI-NON**

Connait-il l'importance de cette tétée?.....

Ecoutait-il les cours à la radio?.....

III) DE L'ELEVAGE ...

A) UN CHEPTEL A L'ECART DES GRANDES EPIZOOTIES:

Tous les éléments suivant confirment cette affirmation:

1) Résultats des tournées:

- 1) *Le témoignage des éleveurs:*

A la question " Problèmes sanitaires importants ?", sur 46 éleveurs, 41 affirment n'avoir pas eu de problème de maladies sur leurs animaux. Parmi ces 41 éleveurs, 10 rajoutent: sauf une fois des tiques, pour 5, de la dermatophilose (ou ce qui semble en être d'après leur description), pour 2, de la démodécie, de la gale et de la teigne, respectivement, pour les derniers.

Les 5 éleveurs répondant oui, évoquent les parasites et les tiques pour trois d'entre eux. Seul le dernier évoque "un assèchement des intestins"(sic!), sur trois vaches: les crottes étaient dures, puis quand on les a abattues, on a trouvé le contenu de l'appareil digestif tout sec. (Il faut rejeter une cause infectieuse à ce type de pathologie).

Ainsi, **45 éleveurs sur 46, n'ont jamais vu leurs bêtes malades, hormis de parasitisme.**

- 2) *La coprologie:*

Les résultats des coprologie ne permettent que de mettre en évidence des parasites et non d'établir des taux de pression parasitaire: en effet, nous avons préféré prouver la présence d'un maximum de parasites, en prélevant, de préférence, des fèces sur les animaux les plus maigres ou présentant des problèmes digestifs (diarrhées...).

En reprenant les résultats depuis décembre 1989, on note, outre bien-sûr les strongles habituels, la présence de:

- *Toxocara* (qui peuvent être à l'origine de mortalité chez les veaux, notamment avec *T.vitulorum*).
- *Paramphistomes* (Ces "douve de l'estomac" touchent, de nouveau, le plus souvent les plus jeunes en provoquant une diarrhée malodorante, persistante lors d'infestation massive de douves migrantes dans le duodénum et la caillette).
- *Trichures* (peu pathogènes)
- *Strongyloïdes* (qui peuvent entraîner des diarrhées sans grandes conséquences économiques)
- *Ascaris* (pouvant entraîner des troubles digestifs et des retards de croissance)
- *Coccidies* (provoquant des diarrhées parfois graves)

- *Petites douves* (*Dicrocoelium sp.*, qui peuvent provoquer des hépatites nécrosantes).
- *Moniezia* (Taenisis ayant peu de conséquences)

En ce qui concerne la parasitologie externe, de la démodécie, de la teigne et de la gale ont été diagnostiquées.

Une petite centaine de prélèvements, obtenus pendant les quatre mois de notre séjour n'ont fait que confirmer les observations précédentes. L'observation des œufs des parasites n'a, en fait, fourni qu'un **seul résultat nouveau: la découverte d'œufs de *Fasciola sp.***, sur laquelle nous reviendrons ultérieurement.

Cette énumération des parasites intestinaux n'offre en fait que **peu de surprises: on trouve les "hôtes habituels" des voies digestives des Bovidés. Par contre, ces examens coproscopiques montrent que l'infestation du tube digestive si elle est quasi-constante, n'est pour la plupart des cas que légère.** Le mode d'élevage extensif et le passage régulier de la tournée y contribuent pour beaucoup.

- 3) *L'Intra-Dermo-Tuberculation:*

711 I.D.T ont été pratiquées, en quatre mois, avec un contrôle 72 heures après le premier passage. Cette nécessité de représenter les animaux trois jours après, fait que seules 636 tuberculinations ont pu être contrôlées (soit 89 %). (La tournée ayant lieu le matin, les contrôles ont dû se faire l'après-midi. Il n'a pas été possible de pratiquer ces contrôles avec les agents mahorais qui terminent le travail à 14 h30, mais qui, pourtant, auraient aidé à retrouver les animaux, en interrogeant les habitants).

Les 711 diagnostics ont été faits sur 40 localités, avec la répartition présentée sur la carte de la page 24.

Seule une tuberculation, sur 711, a donné lieu à une réaction positive. Etant donné que seule une bête a présenté un épaissement sensible du pli de peau (rapelons que le travail de Th. Jordano, avait permis de contrôler 1 138 cabris et 265 zébus qui n'avaient pas réagi à la tuberculine), il nous a paru nécessaire de pousser plus loin les investigations.

Six semaines après la première injection, (temps minimum pour que l'animal présente une réactivité qui ne soit pas perturbée par la première injection), nous avons pratiqué une IDT double (non seulement sur l'animal suspect, mais sur tous les animaux du troupeau): il faut en effet savoir que des mycobactéries autres que celles de la tuberculose peuvent induire une réaction inflammatoire et donc rendre positive une IDT. Pour éviter cette confusion, on injecte à côté de la tuberculine bovine (à *Mycobacterium bovis*) de la tuberculine bovine (à *M. avium*): si l'on observe une réaction similaire avec les deux tuberculines c'est que la mycobactérie à mettre en cause n'est pas *M.bovis*. **Cette double tuberculation a permis d'infirmer ces hypothèses: les réactions ont donné une augmentation de l'épaisseur du pli de peau inférieure à 1 mm, pour les deux tuberculines.** (Au niveau pratique, c'est le pied à coulisse du Parc automobile qui a fait l'affaire, mesurant au dixième de millimètre le cuir!). La fausse positivité de la première injection s'explique facilement par la souillure de l'aiguille par un "microbe" quelconque, microbe qui a initié une réaction inflammatoire.

Notons qu'en interrogeant le bouvier, ce dernier nous révéla qu'il présentait depuis de nombreux mois déjà une toux persistante. Nous l'avons donc orienté vers un médecin pour vérifier si cette toux n'était qu'une pure coïncidence ou s'il fallait incriminer encore la tuberculose et se poser alors le problème de l'origine de l'infection. En d'autres termes, savoir s'il s'agissait de *M.tuberculosis* (humaine) ou de *M.bovis* (bovine), les deux bactéries, même si elles ont un hôte privilégiée, pouvant toutes deux provoquer de la tuberculose tant chez l'homme que chez les zébus. Mais le diagnostic des médecins infirma cette hypothèse: la toux était due à une simple bronchectasie d'origine congénitale probablement.

- 4) Les sérologies:

Les prélèvements de sang ont été pratiqués sur tous les animaux ayant plus de un an (pour obtenir un maximum de séropositivité) et dont la contention était possible! Les agents de la tournée ayant vite appris la méthode de la prise de sang, il a été possible de faire des prélèvements là où se trouvaient les deux équipes de la tournée: ce qui a permis la récolte de 740 échantillons. La carte de la page 27, montre les lieux d'interventions et le nombre de prélèvements dans chaque lieu (Un tableau est fourni en annexe A pour plus de précisions).

Disposant d'un nombre de prélèvements supérieur à celui nécessaire pour que l'échantillon soit représentatif de la population-zébu de l'île, nous avons décidé de répartir les prélèvements en deux lots "identiques" (avec le même nombre de prises de sang par localité). Ceci a permis de rechercher plus de maladies différentes: en effet, il faut savoir qu'un laboratoire ne dispose que d'un nombre limité d'antigènes et donc ne peut faire qu'un nombre limité d'analyses. Ainsi, en France, seul l'Institut d'Elevage et de Médecine Vétérinaire des Pays Tropicaux de Maisons-Alfort, analyse les sérums pour une recherche d'anticorps de la Dermatose Nodulaire Contagieuse. L'Institut Pasteur de Paris possède les antigènes de la Fièvre de la Vallée du Rift. L'IEMVT de Guadeloupe, lui, a mis au point une technique Elisa pour le dépistage des anticorps de la Cowdriose et de l'anaplasmosse et babésiose.

Les deux lots ont été envoyés respectivement à l'IEMVT de Maisons-Alfort et à celui de Guadeloupe. En effet, on peut estimer, vu la taille de l'île qu'un foyer de Fièvre de la Vallée du Rift ne serait pas passé inaperçu. La Dermatose Nodulaire Contagieuse ayant des formes frustres, une analyse s'avèrait plus intéressante, pour cette maladie.

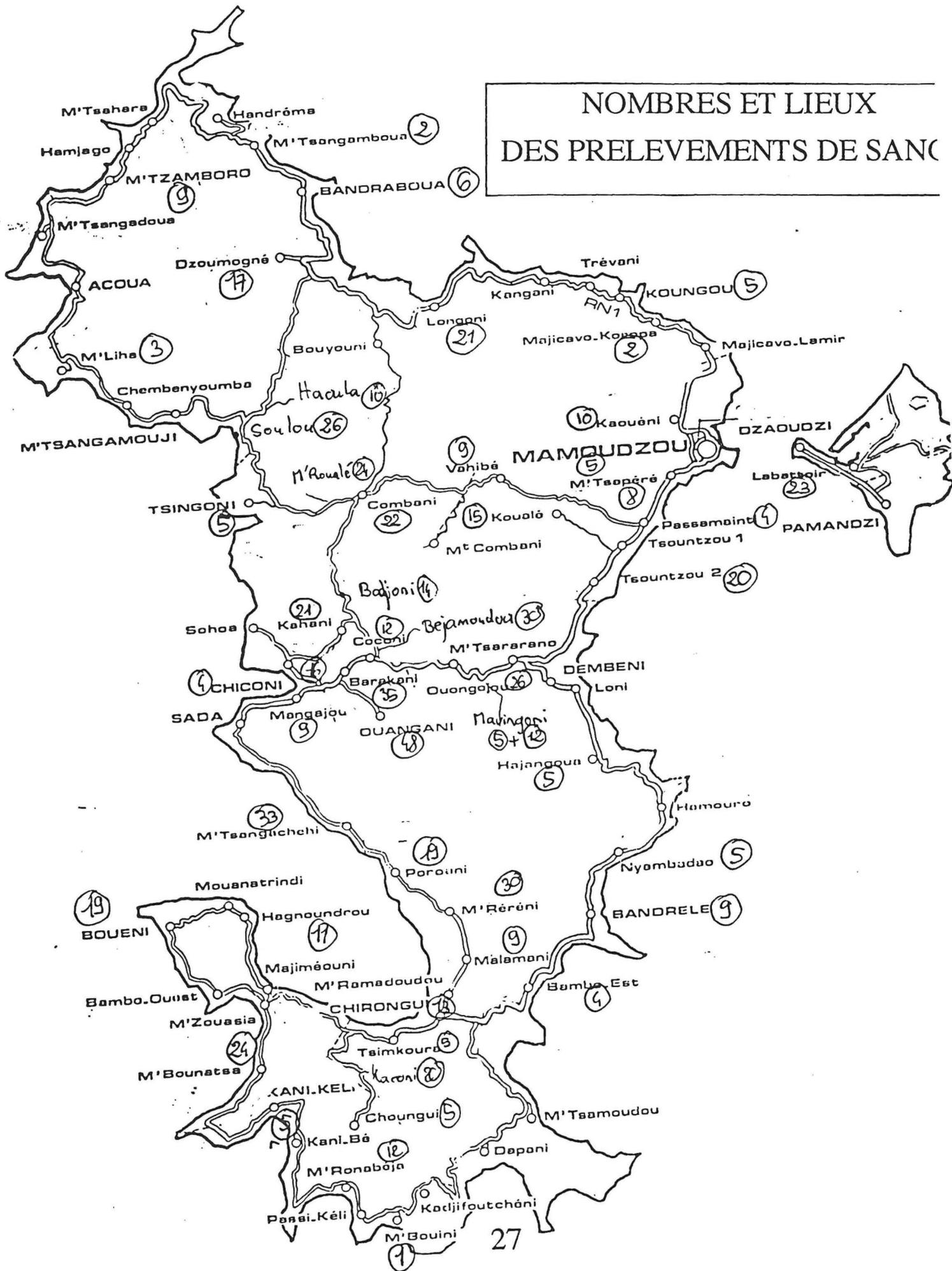
2) Résultats des inspections sur carcasses :

Au bas mot, plus de 1 100 carcasses ont été inspectées depuis l'arrivée du technicien J.P. Dussud.

Sur ces 1 100 inspections, jamais n'a été révélée la présence d'hydatidose:

Or, supposons que cette affection existe à un taux p : on peut donc considérer qu'à chaque inspection, on a la probabilité $(1-p)$ de ne pas la rencontrer. Sur deux inspec-

NOMBRES ET LIEUX DES PRELEVEMENTS DE SANC



tions, on a la probabilité $(1-p) \times (1-p) \dots$ sur n inspections $(1-p) \times \dots \times n$ fois..... $(1-p)$.

Ici, $n= 1\ 100$:

- **Hypothèse:** L'hydatidose existe avec un taux de 0,3 %, dans ce cas, la probabilité de ne jamais l'avoir rencontrée est de $(0,997)^{1\ 100} = 0,037$, ce qui signifie qu'il n'y a que 3,7 chances sur 100, pour que la maladie existe avec un taux égal à 0,003, et que l'on ne l'ait jamais rencontrée.

Or, on a l'habitude en statistique d'admettre jusqu'à 5 % d'erreurs. Ici, **on peut donc rejeter l'hypothèse "L'hydatidose existe avec un taux égal à 0,003 "**. Comme de plus la maladie n'a pas été diagnostiquée chez l'homme, on peut penser sans trop se risquer que la maladie n'existe pas à Mayotte. **Or, cette maladie existe à Madagascar...**

Le même raisonnement peut être repris pour un certain nombre de maladies dont le diagnostic est essentiellement une découverte d'abattoir. En effet, **sur les 1 100 "carcasses" inspectées, seuls deux foies et un poumon ont été saisis** (il faut souligner que certaines carcasses présentaient une étiologie (maigreur extrême) qui les eût fait saisir en Métropole). La cause de ces saisies a été la présence d'une part, d'abcès (apparemment par corps étranger, pour un foie et le poumon) et d'autre part, de Grandes Douves (à *Fasciola gigantica*) pour le deuxième foie. De plus, l'animal présentant cette distomatose était une vache anjouanaise, saisie sur un bœuf à son arrivée à Mayotte.

Des pneumonies, pleuropneumonies ou pleurésies n'ont jamais été observées:

Une pleuropneumonie ne peut passer inaperçue: la présence de tuberculose bovine ne peut donc s'envisager qu'avec une prévalence très faible (contrairement à l'île voisine de Madagascar).

Une incision du cœur est aussi pratiquée et n'a jamais mis en évidence de la cysticercose. Mais, ce contrôle ne permet que difficilement la mise en évidence des parasites et il faut donc être plus prudent qu'en-t-aux conclusions à en tirer. Les médecins de la DASS, quant à eux, nous ont affirmé n'avoir jamais rencontré ni *Taenia* ayant une origine herbivore, ni de Douve.

3) Résultats des visites:

Le compte-rendu des visites rurales concernant les zébus ne fait que confirmer la rusticité des animaux et l'absence de grandes pathologies, exception faite du parasitisme. D'après les témoignages des différents cliniciens qui se sont chargés des soins aux zébus, les déplacements "en brousse" concernent essentiellement des problèmes obstétricaux (non délivrances, problèmes au vélage, retournements de vagin ou d'utérus), suivi par les diarrhées et les problèmes de parasitisme cutané (démodécie essentiellement, teigne, gâle).

4) Résultats des sérologies:

Ces sérologies nécessitent un long travail ce qui explique que les résultats fournis ici ne sont que provisoires, tous les échantillons n'ayant pas été traités: on note pour l'instant, l'absence de Cowdriose, de Fièvre Q, de Brucellose. Les nouveaux résultats seront fournis ultérieurement de façon distincte, mais ne devraient changer en rien les conclusions.

5) Bilan:

- *Les maladies pouvant être supposés inexistantes:*

* La tuberculose: Au total, en prenant en compte les tuberculinations de caprins (effectuées par Th. Jordano), les inspections d'abattage, et les tuberculinations de zébus, plus de 3 000 possibilités de diagnostic ont été pratiquées: aucune n'a donné de résultats positifs vrais. Conclusion: si la tuberculose existe, elle existe avec un taux inférieur à 0,001. En effet, $(0,99)^{3000} = 0,049 < 0,05$. Or, vu l'absence de lutte contre cette maladie, on devrait trouver une endémicité élevée et donc des taux plus importants. L'hypothèse "la tuberculose existe à Mayotte" peut donc être rejetée, jusqu'à la prévalence 0,001. On peut donc affirmer sans trop d'erreur que la maladie n'existe pas.

* Les deux charbons: sont trop caractéristiques au niveau de la clinique pour qu'on ait pu les ignorer.

* La Fièvre de la Vallée du Rift: est aussi trop caractéristique pour qu'on ait pu passer à côté.

Il en va de même pour * l'échinococcose (la religion musulmane et le rejet du chien que l'on peut observer à Mayotte a dû contribuer à la disparition de la maladie). Les médecins de l'île confirment l'absence de cas humains.

- *Les maladies pouvant supposer exister à de très faible prévalence:*

* La Douve: n'a pas été trouvée à l'inspection des carcasses sauf pour des animaux importés des Comores. La **cholangite** (inflammation des canaux hépatiques due à la présence de Douves et qui se traduit par un épaissement et une couleur blanche de ces canaux alors visibles à l'inspection) est souvent discrète pour ***Fasciola gigantica***, ceci pourrait expliquer que la Douve soit passée inaperçue pour l'instant. La présence d'un œuf de *Fasciola* dans les fèces d'un zébu malade et de la présence de mollusques proches des lymnées implique la présence du parasite. La présence de nombreuses cressonières sur l'île oblige à une attention plus grande sur ce problème, même si les médecins ne l'ont pas encore formellement identifié. (L'absence d'autopsie à Mayotte sur les humains prive d'une grande quantité d'informations).

* La Dermatose Nodulaire Contagieuse: son existence ou son absence à Mayotte ne sera établie que lors des résultats définitifs des sérologies. En effet, au niveau clinique, on trouve de temps à autre des dermatoses nodulaires qui ne présentent pas de sillons disjoncteurs mais qui pourraient être des formes frustrées de la DNC.

Il en va de même pour l'anaplasmose et la cowdriose qui peuvent exister sous forme inapparente (même si pour la deuxième, les premières sérologies la donnent pour absente).

Pour bien comprendre la position toujours très réservée des différents Directeurs des Services Vétérinaires qui se sont succédés à Mayotte, face à ce projet d'importation de zébus reproducteurs, il suffit d'établir la comparaison du tableau suivant:

<u>MALADIES PRESENTES</u> <u>A MADAGASCAR</u>	<u>SITUATION A MAYOTTE</u>
Cysticercose (Taenia humain)	Absente
Echinococcose (Touche l'Homme)	Absente
Fasciolose	1 seul cas décrit
Fièvre de la Vallée du Rift	Absente
Dermatose Nodulaire	Non décrite (sérologie de confirmation en cours)
Charbon bactérien	Non Décrit
Charbon symptomatique	Non Décrit
Tuberculose (prévalence très forte)	Absence
Anaplasmose	Non Décrite (Statut en cours)
Cowdriose	Non Décrite (Statut en cours)-Premiers résultats négatifs
Fièvre Aphteuse (Un nouveau cas ?)	Absente
...	...

Ceci montre bien qu'il ne faut pas se cibler sur une pathologie mais essayer de faire le tour de toutes les maladies existantes à Madagascar. Actuellement, beaucoup de personnes évoquent, à Mayotte la Dermatose Nodulaire Contagieuse, de part son mode de transmission vectoriel (14), mais surtout de part le coût que cette maladie a entraîné à la Réunion (plus de 5 millions de francs par an) (07). Mais, s'il n'y avait pas eu la DNC, il y aurait bien pu en avoir une autre... Les conclusions du rapport Gourreau sont très explicites: c'est l'absence du quarantaine fiable, liée à l'autorisation d'importer (contre l'avis des Services Vétérinaires de l'époque) qui ont entraîné l'apparition de la dermatose nodulaire (07).

B) UN ELEVAGE MODESTE, ENCORE PROCHE DE LA CUEILLETTE...

1) Des effectifs faibles:

Le recensement de 1985, (10), dernière estimation fiable du cheptel mahorais, livrait les chiffres suivants:

Les 8 875 zébus de Mayotte se répartissaient entre 3 066 ménages, soit **une moyenne de 2,89 zébus par ménage possédant des bovins**. Par comparaison, en 1978, le recensement (11), avait donné une moyenne de 3,02 zébus par ménage possédant des zébus. Mais, le nombre de ménages possédant des zébus n'était alors que de 2063.

En comparant l'évolution démographique:

	1978	1985	évolution en %
pop. humaine	47 000	68 000	145
cheptel zébu	6 233	8 875	143

Deux recensements successifs ne sont pas suffisants pour énoncer des règles totalement fiables, mais la croissance du cheptel zébu semble suivre l'évolution démographique (avec un coefficient de corrélation de 0,98!).

En suivant cette observation, faute de recensement plus récent, on peut estimer le cheptel zébu, en 1992, à 11 800 individus. Cependant, la pression démographique entraînant une diminution des surfaces pâturables (au profit des zones de culture), il serait plus prudent de minorer ce chiffre et de conserver celui de 1985, soit 9 000 zébus.

Les 40 éleveurs interrogés (voir Annexe B), affirment en majorité, (22 sur 40), avoir moins de bêtes que dans les années passées. Les raisons évoquées à cette baisse de leur cheptel sont les suivantes:

- la diminution des surfaces pâturables (7 sur 22), en incriminant parfois le Service des Eaux et Forêts qui limite le pâturage dans les zones à vocation forestière, ou en expliquant tout simplement qu'ils ont partagé leurs terres entre les enfants;
- un mariage dans la famille (fille, sœur...) pour 6 sur 22
- le don à ses enfants (3 sur 22)
- le besoin d'argent (pour construire une maison ...): 2 sur 22.
- ...

Les anciens du Service vétérinaire pensent quant à eux, qu'il y a de plus en plus d'éleveurs. Mais, vraiment de moins en moins de terres disponibles pour l'élevage...

La répartition des ménages agricoles, selon la taille du cheptel, était la suivante en 1985 (10):

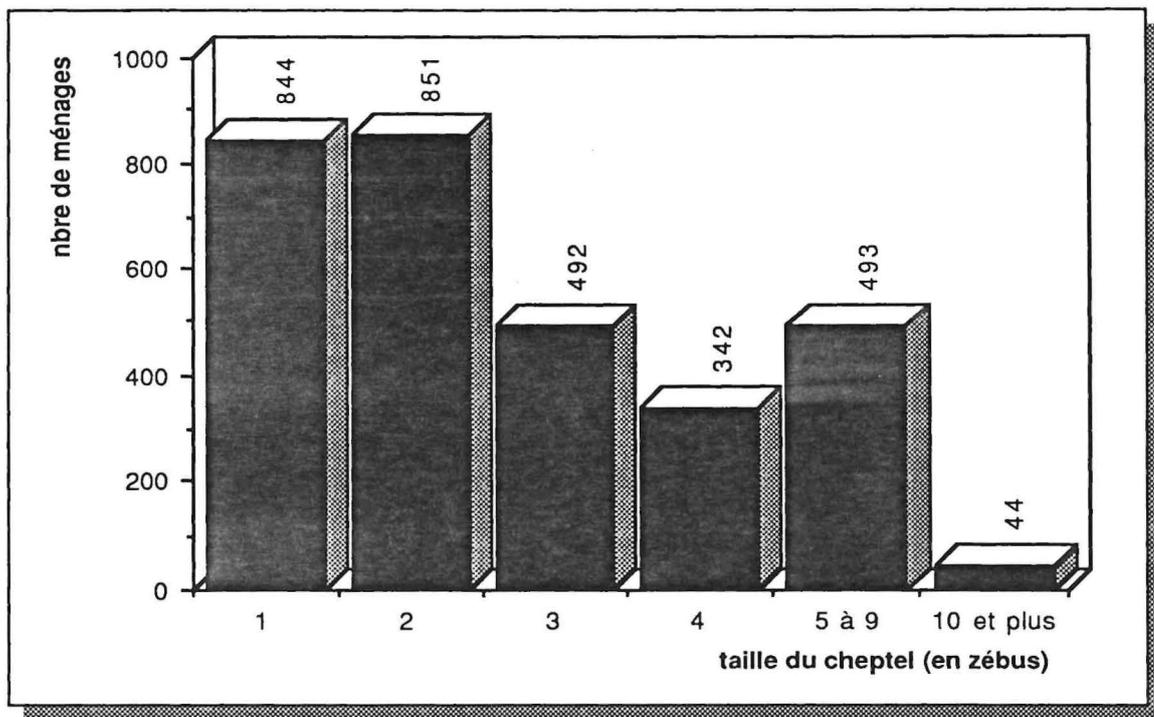


Fig. 5 - REPARTITION DES MENAGES AGRICOLES SELON LA TAILLE DU CHEPTEL ZEBU. (10)

Face à ces données, nous avons voulu savoir dans quelle catégorie se trouvaient les éleveurs rencontrés lors de la tournée:

Au total, lors de la tournée de l'île que nous avons suivie, 348 éleveurs ont été vus, amenant avec eux 1 768 zébus, soit un cheptel moyen de 5 zébus (5,08 exactement, avec un écart-type corrigé de 4,1(!), ce qui montre la variabilité des cheptels rencontrés), dont 1 mâle, 2 femelles et 2 "produits" (veaux et génisses non encore mis à la reproduction).

Il faudra donc penser dans nos analyses que nous avons rencontré les plus gros cheptels de Mayotte. Ceci peut s'expliquer facilement: une personne n'ayant qu'un zébu sera moins motivée pour se déplacer qu'une en ayant 5 ou 6, et ayant une grande partie de ses revenus assurée par l'élevage.

2) Une conduite d'élevage sommaire :

- a) *L'élevage au piquet:*

Les animaux, attachés au cou par une corde d'environ cinq mètres, gravitent autour d'un arbre auquel ils sont reliés. Ils ne sont déplacés que lorsque le bouvier les amène près d'un lieu d'abreuvement, ou (quand l'abreuvement est assuré par des troncs de bananiers très riches en eau), lorsque la végétation devient insuffisante à leur entretien. Parfois, les animaux sont simplement laissés en liberté avec un morceau de licol pendant. (Les taureaux, en particulier, ne sont pas attachés pour assurer la détection des vaches en chaleur et ainsi les saillies).

Ils sont ainsi disséminés en brousse et seul le bouvier peut réussir à les localiser avec certitude. Cependant, les animaux sont parfois regroupés le soir à proximité des villages pour éviter les vols (relativement fréquents à Mayotte, où il n'existe aucun système d'identification des animaux).

Seuls quelques élevages sont cloturés: les animaux y pâturent alors librement. Mais mettre les animaux derrière des clôtures, exige une autre technique d'élevage et donc une première intensification. Ces quelques éleveurs (moins d'une dizaine), disposent aussi de canne fourragère. Mais, ces élevages ayant acquis cette technicité grâce aux aides de la Collectivité Territoriale, ne sont pas représentatifs de l'élevage zébu mahorais.

- b) *Un potentiel génétique non maîtrisé:*

Le zébu mahorais n'a pas de standard précisément déterminé et est difficilement assimilable à une race particulière. On peut toutefois le rapprocher morphologiquement des zébus sahéliens et des zébus malgaches. Ses aptitudes laitières sont franchement mauvaises et se rapprochent en ce sens du zébu malgache. Ses aptitudes bouchères le rapprochent par contre du zébu sahélien, avec un rendement de carcasses assez moyen.

En 1991, l'un des agents de la DSV fut chargé de rester de l'abattage jusqu'à la vente du dernier kilo de viande, sur la place du Marché. Ce travail permit de connaître un peu mieux les poids "carcasses" des animaux. 90 abattages furent ainsi étudiés. En reprenant ces données, on trouve un poids moyen, en kilo de "viande" vendue, (tous les morceaux, avec les os, sont vendus au même prix que ce soient les poumons, rate, intestins ou le filet!) de 113 kg avec un écart-type de 25 kg. Ce poids carcasse était compris entre 70 kg pour le plus faible à 180 kg pour le plus gros.

Ces chiffres ne sont qu'indicatifs: les résultats de conformation sont souvent minimisés. En effet,

- les rendements des abattages en brousse ne sont pas connus. Or, un éleveur gardera sa plus grosse bête (et, surtout, son plus gros taureau) pour les cérémonies (et en parti-

culier pour honorer sa fille lors du mariage de celle-ci).

- les animaux abattus sont, le plus souvent, trop jeunes et l'on peut difficilement préjuger de leurs potentialités à l'âge adulte.
- les animaux ne disposent pas de fourrages en quantité suffisante pour exprimer totalement leurs capacités morphologiques.

Mais, surtout c'est la conduite d'élevage qui masque les potentiels génétiques des animaux. L'abattage d'un animal ne se fait pas en fonction de sa carrière, mais des besoins de l'éleveur: Ainsi, le plus beau reproducteur sera sacrifié lors du mariage d'une fille ou à l'occasion d'une fête religieuse. Ces abattages de "prestige" ne tiennent pas compte des potentiels des animaux et souvent l'éleveur se contente, par la suite, des services du taureau du voisin ou d'un de ses petits taureaux, perdant ainsi un outil important d'amélioration génétique pour son troupeau. De même, pour la vente d'un animal: quand on interroge l'éleveur sur ses raisons de ventes, souvent l'éleveur répond, amusé, comme si le "M'zoumgou" (blanc) posait vraiment des questions stupides: " Mais, je vend quand j'ai besoin d'argent", ne pensant pas un instant que l'on pourrait, chaque année, garder les plus beaux animaux, vendre un nombre donné de bêtes uniquement pour renouveler le troupeau et mettre le produit de cette vente sur un compte en banque. Si l'éleveur a la possibilité de choisir entre la vente de plusieurs bêtes, il choisira celle dont la vente fournira l'équivalent de la somme nécessaire pour un achat ou une dépense prévue. Ainsi, une génisse sera vendue plutôt qu'une vieille vache, si l'éleveur n'a besoin que de 2 000 - 2 500 F. Enfin, certains éleveurs font castrer, un animal s'il s'agit d'un mâle bien conformé, pour en faire un beau bœuf, sachant empiriquement que la castration (qui ralentit l'ossification des cartilages de conjugaison et permet aux os de s'allonger davantage), va améliorer son format en même temps que sa conformation. Ils pratiquent, donc, sans le savoir une sélection à rebours.

Le potentiel génétique n'est donc pas du tout exploité (malgré les efforts du précédent Directeur des Services Vétérinaires, J.M. Berkhoff qui avait essayé de sensibiliser les éleveurs en organisant des concours de présentation des plus beaux taureaux). L'absence quasi-totale d'échanges d'animaux aboutit, de plus, à une très forte consanguinité.

- c) *Une alimentation insuffisante:*

Les cultures fourragères, en tant que telles, n'existent pas à Mayotte, hormis dans les élevages suivis par la Direction de l'Agriculture dans le cadre du projet ODEA-DOM et dans ceux suivis par la Chambre Professionnelle, soit moins d'une douzaine d'élevage en tout.

La question aux éleveurs: "Donne-t-il autre chose à manger à ses bêtes que de l'herbe? ", n'a pas été bien exploitée, pour les premiers éleveurs: en effet, à cette question brute, l'éleveur répond toujours "oui, que de l'herbe", voulant dire par là qu'il ne cultive rien pour ses animaux. Mais, quand on insiste en demandant si vraiment il ne donne pas des branches ou des feuilles d'arbres, là on se rend compte que pratiquement tous cueillent des branches de bois noir de préférence ou éventuellement d'avocats,

de jacques (mais les vaches ne l'apprécient que moyennement), des troncs de bananier... Un éleveur a même planté des bananiers pour être sûr de ne pas en manquer, commençant par là à cultiver des plantes fourragères!

Cependant, malgré ces quelques suppléments (et en particulier de bois noir qui est une Légumineuse et est riche en matière protéique), les zébus ne disposent pas de suffisamment de fourrages notamment en fin de saison sèche.

Des carences en oligo-éléments, minéraux et vitamines sont régulièrement observées. (Ainsi, certaines vaches manquant de calcium ont les cornes qui "pendent").

- d) *Un niveau technique faible:*

On a tenté de connaître ce niveau technique en posant quelques questions sur la reproduction et en particulier sur le colostrum: une grosse majorité (38 sur 43), laisse téter le veau dans la journée après la mise-bas. Mais, toujours une majorité ignore les bienfaits de ce premier lait. Certains prélèvent le colostrum pour en faire des gâteaux (La recette ne m'a pas été fournie, désolé!). Enfin, trois vont même jusqu'à traire la vache et jeter le colostrum (un de ces trois éleveurs attend que la délivrance soit tombée pour traire la vache et laisse donc téter le veau tant que la délivrance pend!).

En ce qui concerne la mise à la reproduction, seuls trois éleveurs sur les 44 interrogés essaient réellement de gérer la reproduction. Une majorité d'éleveurs laisse faire les choses toutes seules, ne savent pas reconnaître une femelle en chaleur (44 %):

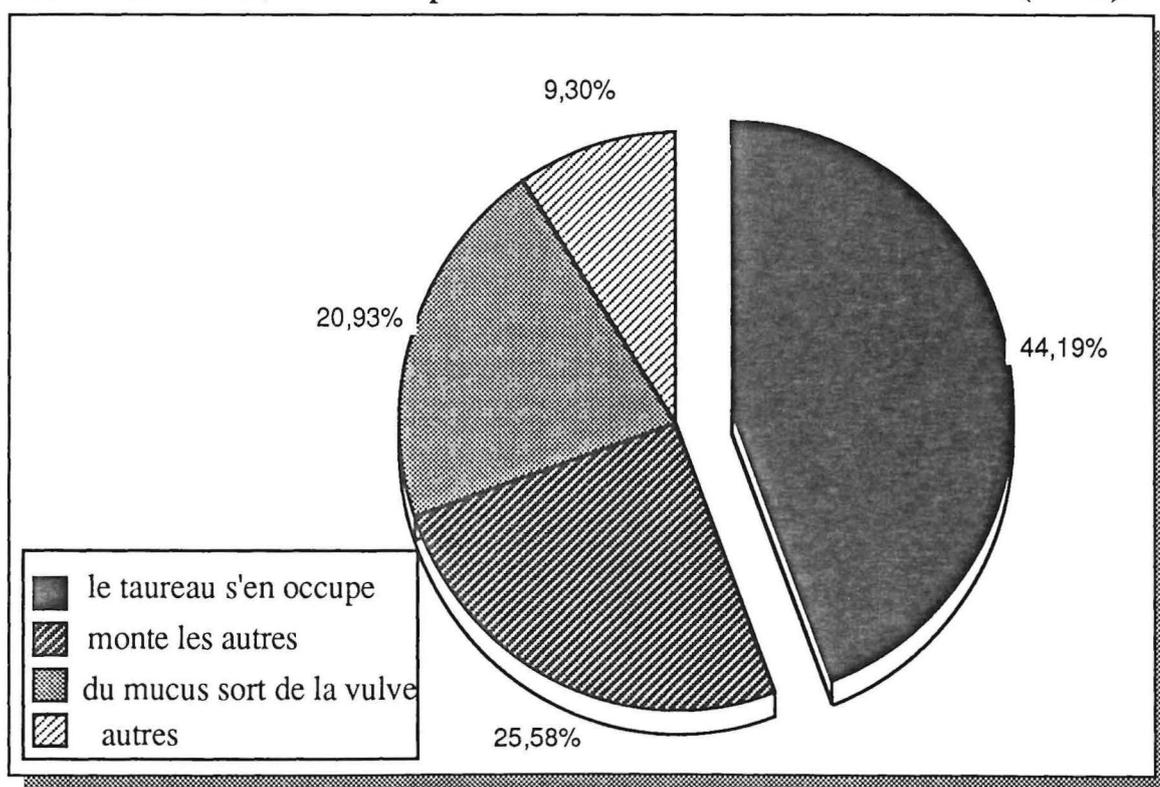


Fig. 6 - DETECTION DES CHALEURS: COMMENT RECONNAÎTRE UNE VACHE EN CHALEUR ? - Répartition des réponses des 44 éleveurs interrogés.

Aucun éleveur n'a répondu qu'une vache en chaleur acceptait le chevauchement. De toutes façons, les éleveurs ne suivent pas, en majorité, leur cheptel, et ne tentent pas de maîtriser la reproduction: quand on veut savoir combien de temps, en moyenne, séparent deux mises-bas, la plupart des éleveurs répondent un an . Mais, quand ensuite, on compte les veaux nés dans l'année, on se rend compte qu'il y beaucoup moins d'un veau par vache et par an.

Un éleveur de M'Tsamboro, nous a même déclaré qu'il préférerait n'avoir qu'un veau tous les deux ans, plutôt qu'un tous les ans car sinon " les veaux seraient plus petits, et la vache serait malade... à moins que les Services Vétérinaires n'évitent ces problèmes"!

e - Conclusion: Les "Zébus goudrons":

Cette expression, un peu lapidaire, résume cependant bien, le niveau de l'élevage zébu à Mayotte: les bovins n'ont souvent à leur disposition que les bas-côtés des routes comme pâturage. (12 éleveurs sur 43 déclarent ne pas avoir de terres pour l'élevage, et 7 avoir moins de 3 ha).

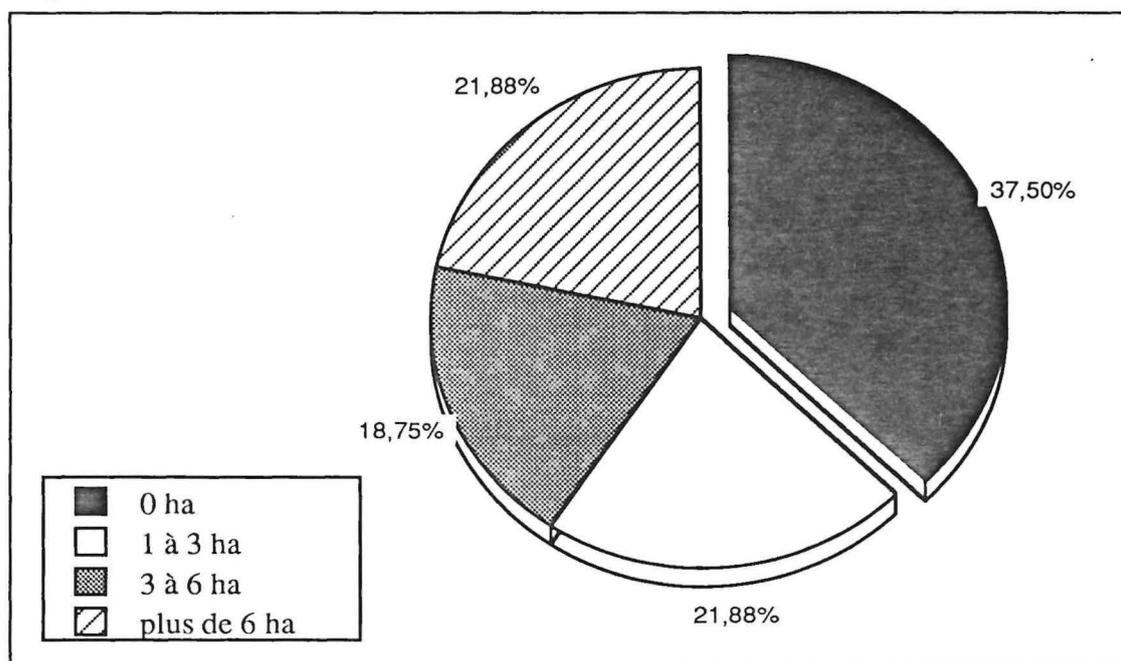


Fig. 7 - TERRES DISPONIBLES POUR L'ELEVAGE (Sur les réponses chiffrées obtenues)

Comme nous l'avons précisé ultérieurement, il ne faut pas trop s'attarder sur les chiffres (qui sont faiblement représentatifs, vu le nombre d'éleveurs interrogés), mais ils permettent de se poser quelques questions sur les potentiels fourragers des éleveurs. Notons que le biais introduit "nombre de zébus en propriété, supérieur à la moyenne mahoraise" devrait de plus majorer les chiffres des surfaces consacrées à l'élevage. Les animaux sont déplacés (ou parfois divaguent librement) selon la disponibilité en fourrages, s'abreuvent quand ils le peuvent (et souvent insuffisamment), et se reproduisent quasiment à "l'insu de l'éleveur". Le propriétaire se contente parfois, uniquement, de prélever les "fruits" de son cheptel.

C) MAIS UNE REELLE PRODUCTION AVEC SES ATOUTS :

Malgré les faiblesses précédemment décrites, il serait hatif de condamner l'élevage zébu mahorais et prétendre (voir page 8), qu'"il ne constitue pas une production organisée":

1) Un des secteurs primordiaux de l'activité économique de Mayotte: l'élevage.

Il n'est pas exagéré de tenir de tels propos, en effet, secteur dominant, l'agriculture concentre 60 % de la population active occupée, et plus de 88 % de la population active féminine (données Collectivité Territoriale de Mayotte, mars 1991, (02)).

Or, près de 6 900 ménages sur les 10 248 ménages agricoles mahorais, ont des animaux (soit 67,4 %) et 36 % des agriculteurs ont des zébus, soit 21,6 % de la population active (05),(10).

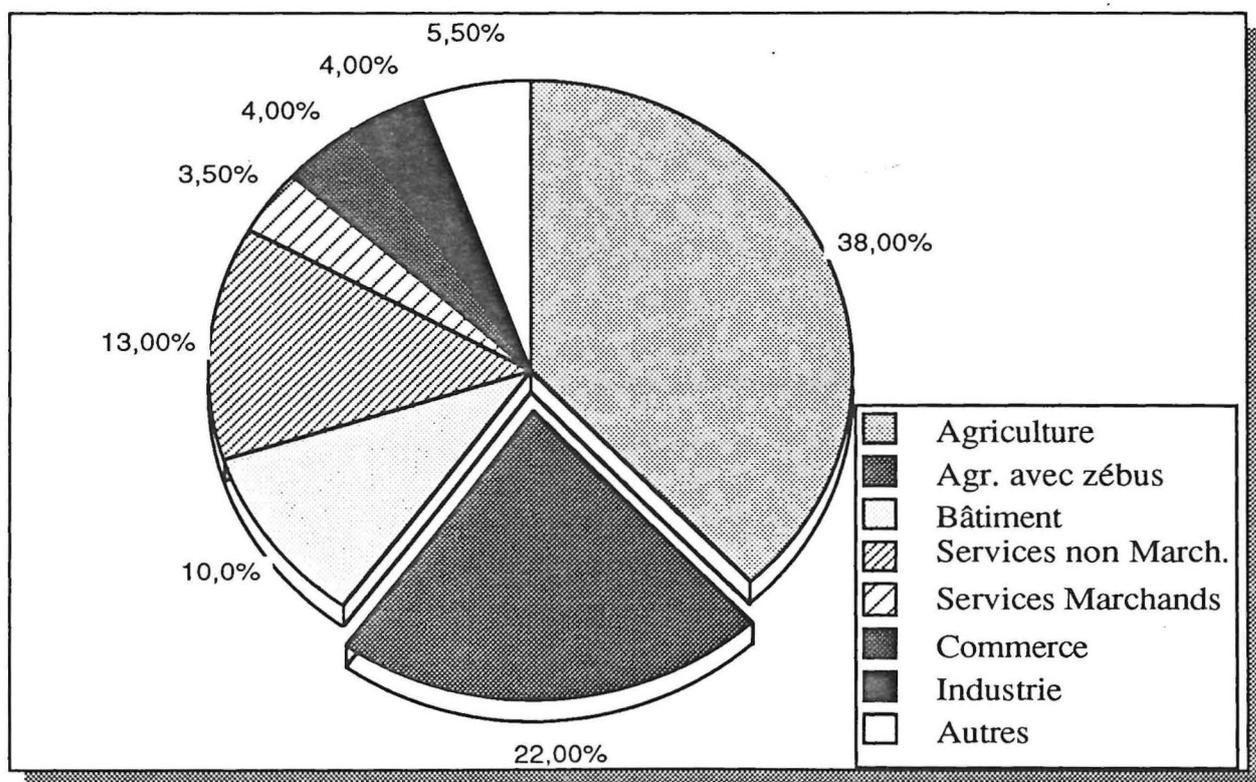


Fig. 8 - IMPORTANCE DE L'ELEVAGE DANS L'EMPLOI MAHORAIS (02) (10)

Mais l'importance des zébus ne se limite pas à une présence dans de nombreux ménages agricoles: au niveau des capitaux mis en jeu au sein des exploitations, l'importance est aussi considérable. Ce capital est certes très limité: d'après les données fournies par la Collectivité Territoriale (02), en prenant un "profil d'exploitation moyen" on peut estimer, la répartition de ce capital, de la façon suivante:

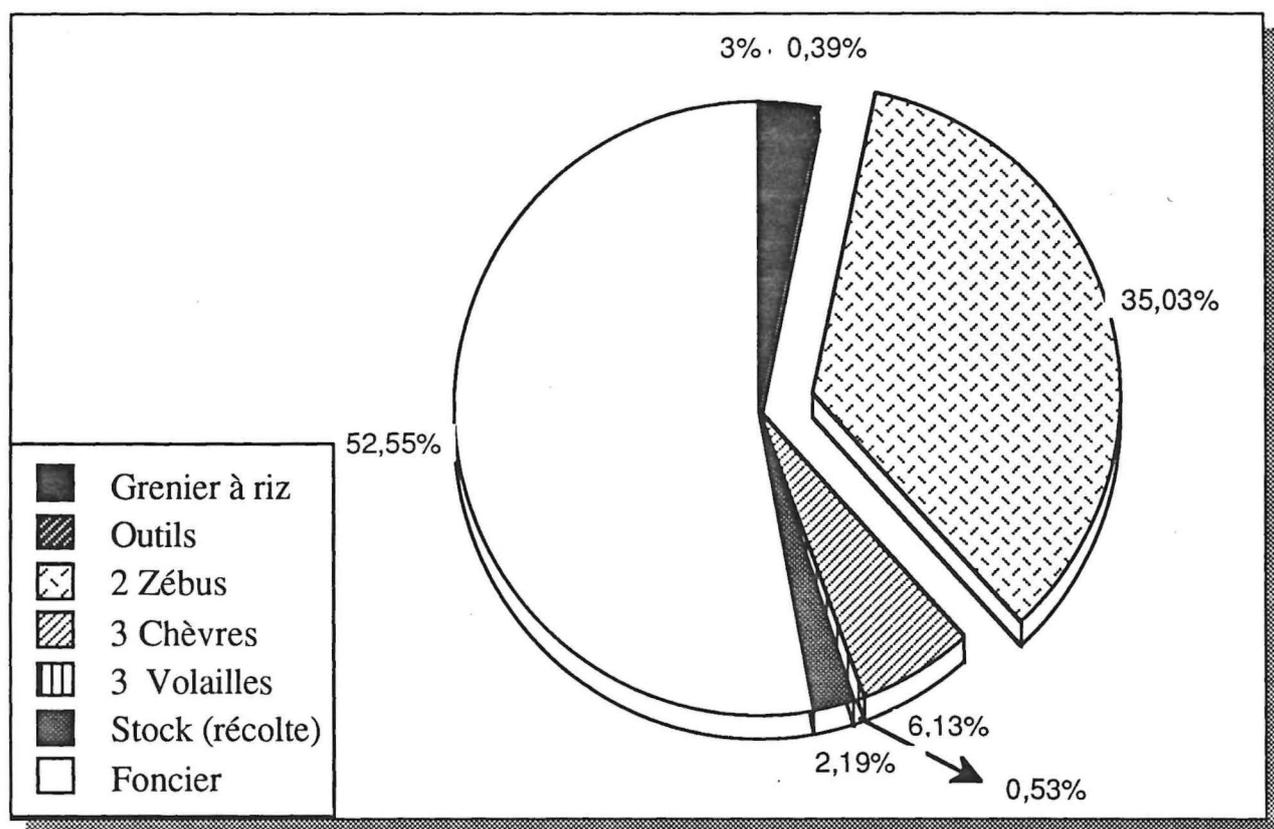


Fig. 9 - IMPORTANCE DE L'ELEVAGE DANS LA REPARTITION DU CAPITAL D'UNE EXPLOITATION AGRICOLE MOYENNE A MAYOTTE (02) (10)

Le faible effectif de bovins (2 zébus) font dire à certains qu'il ne s'agit pas de production mais uniquement d'épargne sur pied. Ce raisonnement est totalement erroné: on n'a encore jamais vu d'agriculteurs s'occuper de zébus uniquement pour conserver un capital (l'achat de terres serait bien moins astreignant): **le but de tout élevage est toujours la production.**

Ainsi, les **2 zébus**, que l'on trouve en moyenne dans chaque exploitation ayant des bovins peuvent paraître sans grande importance aux yeux des Européens décideurs: **ils sont cependant, très souvent, la seule possibilité pour un agriculteur d'effectuer des dépenses importantes (mariage, construction d'une maison...).**

Dans les réponses obtenues sur la commercialisation de la viande, nous avons obtenu des réponses aussi disparates que: " les bénéfices tirés de l'élevage m'ont permis

- d'envoyer mes enfants à l'école
- d'envoyer mes enfants en Métropole (et même un au Missouri!)
- de me construire une maison
- de marier ma fille

- d'aller à La Mecque
- de rembourser les emprunts
- de donner de l'argent à mes femmes..." (Heureuses femmes!)

Un agriculteur a bien résumé la place de l'élevage zébu en nous disant: "Les cultures nous permettent de vivre tous les jours, de manger, et de faire les achats courants. Pour ce qui est de l'élevage, la vente des animaux permet de faire toutes les cérémonies (moulida, mariages, enterrement...) et les gros achats (construction d'une maison...)"

2) Une forte demande qui permet une très bonne valorisation des bêtes:

Tous les éleveurs et tous les bouchers confirment cette donnée: le marché de la viande fraîche est loin d'être saturé. L'élasticité de la demande pour cette denrée semble forte.

Les 46 éleveurs interrogés affirment n' avoir jamais eu aucun mal à vendre une bête:

- soit ils l'abattent eux-même. C'est souvent à l'occasion d'une cérémonie religieuse, car la demande est alors très forte: Les habitants se doivent pour bien accueillir leurs invités d'acheter un ou deux kilos de viande. Pour les Moulidi, par exemple: la bête abattue vers 7 heures, est vendue dans la même matinée et est cuisinée dans la journée. Elle sera consommée dans la nuit, par les participants qui viennent souvent de toute l'île. Mais parfois la bête est abattue uniquement parce que le propriétaire a besoin d'argent. Là aussi, le cas étant assez rare (moins d'une fois par mois et par village), la viande part rapidement (elle est vendue dans la journée).
- soit ils vendent la bête aux bouchers. (Il n' y a pas de cérémonie religieuse ou les éleveurs ont besoin d'argent rapidement ou ils n'ont pas l'habitude d'abattre et préfèrent vendre par facilité aux bouchers.)

D'une façon comme une autre, la bête est bien valorisée, puisqu'un gros taureau peut se vendre jusqu'à 8 000 Francs, avec un prix moyen de 3 600 Francs (pour une petite vache ou un taurillon). (Données calculées d'après un relèvement effectué par un agent des Services Vétérinaires au Marché et par les réponses des éleveurs et des bouchers, voir les Annexes A et B).

Notons enfin que le kilo de viande est vendu, en 1992, à 40 F. le kilo sur la place du Marché de Mamoudzou (et de 30 à 40 F. dans les autres villes et villages). Ce qui est très élevé quand on sait que le salaire minimum légal est de 1 600 F. environ, et que peu de mahorais ont la chance de disposer de ce revenu.

Ceci nous amène naturellement à essayer de mieux comprendre le fonctionnement du marché de la viande.

IV) AU MARCHE

Nous ne parlerons dans ce chapitre que de la commercialisation effectuée à Mamoudzou, car c'est la seule réellement connue et la seule sur laquelle on peut espérer, raisonnablement, pouvoir agir. Mais avant cela, il est nécessaire de faire un petit bilan du "secteur informel":

A) LE SECTEUR INFORMEL:

Comme son nom l'indique, le secteur informel échappe à tout contrôle et reste donc très peu connu. Voici quelques années, il avait été demandé aux mairies de délivrer des autorisations d'abattages pour toute mise à mort pratiquée dans la commune. Mais peu à peu, les mairies n'ont plus délivré ces autorisations, ne voyant sans doute pas l'intérêt d'une telle pratique.

Nous avons quand même tenté de mieux cerner le problème en interrogeant les maires ou secrétaires de mairies de chaque commune. Il en résulte qu'on peut évaluer à 30-40 zébus le nombre de bovins abattus par commune et par an, en dehors des animaux vendus pour le marché de Mamoudzou. Ce qui fait un total de 500 à 700 zébus environ.

Ces chiffres sont à prendre avec précautions: en effet, dans les mairies qui continuent à délivrer des autorisations, on trouve entre 10 et 20 abattages déclarés. Mais, par exemple, le jour où nous sommes passés à Chiconi, nous avons trouvé 13 abattages déclarés depuis début 1992, mais la veille avait eu lieu un "Moulidi" (fête religieuse), dans un village de la commune et 6 zébus avaient été abattus sans qu'aucune demande d'autorisation n'ait été faite.

Le secteur informel retient donc environ la moitié des abattages zébus de Mayotte.

De toutes façons, il est actuellement impossible d'agir à ce niveau, et d'imaginer pouvoir effectuer un contrôle quelconque. Cependant, au niveau de la compréhension de la filière, cet élément doit être pris en compte: certains éleveurs nous ayant déclaré qu'ils ne vendaient jamais à des bouchers. En effet, en tuant, coupant, et vendant directement les animaux, dans leur village, ils parviennent à mieux valoriser leur animal, en empochant de surcroît les bénéfices du boucher. Un éleveur nous a affirmé avoir, de cette manière, obtenu plus de 9 000 F. pour un gros taureau.

C'est l'un des éléments qui expliquent la difficulté pour les bouchers, du marché traditionnel de Mamoudzou, de trouver des animaux.

De la viande fraîche arrive aussi, "sous le manteau" en provenance de Madagascar essentiellement: en effet, cinq kilos de viande par personne passant la frontière, sont autorisés "en vue de la consommation familiale". Ces viandes sont revendues souvent à des restaurateurs et même parfois à des particuliers. (Et, il faut l'avouer pour les avoir goûtées chez des restaurateurs et chez des amis, ces viandes sont de grande qualité organoleptique!).

B) LE MARCHÉ TRADITIONNEL DE MAMOUDZOU:

La commercialisation sur Mamoudzou, est connue, grâce aux conversations avec les bouchers (les résultats des questionnaires se trouvent en Annexe B), mais aussi grâce au suivi de 90 abattages, par un agent des Services Vétérinaires, Mouhidine Ahmed. Cet agent est resté, depuis la saignée jusqu'à la vente de toute la viande (soit environ de 7 heures du matin jusqu'à 13 ou 14 heures, selon les cas). Ceci a permis de déterminer exactement le poids carcasse des zébus ainsi que le bénéfice moyen des bouchers. Cette enquête s'est déroulée sur près de trois mois en 1991 (1 à 3 abattages ont lieu par jour sur la place du Marché)

1) L'achat des animaux:

Les bouchers nous ont tous déclaré vouloir abattre plus: c'est uniquement la disponibilité en animaux qui freine leur activité.

La première raison a été évoquée précédemment: c'est la concurrence avec le secteur informel. La deuxième raison est, bien évidemment, la faiblesse de la production face à l'augmentation constante de la demande.

Ce qui explique que **ce sont les bouchers qui se déplacent**, dans la majorité des cas, pour trouver des animaux. Etant fortement intégrés dans le milieu des éleveurs, ils savent lorsque les éleveurs ont besoin d'argent et, donc, lorsqu'ils sont prêts à vendre.

Le simple fait qu'un organisme tel la Copprel, n'ait jamais réussi à acheter des zébus prouve bien qu'il serait illusoire de prétendre se passer des bouchers. Et pourtant, la Copprel pourrait, en théorie, se permettre d'acheter plus cher les animaux, ayant la possibilité de mieux valoriser la viande par la découpe et la maturation au froid.

2) De l'achat des animaux à la découpe de la viande :

Les animaux, une fois choisis par l'éleveur (en fonction de ses besoins financiers dans la plupart des cas), sont **acheminés**, par les bouchers, **en taxi brousse**, tôt le matin jusqu'à la place du marché de Mamoudzou. **L'acheminement du zébu vivant** revient à **85,50 Francs** (et un écart-type de 46 Francs). Le **prix moyen d'achat**, quant à lui, est de **3578 Francs** (avec un important écart-type réduit de 893 Francs). (données calculées d'après le suivi des 90 abattages, D.S.V, 1991).

Le Service Vétérinaire a délivré, la veille en théorie, une autorisation d'abattage,

LA REALITE DE L'ABATTAGE A MAYOTTE

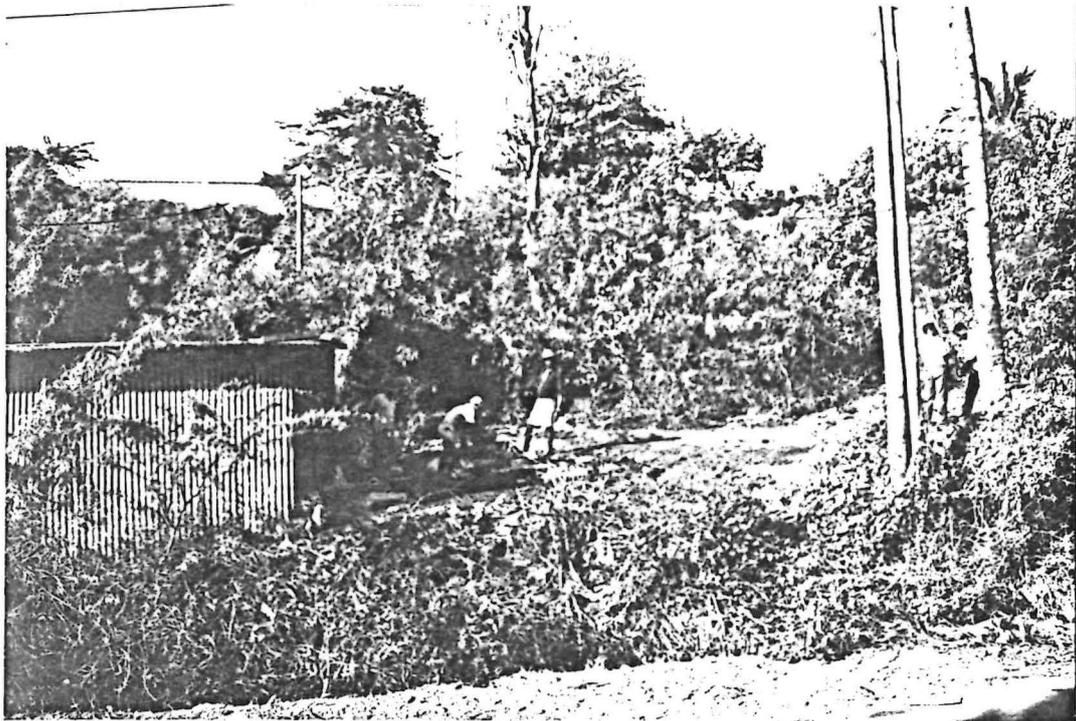


Photographie prise en juin 1992

Place du Marché - Mamoudzou - 1991: 520 abattages, contre 13 à l'abattoir

Le fait que la tête soit en haut, empêche une saignée complète.

La viande se conserve alors beaucoup plus mal.



L'abattage traditionnel

ce qui permet de donner un semblant de légalité à ces abattages. (Dans la pratique, il arrive souvent que les bouchers ne savent pas à l'avance quand ils trouveront des animaux et viennent donc chercher les autorisations, le matin même de l'abattage.)

Une fois, à Mamoudzou, les animaux sont conduits, sur un terrain vague situé à cinquante mètres du marché, et abattus suivant les rites musulmans (avec la tête tournée vers La Mecque, à même le sol, avec saignée sans étourdissement). (voir page précédente) La peau sert de "tapis de découpe". Lorsque les membres sont levés, ils sont trempés dans le sang et autres liquides (jus du rumen, parfois, par exemple) contenus dans la carcasse. La découpe faite à ce stade ne permet que de dégager quelques gros morceaux qui sont alors descendus jusqu'à la place du Marché.

Les morceaux ainsi préparés n'attendent plus alors que l'acheteur, pour finir d'être découpés.

3) La vente de la viande:

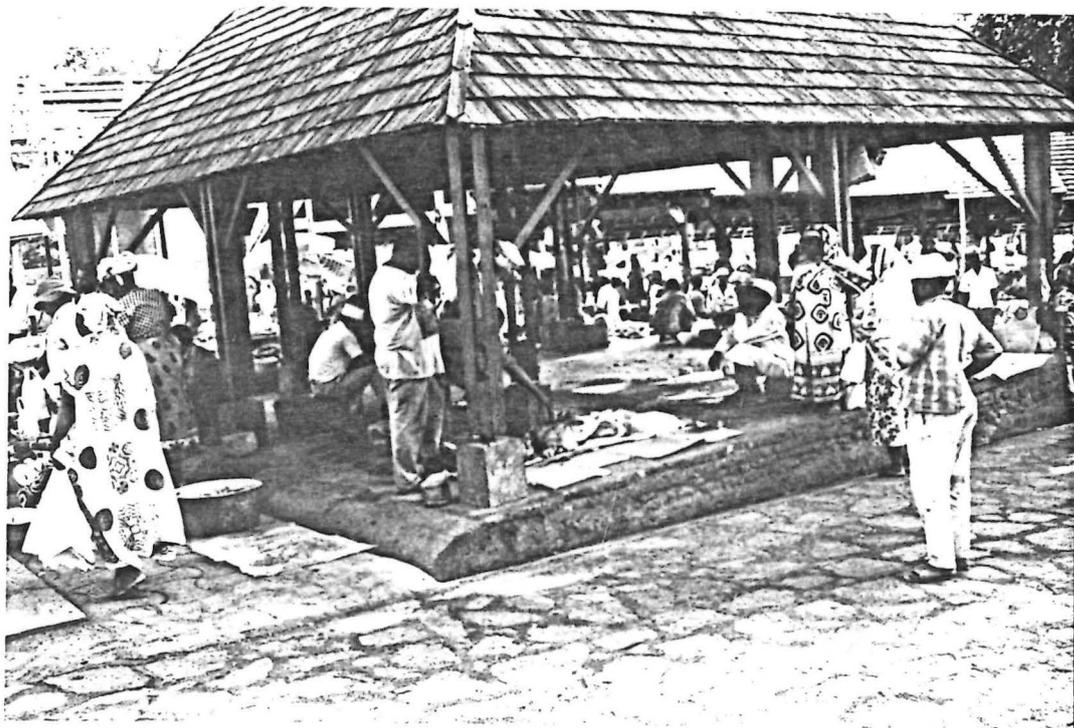
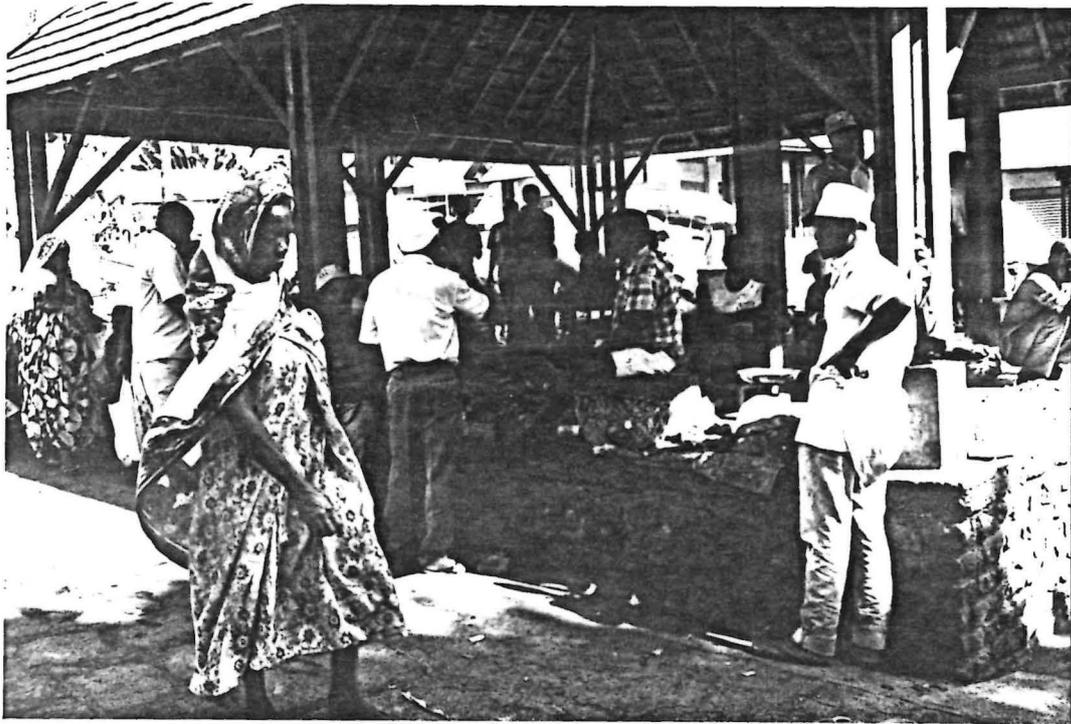
La découpe se termine alors suivant la quantité voulue par l'acheteur. Il n'y a pas de valorisation d'un morceau par rapport à un autre. Le poumon, comme la rate, sont vendus au même prix que le filet, l'onglet ou "l'oiseau". Tout est vendu à 40 F. le kilo. Le boucher s'arrange, tout de même, pour mélanger des qualités différentes: souvent vous trouverez dans votre tas, un morceau de viande à proprement parler, de tripes, de foie et de poumon. Un morceau de peau vous est alors offert, gracieusement, peau que vous macherez une fois bouillie. Il vous est par contre possible de choisir un morceau: dans ce cas, il est demandé 60 F. par kilo.

La découpe se fait à même le sol, souvent au moyen du "chambo" (sorte de coupe-coupe) ou de hache, ce qui a l'inconvénient de provoquer des esquilles d'os que l'on retrouve dans la viande.

La vente de la viande débute souvent vers 8 heures, quand arrivent les premiers morceaux pour se terminer vers midi, dans la majorité des cas. Il est à noter que le prix de 40 F/kilo est élevé. En effet, le poisson vendu sous la même halle que la viande est vendu, quant à lui, à 15 F. le kilo pour le poisson banal et à 18 F pour le poisson de meilleure qualité (thon, mérrou, par exemple). De plus, le secteur de la viande fraîche se trouve en forte concurrence avec la viande congelée: la viande congelée provenant essentiellement de métropole et d'Afrique du Sud est souvent une viande "d'intervention" ou une viande de piètre qualité (flancs de vache, conjonctifs et gras...) qui est vendue entre 16 et 18 F le kilo. C'est cette viande congelée que l'on retrouve dans tous les stands de brochettes, qui font l'un des charmes du marché.

Un autre élément irait aussi à l'encontre de la vente de la viande fraîche: c'est sa mauvaise qualité "technique": en effet, vu l'absence de mise en chambre froide, la viande ne peut pas murir et, donc, est dure. (Après la mise à mort et la phase de pante-lance qui dure une à deux heures, une carcasse est en rigidité cadavérique, rigidité qui disparaît en quelques jours grâce à des processus enzymatiques qui permettent de consommer le glycogène accumulé et de faire mûrir le muscle).

Et, pourtant les 113 kilogrammes de viande qui sont vendus en moyenne par zébu,



La vente de la viande (Place du Marché, Mamoudzou)

(avec un écart-type de 25 kg), partent dans les quelques heures qui suivent l'abattage de l'animal. Les bouchers ont, en fait, leurs propres clients qui s'adressent toujours à eux lorsqu'ils veulent se procurer de la viande. Quand un boucher n'abat pas, (ce qui est le cas plus d'un jour sur trois), il oriente, à charge de revanche, ses clients vers le confrère qui lui a trouvé un animal.

Au marché, la viande se vend, donc, à 40 Francs le kilogramme, alors qu'à l'abattoir certains morceaux sont vendus plus de 110 Francs. On peut considérer que:

- $113 \times 0,65 = 73,45$ kilos de viande sans os peuvent être obtenus par zébu (65 % de rendement entre la viande carcasse et la viande désossée).

- En se basant sur les chiffres fournis par la Coppel (courrier du 23/04/91), on peut donc estimer le prix de vente après abattage, grâce à la valorisation de la viande, à $73,45 \times 77 \text{ F}$ (prix moyen abattoir) = 5 655,65 F.

Si la Coppel achetait au prix boucher, l'abattoir pourrait dégager un bénéfice de $5\,655,65 - 3\,600$ (prix moyen d'achat) - 900 (charges) = 1 155,65 Francs par zébu et ne serait plus déficitaire comme actuellement ... Or la Coppel n'a trouvé que 13 zébus à abattre en 1991...

LES BOUCHERS RESTENT , DONC, LA CLE DE VOUTE DE LA VIANDE FRAÎCHE A MAYOTTE.

4) Un marché en équilibre instable:

Tout marché subit toujours, bien-sûr, la loi de l'offre et de la demande et s'équilibre en fonction de ces deux données. A quarante francs le kilo de viande, on observe des fluctuations dans la demande suivant les moments du mois. Tous les bouchers nous ont expliqué ce phénomène et nous avons pu le vérifier de visu:

La demande décroît en mi-mois pour recroître vers la fin du mois avec le règlement des payes: avec deux zébus abattus par jour, le marché est saturé vers le 15, alors qu'il peut absorber trois, voire quatre animaux en fin de mois.

Une importation d'animaux sur pied ne pourrait donc qu'avoir des effets importants sur les prix pratiqués.

En effet, supposons que la viande d'importation soit vendue à 40 F/kg ou plus. Dans ce cas, elle ne trouverait des acquéreurs qu'en fin de mois quand la demande est forte. D'après les bouchers, avec deux zébus en plus par jour pendant les huit derniers jours du mois le marché serait largement pourvu. Soit un maximum de 200 zébus par an!

En faisant l'hypothèse d'une viande vendue à moins de 40 F/kg, on peut imaginer une forte augmentation de la demande (D'après ce que nous avons ressenti en interrogeant les consommateurs, l'élasticité de la demande semble forte pour la viande fraîche). Mais cette baisse des prix devraient être au moins de 10 F/kg pour avoir un

réel impact et pousser vers le haut la demande. Dans cette perspective, l'impact sur le pouvoir d'achat des éleveurs (ou des bouchers), serait également important. Les politiques doivent donc mettre en balance une éventuelle satisfaction du consommateur face à un mécontentement des producteurs. Notons de plus que dans cette hypothèse, il paraît difficile de pouvoir fournir de la viande d'animaux importés à 30 F/kg, environ.

Reste que la part du marché occupée par la viande fraîche locale par rapport au total de la consommation de viande bovine à Mayotte ne fait que décroître: elle représente actuellement moins de 15 % de la consommation de viande bovine, même si en nombre de têtes par habitant on ne puisse vraiment évoquer des changements.

5) Conséquences sur l'hygiène alimentaire:

Une hygiène plus que déplorable est à signaler au niveau de l'abattage à la "jetée" de Mamoudzou. Le simple fait d'abattre et de vendre, à même le sol, entraîne inéluctablement une contamination de surface. Pour démontrer la réalité de la souillure liée au mode d'abattage, une analyse bactériologique a été pratiquée:

Le prélèvement a été fait, à 11 heures, sur une viande, de type moyen, proposée à la vente depuis près de trois heures trente. Les résultats bactériologiques, (fournis page suivante), montrent, bien évidemment, une contamination importante de la surface. Cette souillure fait courir un risque d'intoxication au consommateur ou, du moins, déprécie notablement la qualité de la viande vendue, en pouvant entraîner de plus, des troubles digestifs mineurs.

Pour les raisons précitées, la législation métropolitaine prévoit le retrait de la consommation de ces viandes (saisie). A Mayotte, le règlement sanitaire de la Collectivité territoriale, donnait au Directeur des Services Vétérinaires des pouvoirs dans ce sens. L'ordonnance n° 92-536 du 15 juin 1992 portant extension et adaptation à la Collectivité Territoriale de Mayotte du livre du code rural intitulé "Des animaux et des végétaux", a encore confirmé cette possibilité de saisie.

Est-il, pour autant, possible de saisir toutes les viandes fraîches proposées à la vente, à Mayotte ?

Or, un secteur moderne existe, rassemblant tous les outils nécessaires à une amélioration de l'hygiène alimentaire des viandes fraîches.

Mamoudzou, le 31 Juillet 1992

BP 40

Tél : 61.11.41

Le Directeur des Services
Vétérinaires et de l'Élevage
DE MAYOTTE

à PLACE DU MARCHÉ
MAMOUDZOU

N° ref. : 211 /DSV

Prélevements effectués le : 27 - 07 - 92

Nature des échantillons : Viande fraîche

Propriétaire des échantillons : Place du marché

Nombre d'échantillon : 2

Poids total de la denrée testée :

Température à coeur de la denrée lors de la prise-d'échantillon : ambiante

Nature de la flore	Normes officielles (germes/g)	Vos résultats	Observations
Aérobi méso. revivif. -	50.000	192.000 116.000	Présence de flore aérobie mesophile et Pathogène en surnombre <u>Denrée strictement non conforme</u>
Strepto. Fécaux	ND	-	
Coliformes totaux	ND	10.000 10.000	
Coliformes fécaux	01	900 1000	
Staphylo. Auréus	200	2000 5000	
Anaérobie Sulf. Red;	02	10 100	
Salmonelles Dans 25g	Absence	Absence	

Le Responsable
du Laboratoire
Abdou ACHIRAFI

Le Directeur des Services Vétérinaires
et de l'Élevage.

D. E. HALLE
Vétérinaire



C) LE MARCHÉ MODERNE :

En fait, il s'agit d'un marché embryonnaire en ce qui concerne la viande fraîche. (Nous ne reparlerons pas des importations, déjà plusieurs fois évoquées, de viande congelée, viande que l'on retrouve depuis quelques années, sur pratiquement toute l'île, grâce aux congélateurs).

1) L'existence d'un outil "performant" et, en théorie, adapté à la production locale:

La Copprel dispose de tous les éléments nécessaires à la production et à la maturation de viande fraîche. Depuis le 6 mai 1991, a été inauguré l'abattoir se situant à Kaouéni, dans la "banlieue" de Mamoudzou.

Cet abattoir a l'avantage d'être de dimensions modestes, adaptées aux besoins locaux: Une seule grande pièce rassemble les deux "chaînes": volailles et bovins (avec une surface totale d'abattage de 126 m²). A l'extérieur de l'abattoir, on trouve un parc d'attente, et un terrain vaste où pourraient attendre les éventuels zébus (2,6 ha). En stockage froid positif, la capacité totale de stockage est de 80 carcasses (10 tonnes), avec un chargement journalier de 8 à 10 carcasses. En stockage négatif, en salle de congélation, l'introduction journalière est de 2,5 tonnes soit 20 carcasses pour un stockage maximal de 12 tonnes (soit plus de 100 zébus). **L'abattoir peut donc très largement, en théorie, absorber tout l'abattage mahorais.**

Quatre personnes (plus un chef d'équipe) sont employés exclusivement pour l'abattage et la découpe. Cette équipe est soit utilisée pour la chaîne volaille, soit pour les zébus.

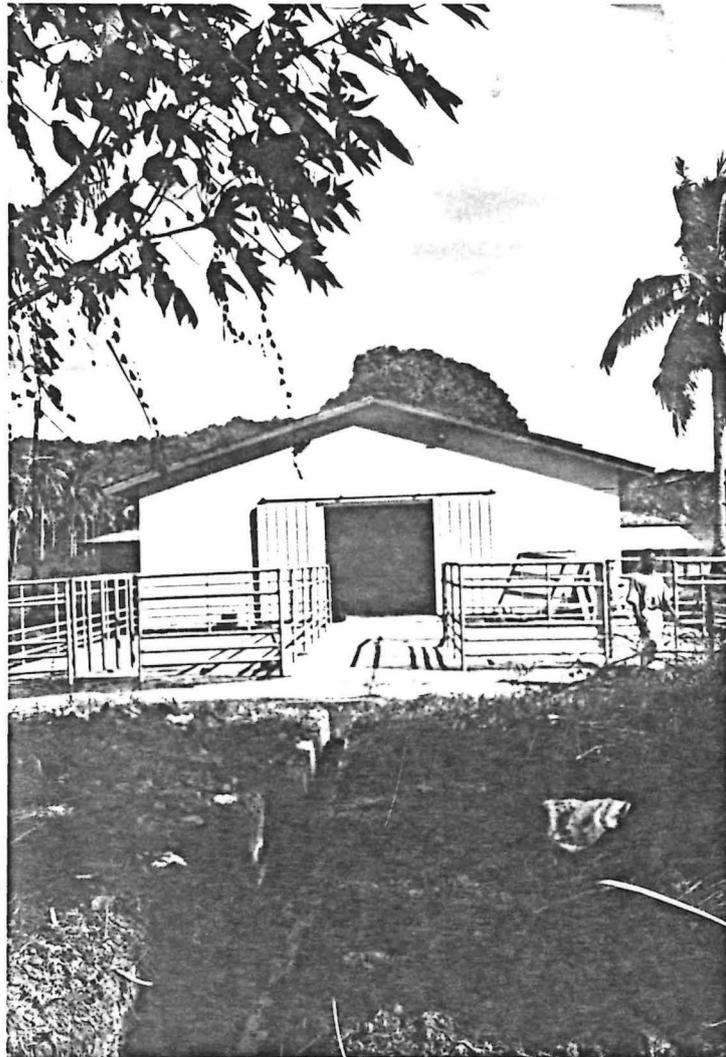
2) Mais un outil qui a "oublié" sa vocation: un abattoir hors filière:

Un an et demi après l'ouverture officiel, l'abattoir ne reçoit toujours que de 2 à 3 zébus par mois. L'abattoir est totalement hors filière.

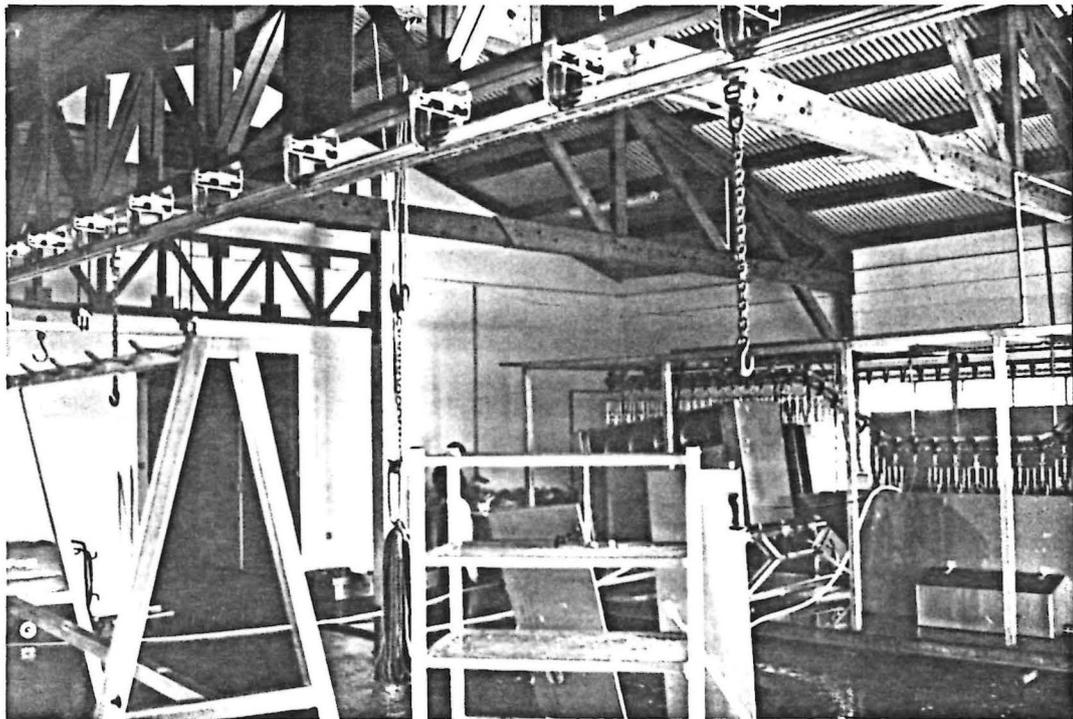
Il ne s'agit pas là de faire de procès d'intention à qui que ce soit, mais il nous faut comprendre pourquoi les bouchers ne vont pas à l'abattoir:

- à cause de préjugés (abattages non conformes aux rites musulmans...)?
- à cause d'une taxe trop élevée?
- à cause de l'éloignement de l'abattoir?

En fait, la réalité est tout autre:



L'abattoir de Kaouéni



L'abattoir de Kaouéni

D) UNE SITUATION ABSURDE ... ET SCANDALEUSE:

1) Un projet de prestige :

Une fois encore, la "politique de la vitrine" a joué avant celle du pragmatisme. Mayotte se devait d'avoir un abattoir. "Cela va dans le sens du développement". (Des actions similaires fleurissent à Mayotte, telle la construction d'un port en eau profonde, port qui ne voit pas plus de bateaux que l'abattoir ne voit de zébus!). **L'abattoir a donc, été construit, sans qu'aucune étude tant économique que sociale n'ait été faite.**

Des réunions avec les bouchers avaient bien été organisées, avant la construction. Mais l'abattoir terminé, les bouchers n'ont jamais mis les pieds dans ce qui aurait pu être leur outil de travail.

2) Les bouchers ignorés :

Le plus paradoxal est qu'**un an et demi après l'ouverture, aucune taxe d'abattage n'a été calculée.** Il nous a fallu près de deux mois pour qu'enfin on nous donne une évaluation de ce que pourrait coûter un abattage.

Ainsi, les responsables de l'abattoir aurait été bien gênés si un boucher s'était présenté avec un animal. Les seuls animaux abattus étaient ceux des éleveurs touchant les aides de l'ODEADOM, éleveurs qui se doivent d'amener leurs animaux à l'abattoir.

Que les responsables de la Copprel aient voulu se passer des bouchers pour fournir des animaux à leur abattoir peut se comprendre au départ. En effet, ils pouvaient espérer "shunter" les professionnels existants pour engranger des bénéfices supérieurs. Mais la réalité leur ayant montré qu'ils ne parvenaient pas à acheter des animaux, on ne comprend pas pourquoi ils n'aient pas tenté, par la suite, de faire venir les bouchers à eux.

3) Pourquoi les bouchers ne se déplaçaient pas à l'abattoir :

La réponse est simple, les bouchers ne voient aucun intérêt à se déplacer à l'abattoir:

- Les zébus doivent être amenés à Kaouéni: or, les taxi-brousses ne vont généralement que jusqu' à Mamoudzou.
- Le fait d'amener les animaux à abattre à l'abattoir fait perdre du temps, alors que sur la place du Marché, en trois-quart d'heure la viande est prête à la vente.
- Il faudrait ensuite ramener la viande au marché, ce qui occasionerait des frais supplémentaires et une perte de temps.
- Et surtout, les bouchers craignent des dépenses supplémentaires (taxes d'abattage). Il

est à noter que beaucoup de bouchers disent que la taxe s'abattage est trop élevée alors que jamais n'a été chiffrée l'utilisation de l'abattoir.

- Certains craignent que leur viande soit saisie plus facilement.
- Enfin, beaucoup ressentent l'abattoir comme un produit "M'zoumgou" (métropolitain), et ne l'envisage pas comme leur outil mais comme un concurrent.

Mais, surtout **aucune démarche de la part des M'zoumgous ne les a poussés à aller jusqu'à l'abattoir.** En fait, dès que l'on leur demande à quelles conditions ils seraient prêts à abattre à Kaouéni, on se rend compte que la situation est loin d'être bloquée avec un peu de bonne volonté de la part de chacun.

4) Un cadre législatif peu propice :

Le règlement sanitaire de la Collectivité Territoriale de Mayotte était, à notre arrivée, l'outil légal principal pour une action quelconque au niveau de l'hygiène alimentaire. Ce règlement sanitaire laissait un champ de manœuvre assez large au Service Vétérinaire. Cependant, il était trop flou pour permettre une action réellement efficace.

Ainsi, il était précisé que l'abattage hors abattoir de zébu était interdit à Mayotte, mais il ne définissait pas les possibilités saisie dans un tel cas. Pendant des années, les rapports entre les bouchers et la DSV ont été suffisamment cordiaux pour permettre à cette dernière d'effectuer des saisies sans qu'il y ait de problèmes.

L'ordonnance n° 92-536 du 15 juin 1992 portant extension et adaptation à la Collectivité Territoriale de Mayotte du livre du code rural intitulé "Des animaux et des végétaux" (16), a permis d'avoir de nouveaux arguments pour convaincre tout le monde de la nécessité de changements, comme nous le verrons dans la partie suivante.

**V) UNE FILIERE ENCORE TRES
TRADITIONNELLE:
SYNTHESE ET PROPOSITIONS**

A) COMMENT AGIR SUR LA FILIÈRE :DU CHOIX "PRODUCTIVISTE" AU CHOIX "DEVELOPPEMENT"

Divers organismes ont la charge de s'occuper, plus ou moins directement de la filière-zébu à Mayotte:

1) Les différents acteurs et leur rôle :

La Direction de l'Agriculture comprend trois services qui interviennent dans la filière:

- *Le Service Vétérinaire:*

Il a deux missions principales: le contrôle de l'hygiène alimentaire et la santé animale, aussi bien par la lutte contre les épizooties que par les soins aux animaux (soins qui, en métropole ne sont pas du ressort des DSV mais de vétérinaires privés). Ce Service a, de par ses réalisations, (tournée de déparasitages, visites aux animaux malades, inspection au marché) la chance de rencontrer tous les acteurs de la filière.

- *Le Service Productions:*

Comme son nom l'indique, il se doit de promouvoir la production, tant au niveau de l'élevage que de la commercialisation de la viande. Pour ce qui est de la filière zébu, cette action se traduit essentiellement, avec l'appui du projet "ODEADOM", par la mise en place chez des éleveurs performants de techniques modernes d'élevage. Des cultures fourragères sont plantées (cane fourragère principalement), des couloirs de contention vont être construits, l'amélioration génétique est envisagée (par insémination artificielle, et par l'importation, précédemment évoquée de zébus reproducteurs). Le but final serait de pouvoir diffuser des animaux améliorés à partir de ces élevages. L'exemple de la mise en place de structures modernes devrait faire tache d'huile auprès des autres éleveurs. Sept éleveurs sont concernés, actuellement, par cette réalisation.

- *Le Service Formation-Développement:*

Des cours sont régulièrement organisés pour les éleveurs, avec des thèmes aussi variés que l'alimentation, l'amélioration génétique, les soins... Est aussi prévu la réalisation prochaine d'un lycée agricole.

Au niveau Développement, la structure ne fait que naître et par conséquent peu de choses ont été réalisées, actuellement sur la filière. Il est prévu d'aider les éleveurs à se fabriquer à moindre coût des enclos, de pratiquer à petite échelle de la culture fourragère...

La Copprel, outre son rôle de gestionnaire de l'abattoir, travaille en synergie avec le Service Production, pour l'installation des éleveurs ODEADOM. Il est, à noter, cependant, que l'activité principale de la Coopérative est l'aviculture .

Enfin, la Chambre Professionnelle, quant à elle, s'occupe de trois exploitations dans la partie centrale de l'île, où l'on trouve des zébus. Ces exploitations ont aussi un rôle de modèle qui devrait permettre aux autres éleveurs de s'initier à des techniques d'élevage plus productivistes. La Chambre professionnelle a aussi en charge, l'entretien et l'aménagement de la place du Marché. Enfin, elle s'occupe de stages de formations.

2) Des réalisations toujours très ostentatoires mais, souvent peu représentatives de l'élevage mahorais :

Le projet ODEADOM:

Moins d'une dizaine d'éleveurs sont concernés par ce projet. Le crière de sélection de ces éleveurs correspond simplement à un niveau technique élevé. Il fallait juste que les personnes choisies puissent réaliser ce que le projet leur imposait. **On a donc choisi les "éleveurs " en fonction des objectifs du projet, et non les objectifs du projet en fonction du niveau technique moyen de l'éleveur mahorais!**

Pour démontrer notre propos et sans vouloir viser quelqu'un en particulier, il faut noter que certains "éleveurs" n'avaient pas de zébus avant d'obtenir les aides de l'ODEADOM! Que la plupart des "éleveurs " choisis ont des employés qui s'occupent de l'élevage. Qu'ils ont tous des terres en quantité suffisante pour pouvoir planter tous les fourrages désirés. Qu'ils ont (ou ont eu) pour la plupart une activité principale importante, l'élevage représentant presque une occupation annexe. Lors de notre passage avec la tournée pour le déparasitage des animaux, deux "éleveurs" sur les sept étaient partis en vacances en métropole! Les autres éleveurs que nous avons rencontrés lors de notre séjour ne correspondent en rien à cette description, avec leur deux ou trois zébus, avec leur manque de terres pâturables, avec leur niveau technique faible...

Lorsque nous avons rencontré Monsieur Cointat, directeur de l'ODEADOM, nous avons voulu savoir s'il était conscient de la non-représentativité des éleveurs ODEADOM, ce à quoi il nous a répondu que l'intérêt n'était pas la représentativité mais la possibilité de montrer aux éleveurs mahorais qu'une autre manière de produire était possible à Mayotte.

Les exploitations suivies par la Chambre Professionnelle:

Là aussi, nous avons retrouvé ce désir de faire une belle vitrine au risque de ne rien avoir de représentatif et surtout de transposable. En théorie, ces exploitations devraient être des sortes d'école, de centres d'apprentissages où les éleveurs (ou agriculteurs plus généralement) viendraient se former. L'idée est séduisante, la réalité l'est

moins. Ainsi, un technicien métropolitain est payé pour les trois exploitations de la région Centre. Il lui est demandé expressément de faire tourner les exploitations et de produire et non d'avoir comme objectif principal la formation.

Le projet de faire un Lycée agricole:

Ce projet peut répondre aux mêmes critiques que précédemment, non pas qu'il soit contestable en soi. Mais de nouveau il faut se demander s'il ne s'agit pas d'un projet pour "montrer ce que l'on a fait" plus qu'une nécessité pour Mayotte. Ce problème ne nous intéresse pas au premier chef, mais nous nous demandons, d'après notre petite connaissance des éleveurs, si une telle structure correspond bien aux besoins de formations, et surtout si elle n'est pas prématurée.

3) Deux philosophies qui s'affrontent:

L'aspect productiviste se heurte toujours plus ou moins aux structures traditionnelles: certains vont même jusqu'à dire qu'il vaut mieux ne garder que les bons agriculteurs qui, seuls pourront produire en quantité suffisante pour répondre aux besoins nouveaux créés par la pression démographique et la rencontre des civilisations. Il ne s'agit pas ici de rentrer dans le débat. Toujours est-il que l'on retrouve cette opposition au niveau de toutes les décisions concernant le "développement agricole": Faut-il améliorer le système existant ou tenter d'en créer un nouveau? A Mayotte, il est à remarquer la deuxième option est beaucoup plus souvent mise à l'honneur que la première.

4) Des organismes en concurrence:

Mais, le plus regrettable est surtout que tous les organismes précédemment évoqués, organismes qui de plus ou moins près, dépendent tous de l'Etat ou de la Collectivité Territoriale, bref qui appartiennent tous, au sens large, au Service Public, ont tendance à se concurrencer et à s'opposer plutôt qu'à travailler en synergie.

Les exemples pourraient être multipliés à l'infini. Pour illustrer le propos, on évoquera simplement la fermeture de l'abattoir le jour où les bouchers amenaient pour la première fois des animaux à tuer, sur l'initiative des Services Vétérinaires, début octobre 1992. Cette provocation répondait au refus de la DSV de faire analyser des prélèvements de zébus malgaches (prélèvements, il faut dire vrai, insuffisants pour avoir une quelconque signification). On peut aussi noter que la Chambre Professionnelle tente de contrer la Direction de l'Agriculture en pratiquant des actions similaires (formation, exploitations agricoles modèles...), que certains à la Direction de l'Agriculture affirment que les vétérinaires ne doivent pas s'occuper d'élevage... bref, un ensemble de mesquineries qui sont d'autant plus stupides qu'il y a largement du travail pour tous dans tous les domaines.

Le seul réel handicap est l'absence d'une réelle connaissance du milieu agricole mahorais:

B) LA NECESSITE D'UNE TYPOLOGIE: PROPOSITIONS

Il faut bien l'avouer, les informations présentées dans ce travail ne donnent que des tendances et ne permettent en rien de bâtir un projet d'avenir sur l'élevage.

Or, le projet ODEADOM, ou celui de la Chambre Professionnelle, s'ils sont viables au niveau du suivi technique de la dizaine d'éleveurs, ne semblent pas l'être au niveau de leur "vulgarisation" car **la cible n'est pas connue**.

Présenter une "vitrine" ou un modèle est toujours très intéressant, mais si ces projets restent à ce stade, on pourra parler d'échec... Il faut se souvenir de toutes les malheureuses tentatives des années de la Décolonisation en Afrique: A Bingerville, en Côte d'Ivoire, on démontra qu'une Holstein pouvait produire ses 25 kg de lait quotidiens même en zone infestée de Glossines et ce, tant pendant la saison des pluies que pendant la saison sèche (Belle vitrine!). Le seul "petit" problème est que les vaches étaient en étable climatisée pour réaliser de telles performances. Heureusement, nous n'en sommes plus là actuellement, à Mayotte, mais la démarche globale est un peu similaire.

44 ménages avaient plus de 10 zébus en 1985. Faut-il travailler avec ces ménages? Mais qui sont-ils? Combien ont-ils de terres?... Seule la réponse à toutes ces questions permettrait de réellement savoir sur quoi on peut bâtir l'avenir. Peut-être serait-il plus intéressant de travailler avec les 493 ménages ayant de 5 à 9 zébus mais ont-ils suffisamment de disponibilités fourragères ou tout simplement de terres? Les actions ne peuvent évidemment pas être les mêmes si l'on travaille avec des éleveurs de plus de dix zébus ou avec des "éleveurs" ayant 1 ou 2 zébus et pas de terres. Les projets tels qu'ils sont montés à Mayotte, font penser que si.

On peut choisir de faire de la "production" ou du "développement" (encore que les deux se rejoignent), mais tout ceci n'est qu'élucubrations: **seule une typologie permettant de distinguer plusieurs types de propriétaires de zébus (selon des critères à définir tels la disponibilité en terres, la main d'œuvre présente sur l'exploitation, la présence de revenus parallèle, la structure du troupeau...), pourra faire connaître un peu mieux les éleveurs mahorais et donc permettra de cibler vraiment la population visée dans les divers programmes de développement.**

Il est assez paradoxal que des projets soient financés, sans que l'on n'ait la moindre idée de savoir si l'on pourra les pérenniser et surtout comment on pourra les pérenniser. Plus d'un projet de développement a échoué parce qu'on s'était trompé de cible et d'acteurs. Ici, à Mayotte, les vitrines existent mais personne n'a songé à la phase suivante: la vulgarisation.

Lorsque ce problème a été évoqué avec le Directeur de l'ODEADOM et celui de l'Agriculture de Mayotte, il nous a été répondu que l'on songeait à mieux étudier la sociologie mahoraise, en employant un chercheur de l'ORSTOM sur ce projet.

Ceci nous appelle deux réflexions:

- Pourquoi ne pas avoir pratiqué une telle étude, voici déjà quelques années, avant de financer d'autres projets? Il semblerait, encore une fois, que l'on ait mis la charrue avant les boeufs.
- Pourquoi ne pas profiter des différents Services de la Collectivité pour recueillir, déjà un maximum d'informations?

Pour ce qui est du Service Vétérinaire, nous avons proposé aux agents de la tournée de déparasitage de suivre un maximum d'éleveurs en remplissant à chaque passage et pour chaque éleveur la fiche présentée page suivante.

Ceci devrait permettre de savoir:

- quels sont les éleveurs qui se déplacent lors des tournées de la clinique,
- combien d'éleveurs sur une année participent à ces tournées,
- quel pourcentage d'éleveurs l'on retrouve d'une fois sur l'autre,
- quelle la structure du troupeau,
- quel est le taux d'exploitation,
- quel est le nombre moyen de veau par vache et par an (et par conséquent si existent réellement des problèmes de fertilité)
- comment évolue le cheptel de chaque éleveur ...

SUIVI DE TROUPEAU:

Commune: _____ *Localité:* _____

n° _____ **NOM du propriétaire:** _____

<u>DATE:</u>	<u>Nombre:</u>	<u>Mères:</u>	<u>Mâles:</u>	<u>Jeunes</u> (date naissance)	<u>Nombre déparasitages</u>		<u>Autres actes:</u> (castrations onglons...)
					INTERNE	EXTERNE	
ZEBUS:							
CAPRINS:							

C) LES BOUCHERS PEUVENT ET VEULENT ALLER A L'ABATTOIR:

Dès les premières conversations avec les bouchers, nous nous sommes rendus compte que la situation était loin d'être bloquée, du moins en ce qui les concernait:

1) Des bouchers qui collaborent :

Au départ, pour les raisons précédemment évoquées, les bouchers étaient plutôt réticents à l'idée d'aller à l'abattoir. Mais, en discutant plus ou moins longuement selon les individus et surtout en expliquant qu'aller à l'abattoir permettrait de mieux valoriser la viande, de faire aménager la Place du Marché, et de concurrencer de façon plus rationnelle une éventuelle importation de zébus sur pied, **tous les bouchers se sont convaincus de la nécessité d'aller à l'abattoir.**

Restait le problème de la taxe, certains évoquaient la possibilité d'une taxe (de 50F. pour plusieurs à 150 F. pour un). Mais, deux politiques pouvaient alors être choisies, "la carotte ou le bâton":

- soit, l'on choisissait de minimiser un maximum les taxes supplémentaires et l'on essayait de montrer l'intérêt pour la profession des bouchers d'utiliser l'outil qu'est l'abattoir. Dans ce cas, on pouvait espérer, sans trop de risques, la réussite du projet.
- soit, on ne laissait pas le choix aux bouchers et on les menaçait de saisir toute viande ne provenant pas de l'abattoir. Mais, vu la possibilité de vendre facilement la viande sur toute l'île en dehors de Mamoudzou, on avait alors le risque important de voir une partie importante de la filière échapper à tout contrôle.

Nous avons choisi d'expliquer, tout d'abord. Après un entretien avec le Président du Conseil Général et avis du Directeur de l'Agriculture, nous nous sommes rendus compte qu'il était possible de proposer un abattage sans taxe, du moins jusqu'en 1994. (Les coûts d'abattage seraient alors à la charge de la Collectivité).

Pour être sûr que les bouchers ne se rétractent pas, nous leur avons demandé de signer une attestation (voir Annexe C), confirmant qu'ils étaient prêts à se déplacer à l'abattoir. Nous leur avons bien précisé qu'une fois que tout le monde accepterait d'aller à Kaouéni, toute viande ne provenant pas de l'abattoir serait alors saisie.

Tous les bouchers ont signé l'attestation. Et, dans la pratique, dès qu'on leur a dit qu'ils pouvaient aller à Kaouéni, ils ont cessé d'abattre place du Marché. (L'expérience, il faut le dire, n'a duré que quelques jours, en attendant les décisions politiques, décisions qui tardent à venir. Peut-être les choses n'ont pas encore assez trainé comme cela?).

2) Le problème législatif réglé :

L'ordonnance n° 92-536 du 15 juin 1992 portant extension et adaptation à la collectivité territoriale de Mayotte du livre du code rural intitulé "des animaux et des végétaux", (Journal Officiel de la République Française, 18 juin 1992), (16), permet de clarifier la situation pour tout ce qui était abattage.

L'article 257, en particulier laisse un champ de manœuvre important quant aux décisions à prendre pour l'application de la suppression des tueries particulières: *"les tueries particulières sont supprimées. Des abattoirs de type industriel peuvent être ouverts, s'ils sont prévus au plan d'équipement en abattoirs de Mayotte. Un arrêté du Représentant du Gouvernement détermine les conditions d'application du présent article"*.

A donc été proposé au Prefet, l'arrêté suivant:

ARTICLE 1er : A compter du premier janvier 1993, les tueries particulières situées sur la commune de Mamoudzou sont supprimées. Tout abattage de zébus devra se faire à l'abattoir de Kaouéni ou dans tout autre abattoir agréé.

ARTICLE 2 : Les zébus arrivant à l'abattoir devront être accompagnés d'un laissez-passer établi selon le modèle joint en annexe (Annexe D), à retirer auprès de la Direction de l'Agriculture et de la Forêt (Services Vétérinaires).

ARTICLE 3 : Les redevances d'abattage et les taxes éventuelles incombant aux utilisateurs seront fixées, chaque année, par arrêté préfectoral et perçues par les gestionnaires des abattoirs agréés.

ARTICLE 4 : Une inspection sera effectuée, pour chaque abattage, par un agent des Services Vétérinaires désigné par le Directeur du même service. En cas de nécessité, la saisie des pièces présentant un danger pour la santé humaine ou animale sera ordonnée sous la seule autorité du Directeur des Services Vétérinaires. Aucune indemnité ne pourra, alors, être réclamée.

Les viandes déclarées propres à la consommation, seront alors estampillées et rendues aux bouchers (sous forme des cinq quartiers (deux demi-carcasses coupées en deux plus le cinquième quartier) non découpés et chauds) avec un laissez-passer délivré par l'agent contrôleur des Services vétérinaires.

ARTICLE 5 : La viande sera acheminée, par l'abattoir, au marché dans un véhicule préalablement agréé par les Services Vétérinaires.

ARTICLE 6 : La viande vendue sur le marché de Mamoudzou ne pourra être que de la viande estampillée dans les conditions précédemment décrites. Concernant la viande

chaude, celle-ci sera découpée sur les billots prévus à cet effet sur la place du marché , déposée sur les tables agréées par les Services Vétérinaires et vendue dans la demi-journée suivant l'abattage.

ARTICLE 7: En cas de découverte de viande non estampillée ou de non respects des précédentes dispositions, conformément à la section 3 du livre II du Code Rural, la marchandise sera saisie, sous l'autorité du Directeur des Services Vétérinaires, sans qu'aucune indemnité ne puisse être exigée, sans préjudice des sanctions prévues par la réglementation en vigueur.

ARTICLE 8 : Le Secrétaire Général, le Directeur de l'Agriculture et de la Forêt, le Directeur des Services Vétérinaires, le Commissaire de Police de Mamoudzou, et le Commandant de la Compagnie de gendarmerie sont chargés chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Collectivité Territoriale de Mayotte.

Cet arrêté serait accompagné d'un autre arrêté stipulant qu'en 1992 et 1993, les abattages dans les abattoirs agréés sont exonérés de toute taxe et redevance.

Ces projets d'arrêtés ont été soumis à l'avis de la Direction Générale de l'Alimentation (du Ministère de l'Agriculture), quant à la possibilité légale pour le Préfet de signer de tels arrêtés. Une réponse positive nous est parvenue (voir Annexe D). **Le problème légal ne peut donc plus être accusé de bloquer le système.**

3) L'aménagement de la place du Marché :

Restait un autre problème à résoudre: on ne pouvait décemment demander aux bouchers d'utiliser l'abattoir pour améliorer la qualité bactériologique des viandes et, dans le même temps, laisser ces viandes à même le sol, pour la vente.

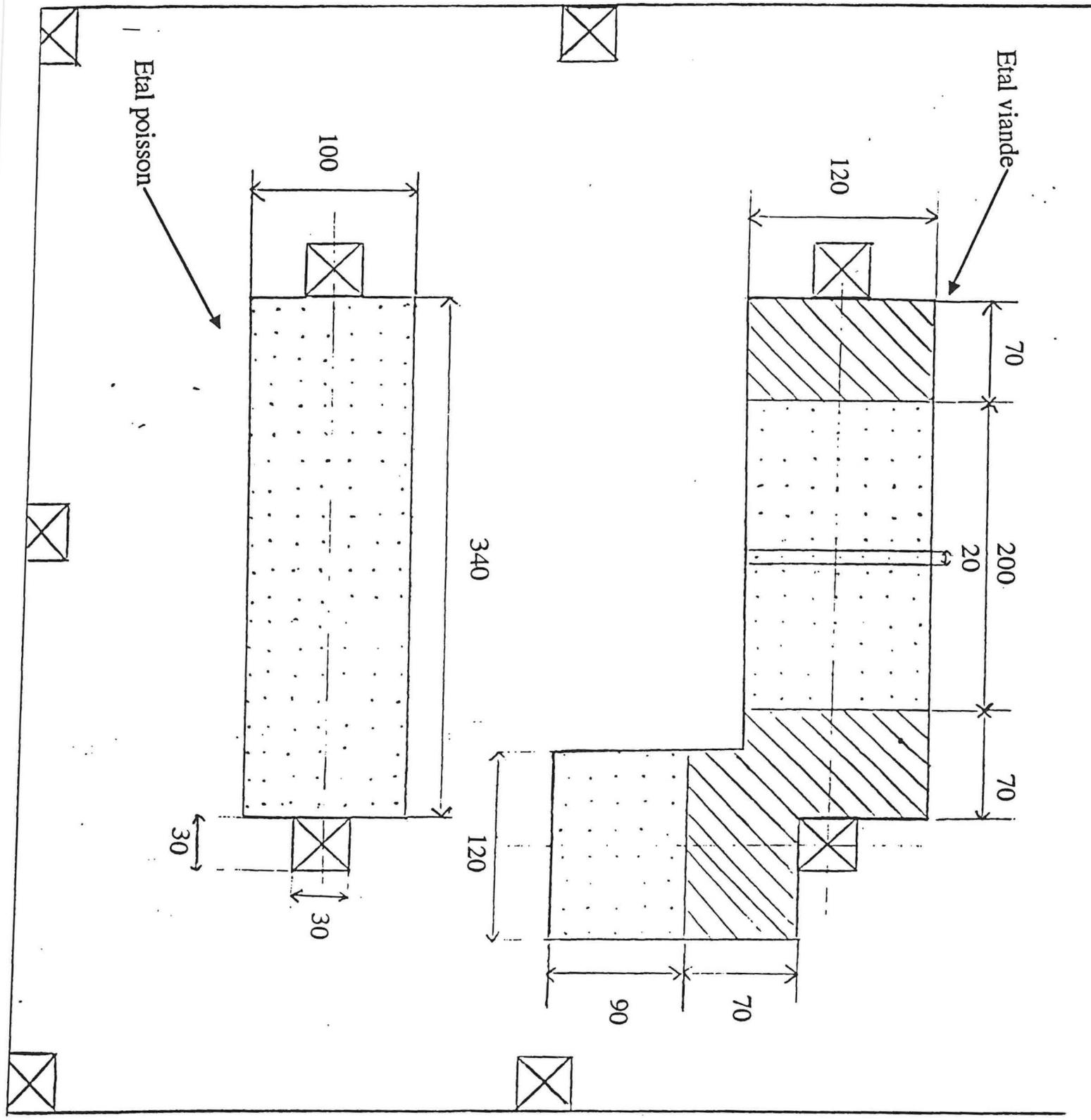
L'aménagement du lieu de vente était donc indispensable.

A l'endroit où se fait habituellement la vente de la viande, se vend aussi le poisson. Il s'agit, par conséquent de faire cohabiter les deux productions sur la même halle.

Trois zébus, aux maximum, étant abattus par jour, il nous a paru nécessaire de prévoir trois sites pour trois bouchers, chaque site étant composé d'un lieu de découpe (révêtu de bois) et un autre pour la présentation de la viande.

Après avis des bouchers, il a été décidé de proposer, à la chambre Professionnelle, qui a la gestion de place du Marché, le plan suivant:

ETALS VIANDE ET POISSON MARCHE DE MAMOUDZOU



Légende:

- Bois
- Ciment lissé
- Piliers

Les cotes sont en cm

700
340

Monsieur Giraud, le Président de la Chambre Professionnelle, s'est montré très coopératif et a même proposé plus que nous ne pouvions l'espérer. Selon lui, il est nécessaire de fournir aux bouchers, outre un site de découpe et de présentation, des instruments (couteaux, scies, balances, blouses...) et une formation (avec l'envoi de bouchers en métropole ou à La Réunion).

Le seul problème de ce projet ambitieux est que la Chambre Professionnelle n'envisage cette dépense que comme un investissement, ce qui implique la participation financière des bouchers lors de chaque abattage. A notre inquiétude de voir, une fois de plus, la bonne volonté des bouchers mise à l'épreuve, Monsieur Giraud nous proposa une nouvelle réunion, en date du 1 octobre 1992, cette fois avec les bouchers.

Seuls deux bouchers participèrent à cette réunion, représentant plus ou moins de la profession. La question de la taxe fut rapidement réglée: en effet, actuellement lorsque les bouchers ont besoin d'une balance, ils en empruntent une à l'une des femmes qui vendent des légumes, sous la même halle. En échange de cet emprunt, un kilo et demi de viande est cédée, soit 60 F par abattage. Une taxe de 50 F pour user d'une structure possédant tout le matériel pour la vente ne serait donc que bénéfiques pour les bouchers.

Un architecte, mandaté par la Chambre professionnelle, est à l'étude du plan proposé et le gros œuvre de la structure devrait être achevé d'ici deux-trois mois. Quant aux stages de formation, ils ont déjà débuté avec les employés de la Copprel (ce qui a permis d'abattre et découper deux zébus en deux heures environ). Un autre cours est prévu pour les bouchers traditionnels, pour leur montrer comment, par une découpe appropriée, on peut valoriser la viande. Les cours sont assurés en grande partie, par le technicien J.P. Dussud qui a une très bonne expérience en abattoir.

4) Les principaux obstacles levés :

Tous les obstacles ont donc été levés et une simulation a été réalisée: le lieu d'abattage traditionnel a été "fermé " par des rubans plastiques (du style de ceux que l'on utilise pour les travaux routiers) et des écriteaux ont été apposés, précisant la nécessité de se rendre à l'abattoir pour tuer les animaux.

Sur la place du Marché, des tables de travail ont été déposées sur des traitaux, proche de ce que pourra être la structure future. La réussite de cette simulation a prouvé la viabilité des propositions énoncées précédemment.

Le seul problème qui persiste est l'inertie administrative. Pendant un temps, c'était l'attente de la réponse du Ministère au sujet de la possibilité de faire signer par le Préfet les arrêtés, qui bloquaient tout. Maintenant, se pose la nécessité d'établir un règlement intérieur pour l'abattoir. (On ne répétera jamais assez que l'abattoir est inauguré depuis plus d'un an et demi!) A force de tergiverser de la sorte, on va gaspiller le capital confiance que l'on a réussi, enfin, à créer avec les bouchers (bouchers qui comprennent mal pourquoi ils ne peuvent plus aller à l'abattoir).

Si l'on ne voulait pas faire utiliser l'abattoir, pourquoi, dans ce cas, l'avoir fait construire?

D) L'IMPORTATION DE ZEBUS VIVANTS :

1) Conditions d'importation d'animaux vivants face aux risques d'épizootie :

Nous l'avons vu dans le chapitre correspondant au statut sanitaire de l'île, le cheptel zébu mahorais est particulièrement bien protégé des grands fléaux pathologiques. Il serait un peu restreint de limiter le danger à la seule Dermatose Nodulaire Contagieuse, pour la simple raison qu'elle a sévi à la Réunion. Mais, il bon de rappeler que les conclusions du Rapport Gourreau (07), concernant la fameuse Dermatose de la Réunion, est que seul le refus d'importer des animaux vivants était réellement efficace pour empêcher l'épizootie.

Le danger d'une quarantaine est que, aussi bien qu'elle soit faite initialement, il arrive un moment où elle devient une passoire. Tout le monde est d'accord pour se l'accorder (07).

Mais, si les politiques veulent prendre ce risque, nous avons proposé dans le protocole suivant les conditions, tel qu'elles ont été proposées au Directeur de la Copprel, pour minimiser le plus possible les risques d'épizooties:

Objet: Conditions d'importation à titre exceptionnel, dans le cadre du programme ODEADOM de 20 zébus reproducteurs malgaches.

"VU l'ordonnance n° 92-536 du 15 juin 1992 portant extension et adaptation à la Collectivité Territoriale de Mayotte du livre du code rural intitulé "Des animaux et des végétaux",

VU les informations sanitaires de l'Office International des Epizooties (Vol. 5-n°6 du 14 février 1992), concernant la déclaration des quatre foyers de Fièvre de la Vallée du Rift en février 1992, à Madagascar,

VU la présence de 146 foyers de Dermatose Nodulaire Contagieuse signalés, à l'OIE, de janvier à octobre 1991, et l'existence à l'état endémique de tuberculose, charbons... à Madagascar, et vu l'article 225 du Code Rural précisant la liste des Maladies Légalement Réputées Contagieuses,

le Directeur des Services Vétérinaires et de l'Elevage, sous conseils de la Direction générale de l'Alimentation du Ministère français de l'agriculture,

- met en garde contre le danger d'importation de bovins vivants en provenance de Madagascar

- n'autorisera une importation limitée de reproducteurs (dans le cadre du projet

ODEADOM) que si les précautions suivantes auront été respectées:

+ 1) les animaux pré-sélectionnés devront être séparés, du reste du troupeau et isolés jusqu'à leur départ vers Mayotte, pendant au moins 30 jours, dans une zone pouvant être considérée comme zone de quarantaine, comme la définit le Code Zoo-Sanitaire International. Un dépistage des maladies suivantes devra être pratiqué:

- * Tuberculose (MLRC)
- * Brucellose
- * Chlamydie
- * Fièvre Q
- * Leucose (MLRC)
- * Dermatose Nodulaire Contagieuse (MLRC)
- * Fièvre Catarrhale des bovidés (MLRC)
- * Fièvre de la Vallée du Rift (MLRC)
- * IBR-IPV
- * Maladie des Muqueuses

Les élevages d'origine devront être indemnes de ces maladies. Les animaux devront être identifiés de façon pérenne, et les résultats de laboratoire devront être fournis en ce qui concerne les sérologies.

+ 2) Aucun cas de charbons (tant symptomatique que bactérien) ne devra avoir été décrit dans les élevages d'origine et les animaux pré-sélectionnés ne devront pas être vaccinés.

+ 3) Les bovins devront subir, 48 heures avant l'embarquement un déparasitage externe (Tactic*), interne (Ivomec D*), associé à un traitement piroplosmicide (Carbéssia*) et antibiotique (Terramycine LA*). Un dépistage de piroplosmose et anaplasmosse sera alors pratiqué.

+ 4) Présentation d'un Certificat Sanitaire établi par un vétérinaire sanitaire officiel dans les trois jours précédant l'embarquement et attestant que les animaux importés:

- a) sont identifiés de façon pérenne
- b) ne présentent aucun symptôme de maladie
- c) proviennent d'un pays indemne de fièvre aphteuse, de peste bovine, de peste des petits ruminants, de péripneumonie contagieuse, et qu'ils y ont séjourné depuis leur naissance ou depuis au moins six mois.

d) que dans les lieux où ils ont séjournés au cours des six mois précédant l'embarquement, il n'a été constaté, durant cette période, aucun cas de charbon bactérien, symptomatique, piroplosmose, brucellose, dermatose nodulaire contagieuse, leptospirose, listériose, paratuberculose, rage, chlamydie, fièvre Q et toxoplasmosse.

- e) ne présentent pas de réaction à l'intradermotuberculination, ni de parasites san-

guins à la lecture d'un étalement (les lectures seront faites au moment de l'établissement du Certificat Sanitaire).

g) ont subi juste avant l'embarquement les traitements évoqués au point 3), sous contrôle de l'autorité délivrant le certificat.

+ 5) Un vétérinaire des Services Vétérinaires Mahorais devra effectuer un examen clinique des animaux, sur le bateau avant le débarquement.

+ 6) A l'arrivée à Mayotte, les animaux devront être conduits, dans un véhicule "étanche" (pour éviter un contact avec les insectes et une perte de déjections), vers un **local de quarantaine digne de ce nom** (avec pédiluve en fonctionnement constant, présence de moustiquaires aux entrées et sorties d'air, désinsectisation constante (Style Vapona (ND)), vide sanitaire entre le passage des animaux, déjections traitées ou détruites...). **Le local de quarantaine, comme le véhicule de transport, devront être, préalablement, agréés par la Direction des Services Vétérinaires.** Une intradermotuberculination et une prise de sang seront alors pratiquées **par les Services Vétérinaires.** Les animaux resteront dans la quarantaine, jusqu'à l'obtention des résultats des sérologies pratiquées huit semaines minimum après l'arrivée des animaux à Mayotte (temps correspondant à la plus longue incubation des maladies pré-citées, leucose exceptée). A la réception des résultats, un examen clinique et une intradermotuberculination, pratiqués par un vétérinaire de la D.S.V permettra de lever la quarantaine.

Ces conditions sont les précautions minima à prendre pour éviter tout risque sanitaire. Dans le cas du non-respect de ces recommandations, la Direction des Services Vétérinaires de Mayotte ne pourra autoriser une quelconque importation.

Tous les frais inhérents à ces conditions ne seront, en aucun cas à la charge, de la Direction des Services Vétérinaires qui se contentera de vérifier les plans de conception de la quarantaine et du véhicule de transport et de pratiquer l'examen clinique et l'intradermotuberculination à l'arrivée des animaux, ainsi que le prélèvement en vue des sérologies au bout des huit semaines.

L'autorisation d'importer un nombre limité de reproducteurs en provenance de Madagascar ne sera délivrée, qu'après vérification des consignes énoncées ci-dessus. En cas de non respect de ces conditions ou de découverte de positivité lors de la quarantaine, les animaux seront refoulés aux frais de l'importateur."

La quarantaine proposée peut paraître stricte. En fait, la réalité nous prouva qu'il s'agissait bien d'une nécessité:

Lorsque le directeur de la Copprel se rendit à Madagascar, pour effectuer des prélèvements sanguins en vue de faire une approche de la situation sanitaire des cheptels d'origine, il ne put recueillir un nombre suffisant de prélèvements pour pouvoir espérer obtenir une quelconque représentativité. (Seuls dix animaux purent être prélevés correctement). (tout simplement par manque de matériel).

Tant que les animaux ne seront pas dans les eaux territoriales mahoraises, on ne pourra, donc, donner qu'un faible crédit aux affirmations suivant lesquelles les animaux sont en bonne santé.

La seule manière d'introduire des animaux, avec des risques faibles, sur le sol mahorais, sera donc de respecter scrupuleusement la quarantaine.

La sauvegarde du cheptel mahorais est à ce prix.

Parler d'une éventuelle protection des zébus locaux par des campagnes de vaccinations est de la pure utopie et prouve une totale méconnaissance de l'élevage zébu mahorais. Personne n'est capable de trouver les zébus éparpillés sur tout le territoire. Les éleveurs ne sont même pas tous répertoriés. De plus, l'on ne dispose pas de vaccins pour toutes les maladies susceptibles d'être introduites (comme la tuberculose, pour n'en citer qu'une).

Alors, si, pour amener quelques kilos de viande supplémentaires par amélioration génétique, (21) on en perd des dizaines par la pathologie, où est l'intérêt?

Il est à noter que la DGAL, questionnée sur l'opportunité d'une importation de zébus sur pied à Mayotte, a déconseillé fortement une telle pratique.

Reste, qu'il faut peut-être se poser la question de savoir pourquoi prendre le risque d'amener des maladies inexistantes à Mayotte, et s'il n'est pas intéressant de prendre un tel risque:

2) L'intérêt réel pour la filière d'une importation de zébus sur pied:

La réponse à cette problématique sera rapide:

-en ce qui concerne le circuit envisagé pour l'approvisionnement en zébus de l'abattoir:

Il a été montré clairement qu'il est possible avec un minimum de bonne volonté de faire abattre les zébus mahorais dans l'unique abattoir mahorais (mais est-ce vraiment l'intérêt de tous?). Amener des zébus malgaches n'apporterait donc rien à la filière (si ce n'est une concurrence accrue), et ne permettrait qu'à la Copprel d'être enfin un peu bénéficiaire (ce qui pourrait expliquer sa mauvaise volonté évidente depuis dix huit mois à faire venir des zébus mahorais dans sa structure).

Aux idées précédentes est avancé souvent l'argument déjà évoqué que les bénéfices seront réinjectés dans la filière. Mais, comme nous avons démontré que l'on travaille, à Mayotte, "sans filet", sans connaissance fiable, du milieu, il apparaît difficile d'accepter un tel argument (et les personnes bénéficiaires des aides, nous l'avons déjà vu en ce qui concerne l'ODEADOM, ne seraient pas, forcément, celles qui pâtissent de la concurrence ou de l'apparition des maladies).

Enfin, sur un plan plus polémique, il faut remarquer que cette viande fraîche malgache (valorisée par le traitement au froid), serait destinée essentiellement aux M'-

zoumgous (blancs) ou à quelques mahorais privilégiés. Peut-on encore parler à ce stade de "développement"? et "de viande non destinée à une élite".

- *en ce qui concerne l'importation de reproducteurs:*

Là aussi, le jeu ne semble pas en valoir la chandelle: les taureaux reproducteurs serviraient avant tout de vitrines pour inciter les éleveurs à pratiquer de l'insémination artificielle et leur montrer l'intérêt de la génétique. Mais a priori, en quelques années d'inséminations et de selections dans la population zébu mahoraise, les résultats devraient être tangibles et fournir des animaux phénotypiquement supérieurs.

Il semble donc urgent de ne rien faire à ce niveau mais au contraire de recentré les objectifs des différents plans d'aide au développement agricole.

CONCLUSIONS

Quatre grands axes ont pu être dégagés:

- Un niveau sanitaire excellent: ce statut de virginité face à de nombreuses maladies s'explique principalement par l'insularité de Mayotte. Ceci ne fait que pousser à une très grande prudence pour l'importation de zébus en provenance de Madagascar où l'on sait trouver toutes ces entités pathologiques faisant défauts à " l'île aux mille parfums".

- Une filière méconnue surtout, dans sa partie amont: seule une typologie permettrait de faire une politique cohérente de développement de l'élevage. Les schémas proposés actuellement (plantations de fourrages, amélioration génétique...) peuvent-ils vraiment concerner un maximum d'éleveurs? Il est trop facile de dire que l'élevage mahorais ne représente rien, surtout en ce qui concerne la production, et n'est pas un avenir pour Mayotte: tant que l'on ne pourra rien proposer d'autre (les industries d'exportations ne sont pas pour demain) , il faudra bien faire avec ces 22 % d'éleveurs de zébus. L'importation de zébus de Madagascar risque de menacer cet élevage de cueillette.

- Justifier l'importation de zébus malgaches par le non-fonctionnement de l'abattoir est une aberration totale: les zébus mahorais peuvent se retrouver dans l'abattoir qui a été construit pour eux: aucun obstacle sérieux, si ce n'est une volonté peu affichée de la part des décideurs (Copprel, Direction de l'Agriculture), ne s'y oppose. Il doit être possible aussi de mieux valoriser cette viande et de correspondre aux désirs de la clientèle métropolitaine et de certains mahorais.

-Vu la faiblesse du niveau de production de l'élevage mahorais, un minimum de protectionnisme s'avère nécessaire: il semble difficile de dire qu'un circuit n'est créé que provisoirement et que le jour (bien hypothétique) où la production mahoraise le permettra, ce circuit disparaîtra. Importer des zébus ne pourra qu'avoir des conséquences sur les prix et diminuer la "sur-cotation" de la viande, et par conséquent pénaliser un pôle d'activité.

AINSI, LES POLITIQUES DOIVENT SAVOIR QU'ACCEPTER LES IMPORTATIONS DE ZEBUS SUR PIED, C'EST PRENDRE LE RISQUE DE PENALISER FORTEMENT LES ELEVEURS , SANS GRAND BENEFICE POUR LA FILIERE.

Notre rôle au sein de la Direction des Services Vétérinaires de Mayotte, aura été de les prévenir. La décision, en tant qu'élus leur appartient: qu'ils en payent les conséquences s'ils leur prenaient envie d'ignorer nos conseils...Mais, ce serait alors, hélas, aux éleveurs à subir les premiers ces conséquences..

BIBLIOGRAPHIE:

- 1) *BERKHOFF (J.M.)*: "La santé animale à Mayotte" (Services Vétérinaires, Mamoudzou, décembre 1991) 14 pages.
- 2) *COLLECTIVITE TERRITORIALE DE MAYOTTE* ; (*Ministère de l'Équipement, du Logement, des Transports et de la Mer*): "Schéma d'aménagement territorial de Mayotte - Livre Blanc", (Document provisoire) (Coll.Terr. de Mayotte, Mamoudzou, mars 1991) 176 pages.
- 3) *COOPERATIVE POUR LA PROMOTION DE L'ELEVAGE*: "Rapport relatif à la mission effectuée par la COPPREL pour l'étude de l'importation de zébus" (Copprel, Mamoudzou, 16/04/92) 4 pages.
- 4) *COOPERATIVE POUR LA PROMOTION DE L'ELEVAGE*: "Demande d'aide auprès de l'ODEADOM pour le financement d'un programme de développement de la filière viande à Mayotte: élevage bovin et élevage caprin" (Copprel, Mamoudzou, avril 1991) 19 pages.
- 5) *DIRECTION DE L'AGRICULTURE (MAYOTTE)*: " Enquête sur la production agricole. Tome 2- Structures des exploitations agricoles ~1986 " (Représentation du Gouvernement, Mayotte, Direction de l'agriculture, Mamoudzou, 1987) 51 pages.
- 6) *ENCYCLOPEDIA UNIVERSALIS*: "Comores" (Encyclopédia Universalis, 1982) corpus 5- pages 190 à 194
- 7) *GOURREAU (J.M.)*: "Compte rendu de mission, sur la Dermatose Nodulaire Contagieuse (D.N.C) à la Réunion " (diffusion restreinte) (Centre National d'Etudes Vétérinaires et Alimentaires- Laboratoire Central de Recherches Vétérinaires, Maisons-Alfort, avril 1992) 51 pages.
- 8) *INSTITUT D'ELEVAGE ET DE MEDECINE VETERINAIRE DES PAYS TROPICAUX, SOCIETE D'ETUDES TECHNIQUES INDUSTRIELLES ET FRIGORIFIQUES*: "Dossier Technique: Marchés de la viande-Etals de boucherie" (IEMVT-SECRETIF, Paris, 1972) 51 pages et 10 plans.
- 9) *JORDANO (T)* : "Contribution à l'étude de la tuberculose dans les espèces bovines et caprines sur l'île de Mayotte -Océan Indien" (Thèse vétérinaire,Ecole Nationale Vétérinaire, Lyon, 1992) 102 pages.
- 10) *MINISTERE DE L'AGRICULTURE, SERVICE CENTRAL DES ENQUETES ET ETUDES STATISTIQUES*: "Aperçus sur l'agriculture dans l'île de Mayotte, en 1985" (SCEES, Paris, 1987) S. DOM n°76, Septembre 1987,14 pages.
- 11) *MINISTERE DE L'AGRICULTURE, SERVICE CENTRAL DES ENQUETES ET ETUDES STATISTIQUES*: " Quelques données sur l'agriculture dans l'île de Mayotte, en 1978" (SCEES, Paris, 1979) S. DOM n°29, 22 pages.
- 12) *OFFICE DU TOURISME*: "Destination Mayotte, l'île aux parfums" (Collectivité Territoriale de Mayotte, Comité du Tourisme , Mamoudzou, Mayotte 1992)
- 13) *OFFICE INTERNATIONAL DES EPIZOOTIES*: "Code zoo-sanitaire internatio-

nal - Règles recommandées pour les échanges d'animaux et de produits animaux" sixième édition (O.I.E, Paris, 1986) 467 pages.

- 14) *ORDER (G.), LEFEVRE (P.C.): " La dermatose nodulaire contagieuse des Bovins" - Etudes et Synthèses de l'IEMVT, n° 25 (IEMVT, Maisons-Alfort, 1987) 99 pages*

- 15) *PETIT (J.M), MALAZERAT (J.P), CHARPENTIER (F.): "Enquête sur la production agricole. 2.Structures des exploitations agricoles-1986 " (Direction de l'agriculture, Mamoudzou-Mayotte, 1987) 48 pages.*

- 16) *REPUBLIQUE FRANCAISE: JOURNAL OFFICIEL: " Ordonnance n° 92-536 d du 15 juin 1992 portant extension et adaptation à la collectivité territoriale de Mayotte du livre du code rural intitulé "des animaux et des végétaux" "(Journal Officiel de la République Française, 18 juin 1992) page 7963-7964.*

- 17) *RIGAUD (S.): "Projet de développement de l'élevage bovin et caprin à Mayotte" -compte rendu d'expertise (Coopérative SICA-REVIA, Avril 1991) 10 pages.*

- 18) *RUAUT (P.Y) : "Proposition de formation agricole familiale à Mayotte" (Mémoire de fin d'études pour l'obtention du diplôme IEC du CNEARC, 1989) 123 pages.*

- 19) *RUMEAU ROUQUETTE (C.), BREAT (G.), PADIEU (R.): "Méthodes en épidémiologie -(échantillonnage, investigation, analyse) " Collection Statistiques en biologie et en médecine (Flammarion-Médecines Sciences- Paris, 3° édition, 1985) 398 pages.*

- 20) *SCHARTZ (D.): "Méthodes statistiques à l'usage des médecins et des biologistes" Collection Statistiques en biologie et en médecine (Flammarion-Médecines Sciences- Paris, 3° édition, 1969- 13 °tirage 1990) 306 pages.*

- 21) *SERRES (H.), GILBERT (J.), CHATILLON (G.) : "Possibilité d'accroissement de la productivité économique du Zébu Malgache par amélioration génétique et alimentation intensive" (Rev. Elev. Méd. vét. Pays trop., Maisons-Alfort, 1971) 24-(3) pages 467 à 476.*

- 22) *SERVICES VETERINAIRE ET DE L'ELEVAGE:"Rapport d'activité 1991" (D.S.V, Mamoudzou, Mayotte 1992)*

- 23) *SERVICES VETERINAIRE ET DE L'ELEVAGE:"Rapport d'activité 1990" (D.S.V, Mamoudzou, Mayotte 1991)*

- 24) *SERVICES VETERINAIRE ET DE L'ELEVAGE:"Rapport d'activité 1989" (D.S.V, Mamoudzou, Mayotte 1990)*

ANNEXES

ANNEXE A

	n° de Boucher	Sexe	Poids Vendu	Nbre de dents	Prix Achat	Transport	Prix Vente	Bénéfice
	A	B	C	D	E	F	G	H
1	8	M	130	4	3800	50	5200	1350
2	1	M	110	4	3300	50	4400	1050
3	5	M	95	4	2950	40	3800	810
4	7	F	140	8	4340	120	5600	1140
5	3	M	100	4	3100	100	4000	800
6	2	F	170	8	5300	80	6800	1420
7	1	F	120	6	3750	30	4800	1020
8	8	M	90	4	2850	#####	3600	750
9	3	M	140	6	4480	60	5600	1060
10	8	F	140	8	4600	120	5600	860
11	2	M	110	4	3650	50	4400	700
12	3	F	150	8	5100	100	6000	800
13	4	M	150	6	5200	150	6400	1050
14	7	F	120	6	4200	120	4800	480
15	1	F	125	4	4000	80	5000	920
16	7	M	140	6	4600	120	5600	880
17	3	F	130	6	4200	100	5200	900
18	5	M	100	4	3500	60	4000	440
19	4	M	120	4	3900	150	4800	750
20	3	F	150	6	4350	100	6000	1550
21	6	M	110	6	4000	200	4400	200
22	1	M	85	4	2500	100	3400	800
23	6	F	130	8	3900	60	5200	1240
24	1	M	100	4	3000	60	4000	940
25	3	M	80	4	2300	50	3200	900
26	6	M	95	4	2800	50	3800	950
27	5	F	140	8	4500	#####	5600	1100
28	X	F	98	4	2750	#####	3920	1170
29	1	M	120	6	3600	150	4800	1050
30	8	F	100	8	3200	100	4000	700
31	8	M	100	4	2950	100	4000	950
32	1	M	100	4	3000	100	4000	900
33	1	M	110	4	3060	60	4400	1340
34	6	M	110	4	3100	#####	4400	1300
35	1	M	95	4	3000	140	3140	660
36	9	M	80	4	2000	#####	3200	1200
37	5	M	75	4	2900	30	3000	700
38	2	F	100	6	2900	100	4000	1000
39	1	M	140	4	4500	80	5600	1020
40	8	M	90	4	2550	100	3600	950
41	8	M	110	4	3300	100	4400	1000
42	6	M	70	4	2800	100	2900	-100
43	7	F	130	6	4000	150	5200	1050
44	2	F	120	8	4000	200	4800	600

45	5	M	110	6	3500	100	4400	800
46	6	M	120	6	3500	90	4800	1210
47	1	F	90	4	2800	100	3600	700
48	5	M	90	4	3000	100	3600	500
49	7	M	100	4	3000	100	4000	900
50	8	M	110	4	3500	#####	4400	900
51	6	M	95	4	2800	100	3800	900
52	5	M	130	4	3800	150	5200	1250
53	8	F	120	8	4000	120	4800	700
54	1	M	150	8	5000	#####	6000	1000
55	6	M	95	4	3000	#####	3800	800
56	6	M	130	8	3800	#####	5200	1400
57	5	M	120	8	4200	#####	4800	450
58	6	F	150	8	4800	80	6000	1120
59	6	F	130	8	4000	0	5200	1200
60	7-4	M	120	6	CLAND	ESTIN	4800	-
61	5	M	100	4	2950	100	4000	950
62	8	M	80	2	2500	100	3200	600
63	3	F	130	8	3200	100	5200	1900
64	6	F	100	6	3100	100	4000	900
65	6	M	85	4	2000	100	3400	1300
66	5	M	95	4	2000	#####	3800	1800
67	5	M	95	4	2800	100	3800	900
68	2	F	130	8	4000	150	5200	1050
69	3	M	85	4	2400	100	3400	900
70	5	M	70	4	2740	60	2800	#####
71	1	F	170	8	5000	40	6800	1760
72	8	M	135	4	4600	100	5400	700
73	3	F	130	8	4500	100	5200	600
74	6	F	85	6	2800	60	3400	540
75	4	M	150	8	5000	100	6000	900
76	5	M	80	4	2800	100	3200	300
77	2	M	160	8	5800	100	6400	500
78	6	F	100	8	3700	#####	4000	300
79	2	M	75	4	2400	60	3000	540
80	5	M	140	6	4500	80	5600	1020
81	2	M	120	4	4080	50	4800	670
82	6	M	130	4	4500	60	5200	640
83	8	F	110	8	3800	100	4400	500
84	4	M	180	8	5500	150	7200	1550
85	7	F	100	8	3400	100	4000	500
86	8	F	110	8	3800	100	4400	500
87	2	F	90	8	2900	60	3600	640
88	9	M	70	4	1900	60	2800	840
89	8	F	80	8	1800	#####	3200	1400
90	9	M	120	6	4000	80	4800	720

ENQUÊTE FILIERE VIANDE

MAYOTTE

2° SEMESTRE 1992

BOUCHIERS

Localité: MAMOUDZOU

n°1

Nom: Yssoufi Moussa

MARCHE ACTUEL:

Prix moyen d'un zébu: 5000 F

Est-ce l'éleveur qui les appellent parce qu'il veut vendre une bête? **OUI**, parfois ce sont les éleveurs qui viennent le voir au marché pour lui dire qu'ils veulent vendre.

Ou est-ce eux qui se déplacent pour chercher si un éleveur veut vendre? **OUI**, dans la plupart des cas.

Est-il facile d'acheter des bêtes? *Pas trop difficile*

Combien en achètent-ils par mois?

3 -5 / mois

Qui choisit la bête à acheter: **LES ELEVEURS**

Comment les choisissent-ils? *Réponse vague: selon les besoins en argent de l'éleveur, selon l'âge de la bête (les plus vieilles, les mâles...)*

Achètent-ils de la viande congelée? *Jamais pour la revente*

Revendent-ils ou achètent-ils une partie de viande à un autre boucher? *OUI, échanges*

Arrivent-ils toujours à vendre la viande de la bête abattue, le même jour? **PRESQUE**

Que font-ils alors de la viande? *Mis au congélateur ouvert jusqu'au lendemain.*

PERSPECTIVES:

A combien d'animaux abattus par jour, le marché de Mamoudzou est-il saturé? *Lui a pas mal de clients et arrive toujours (ou presque) à vendre. Mais pense qu'avec trois zébus par jour ,au milieu du mois, le marché est saturé.*

Avis sur l'abattoir de Kaouéni? *Très bien au niveau de l'hygiène , mais actuellement la taxe correspond aux bénéfices du boucher : donc impossible d'y aller .*

A quelles conditions, seraient-ils d'accord pour l'utiliser? *Lui serait prêt à y aller mais à condition que la taxe soit plus basse: à 150 F maximum il irait.*

ENQUÊTE FILIERE VIANDE

MAYOTTE

2° SEMESTRE 1992

BOUCHERS

Localité: *SADA (mais abat à Mamoudzou)*

n°2

Nom: *Hassani Moussa (dit Baé)*

MARCHE ACTUEL:

Prix moyen d'un zébu: 8 000 F max (1 500 F pour veaux qui sont souvent revendus)

Est-ce l'éleveur qui les appellent parce qu'il veut vendre une bête? **OUI** Reste le plus souvent à Mamoudzou où les éleveurs le joignent et lui se déplace pour acheter.

Est-il facile d'acheter des bêtes? *Oui, il y en a :Si les bouchers avaient plus d'argent...*

Combien en achètent-ils par mois?

5-6 / mois

Qui choisit la bête à acheter: **LES ELEVEURS**

Comment les choisissent-ils? *Eleveurs montrent la bête qui va être vendue. Il ne reste alors plus qu'à discuter le prix.*

Achètent-ils de la viande congelée? **Jamais**

Reviennent-ils ou achètent-ils une partie de viande à un autre boucher? **Souvent.** *Echange de viande (par échange de clients) 2 à 3 fois par mois (environ 20-30 kg à chaque fois)*

Arrivent-ils toujours à vendre la viande de la bête abattue, le même jour? **NON**

Que font-ils alors de la viande? *Pas de frigo. D'où congélation environ 1 fois/mois*

PERSPECTIVES:

A combien d'animaux abattus par jour, le marché de Mamoudzou est-il saturé? *Vers le 10-15 de chaque mois, le marché est saturé . La viande reste alors. Avec 5-6 zébus en fin de mois , ça passerait largement (car les gens touchent alors leur salaire).*

Avis sur l'abattoir de Kaouéni? *Bien- N'est pas trop loin, mais il faudrait alors une camionnette gratuite pour transporter les animaux.*

A quelles conditions, seraient-ils d'accord pour l'utiliser? *Taxe à 20 F, marcherait. (50 F à la rigueur). Non, à 100 F.*

Autres problèmes du marché de la viande?... *Inquiétude sur les saisies opérées par la DSV. Dans le cadre de l'abattoir, a peur que ce soit encore pire.*

ENQUÊTE FILIERE VIANDE

MAYOTTE

2° SEMESTRE 1992

BOUCHIERS

Localité: MAMOUDZOU

n° 3

Nom: Abdallah Ben Alli (dit Délégué)

MARCHE ACTUEL:

Prix moyen d'un zébu: 6500 F pour le dernier acheté

Est-ce l'éleveur qui les appellent parce qu'il veut vendre une bête? OUI

Ou est-ce eux qui se déplacent pour chercher si un éleveur veut vendre? Des fois, OUI

Est-il facile d'acheter des bêtes? OUI

Combien en achètent-ils par mois?

3 / mois

Qui choisit la bête à acheter: LES ELEVEURS

Comment les choisissent-ils? *Eleveurs disent " je veux vendre celle -là " puis on discute le prix .*

Achètent-ils de la viande congelée? NON

Reviennent-ils ou achètent-ils une partie de viande à un autre boucher? *Chacun a ses clients et on peut redonner une partie à un autre collègue qui n'abat pas ce jour-là et qui a ses propres clients.*

Arrivent-ils toujours à vendre la viande de la bête abattue, le même jour? OUI, en deux heures de temps, souvent c'est vendu (certains clients réservant à l'avance)

PERSPECTIVES:

A combien d'animaux abattus par jour, le marché de Mamoudzou est-il saturé? 3-4 animaux et c'est trop.

Avis sur l'abattoir de Kaouéni? *La Copprel prend des gens formés en France pour abattre dans l'abattoir et non des bouchers. Les bouchers seraient d'accord pour abattre eux même à l'abattoir.*

A quelles conditions, seraient-ils d'accord pour l'utiliser? *Ne veut pas abattre à Kaouéni, sauf si: - se fait embaucher à la Copprel (Beaucoup de bouchers seraient intéressés de travailler là-bas comme employés)*

- Si tout est gratuit. En abattant là-bas, on vendrait là-bas aussi: les frais de voyage seraient les mêmes, donc ça irait.

ENQUÊTE FILIERE VIANDE

MAYOTTE

2° SEMESTRE 1992

BOUCHERS

Localité: MAMOUDZOU

n°4

Nom: Kambi Radjabou

MARCHE ACTUEL:

Prix moyen d'un zébu: 8 000 F max.. (2 000 F min) Mâle ou femelle pas d'importance, seule la grosseur intervient.

Est-ce l'éleveur qui les appellent parce qu'il veut vendre une bête? OUI

Ou est-ce eux qui se déplacent pour chercher si un éleveur veut vendre? Parfois

Est-il facile d'acheter des bêtes? OUI

4-8 / mois

Combien en achètent-ils par mois?

Qui choisit la bête à acheter: LES ELEVEURS

Comment les choisissent-ils? A la taille. *Rq: Le zébu, abattu ce jour, a le ganglion médiastinal hypertrophié mais personne ne sait s'il présentait des signes cliniques*

Achètent-ils de la viande congelée? NON

Revendent-ils ou achètent-ils une partie de viande à un autre boucher? OUI (≠ 30 kg)

Arrivent-ils toujours à vendre la viande de la bête abattue, le même jour? OUI

Que font-ils alors de la viande? *Jamais mis au congélateur.*

PERSPECTIVES:

A combien d'animaux abattus par jour, le marché de Mamoudzou est-il saturé? *Avec deux animaux par jour en milieu de mois, la viande reste jusqu'à 1 ou 2 heures de l'après-midi. A la fin du mois, avec trois- quatre ça marche.*

Avis sur l'abattoir de Kaouéni? *Ne lui plait pas de recevoir la bête toute faite, sans rien faire. En plus, il y a le transport en plus. A peur de la marchandise saisie sans indemnité.*

A quelles conditions, seraient-ils d'accord pour l'utiliser? *Sans taxe, sans avoir rien à payer et avec le transport gratuit.*

ENQUÊTE FILIERE VIANDE

MAYOTTE

2° SEMESTRE 1992

BOUCHIERS

Localité: *OUANGANI (mais toujours abattage à Mamoudzou)*

n°5

Nom: *Suffi Alli*

MARCHE ACTUEL:

Prix moyen d'un zébu: *8 000 F à 2 000 F.*

Est-ce l'éleveur qui les appellent parce qu'il veut vendre une bête? **OUI** (*descend au marché pour prévenir qu'il veut vendre*)

Ou est-ce eux qui se déplacent pour chercher si un éleveur veut vendre? **NON**

Est-il facile d'acheter des bêtes? *Assez*

4 -5 / mois

Combien en achètent-ils par mois?

Qui choisit la bête à acheter? **LES ELEVEURS**

Comment les choisissent-ils? *Celle qui est vieille, par exemple.*

Achètent-ils de la viande congelée? **NON**

Reviennent-ils ou achètent-ils une partie de viande à un autre boucher? **OUI, très svt.**

Arrivent-ils toujours à vendre la viande de la bête abattue, le même jour? **OUI, dit-il.** *Mais, la DSV l'a surpris à revendre de la viande congelée qui restait d'une journée précédente. (Avait laissé son congélateur ouvert, pour qu'elle ne gèle pas trop... et l'avait sortie pour qu'elle rechauffe avant la vente).*

PERSPECTIVES:

A combien d'animaux abattus par jour, le marché de Mamoudzou est-il saturé? *3 zébus O.K. à quatre c'est la saturation.*

Avis sur l'abattoir de Kaouéni? *N'a rien contre l'abattoir. Mais il se pose le problème de la commercialisation après l'abattage (où et comment), et le problème des taxes.*

A quelles conditions, seraient-ils d'accord pour l'utiliser? *Si on l'oblige, il ne fera plus le boucher. Lui est conseiller municipal. Si on le fait payer, fera autre chose. A la limite gratuit irait. A 50 F, non car craint la saisie.*

ENQUÊTE FILIERE VIANDE

MAYOTTE

2° SEMESTRE 1992

BOUCHIERS

Localité: *BANDRELE (mais abat à Mamoudzou)*

n° 6

Nom: *Abdoulatouf (en fait, plutôt aide boucher)*

MARCHE ACTUEL:

Prix moyen d'un zébu: *8000 F max (3500 F min.)*

Est-ce l'éleveur qui les appellent parce qu'il veut vendre une bête? **NON**

Ou est-ce eux qui se déplacent pour chercher si un éleveur veut vendre? **OUI**

Est-il facile d'acheter des bêtes? *Moyen*

Combien en achètent-ils par mois?

2 à 3

Qui choisit la bête à acheter: **LES ELEVEURS**

Comment les choisissent-ils? *Les éleveurs choisissent. Le bouvier prend souvent le plus vieux.*

Achètent-ils de la viande congelée? *Pour lui, en achète mais jamais pour revendre.*

Revendent-ils ou achètent-ils une partie de viande à un autre boucher? **OUI**

Arrivent-ils toujours à vendre la viande de la bête abattue, le même jour? **OUI, mais parfois, il faut attendre jusqu'à 2-3 heures de l'après midi.**

PERSPECTIVES:

A combien d'animaux abattus par jour, le marché de Mamoudzou est-il saturé? *Des fois, surcharge du marché (entre le 15 et le 20) avec deux zébus par jour. Si trois, dans ce cas il reste de la viande. Ex. aujourd'hui, un boucher est arrivé et s'est fait refouler; on lui a dit d'attendre demain pour abattre. Avec 4, en fin de mois ça passe.*

Avis sur l'abattoir de Kaouéni? *Les taxes sont trop élevées. Avec 250 F par tête, tout le bénéfice est mangé.*

A quelles conditions, seraient-ils d'accord pour l'utiliser? *Si pas de taxe. Ou à la limite avec une taxe de 50 F.*

ENQUÊTE FILIERE VIANDE

MAYOTTE

2° SEMESTRE 1992

BOUCHERS

Localité: *M'TSAPERRE (Mamoudzou)*

n°7

Nom: *Moidjié M' Binga (le plus vieux boucher, 40 ans d'abattage à Mamoudzou)*

MARCHE ACTUEL:

Prix moyen d'un zébu: 9000 F max jusqu'à 3000 F min.

Est-ce l'éleveur qui les appellent parce qu'il veut vendre une bête? **NON**

Avec deux ou trois jours de déplacement, le boucher arrive toujours à trouver un zébu.

Combien en achètent-ils par mois?

2 à 3

Qui choisit la bête à acheter: **LES ELEVEURS**

Comment les choisissent-ils? *Selon les besoins en argent de l'éleveur*

Achètent-ils de la viande congelée? *Jamais*

Revendent-ils ou achètent-ils une partie de viande à un autre boucher? *Très souvent (échange de clients...)*

Arrivent-ils toujours à vendre la viande de la bête abattue, le même jour? **OUI**

Que font-ils alors de la viande? *Jamais il n'en reste*

PERSPECTIVES:

A combien d'animaux abattus par jour, le marché de Mamoudzou est-il saturé?

Avec 2-3 animaux vers le 10-15 de chaque mois, le marché est saturé. Quand un boucher arrive avec une bête à abattre et qu'il y en a déjà deux, les autres bouchers lui disent d'attendre. 3-4 et même 5 en fin de mois passent très bien.

Avis sur l'abattoir de Kaouéni? *Ne veux pas en entendre parler.*

A quelles conditions, seraient-ils d'accord pour l'utiliser? *Jamais il n'y mettra les pieds, même gratuitement : la première année on va dire que c'est gratuit puis on fera payer au boucher et on saisira la viande. Le boucher ne pourra alors plus vivre.*

ENQUÊTE FILIERE VIANDE

MAYOTTE

2° SEMESTRE 1992

BOUCHIERS

Localité: *M'TSAPERÉ* (pour les bêtes les plus petites, sinon va à Mamoudzou, où il y a plus de clients. Mais, de toutes façons, même à M'Tsapéré, on vend bien car on a ses propres clients.

Nom: *Halidi Cheih*

n°8

MARCHE ACTUEL:

Prix moyen d'un zébu: 8 000 F max.. (jusqu'à 2 500 F min. pour un petit adulte)

Est-ce l'éleveur qui les appellent parce qu'il veut vendre une bête? **NON**

Où est-ce eux qui se déplacent pour chercher si un éleveur veut vendre? **OUI**, vont dans les villages et demandent.

Est-il facile d'acheter des bêtes? **NON**, il faut beaucoup marchander.

Combien en achètent-ils par mois?

3-4 / mois

Qui choisit la bête à acheter: **LES ELEVEURS**

Comment les choisissent-ils? *Parfois, vend les plus gros quand a besoin d'argent, mais souvent garde les plus beaux..*

Achètent-ils de la viande congelée? **NON**

Reviennent-ils ou achètent-ils une partie de viande à un autre boucher? **OUI**

Arrivent-ils toujours à vendre la viande de la bête abattue, le même jour? **NON**

Que font-ils alors de la viande? *Viande mise au congélateur et revendue le lendemain décongelée (environ une fois par mois, 5-10 kg).*

PERSPECTIVES:

A combien d'animaux abattus par jour, le marché de Mamoudzou est-il saturé? *3-4 zébus, par jour et le marché est alors saturé à Mamoudzou. A M'Tsapéré, si deux bêtes sont abattues, une carcasse va alors à Mamoudzou. (ça coûte 40 F ou un kilo de viande). En ce moment, difficile car nous sommes le 20 du mois.*

Avis sur l'abattoir de Kaouéni? *Trop loin de la ville et du marché. Aucun intérêt d'aller là-bas, loin et cher!*

A quelles conditions, seraient-ils d'accord pour l'utiliser? **NON**, *Sauf si c'est gratuit.*

Rq: *Avant il y dix-quinze an, il y avait tout ce qu'il fallait à M'Tsapéré: un tuyau d'eau, des tables pour la vente, mais tout a été détruit petit à petit. Avec un grillage et un gardien pour ouvrir le matin ça pourrait, de nouveau, bien marcher.*

ENQUÊTE FILIERE VIANDE

MAYOTTE

2° SEMESTRE 1992

BOUCHERS

Localité: *POROANI*

Nom: *Hamada Tsimpou*

n°9

Rq: Ce boucher était parti en pèlerinage à la Mecque, et a donc été absent pendant deux mois. Quand nous l'avons interrogé, ses collègues l'avait déjà longuement entretenu du problème de l'abattoir. Ses réponses sont nettement influencées par cet entretien. La première chose qu'il nous a dit est qu'il était d'accord avec les autres pour signer pour aller faire abattre ses bêtes à Kaouéni.

MARCHE ACTUEL:

Prix moyen d'un zébu: *Selon la taille de 2 500 F à 8 000 F.*

Est-ce l'éleveur qui les appellent parce qu'il veut vendre une bête? **NON**

Ou est-ce eux qui se déplacent pour chercher si un éleveur veut vendre? **OUI**

Est-il facile d'acheter des bêtes? *Très facile*

Combien en achètent-ils par mois?

4-5 / mois

Qui choisit la bête à acheter: **LES ELEVEURS**

Comment les choisissent-ils? *D'après la quantité d'argent qu' ils ont besoin.*

Revendent-ils ou achètent-ils une partie de viande à un autre boucher? *Echange souvent des clients.*

Arrivent-ils toujours à vendre la viande de la bête abattue, le même jour? **OUI**

PERSPECTIVES:

A combien d'animaux abattus par jour, le marché de Mamoudzou est-il saturé? 2-3

A quelles conditions, seraient-ils d'accord pour l'utiliser? *Si c'est gratuit, si on ramène bien la viande et le cinquième quartier au marché.*

ANNEXE B

ENQUÊTE FILIERE VIANDE- MAYOTTE

2° SEMESTRE 1992

ELEVEURS

Localité: *BADJONI (Tsingoni)*

Nom: *Saïd*

n°2

DESCRIPTIF DE L'ELEVAGE:

Personne interrogée: **Bouvier**

Age de l'élèveur "35 -40 ans" Activité principale: *Bouvier*

Importance de l'élevage pour la famille: *un peu de cultures vivrières en plus*

A (ou s'occupe) des zébus depuis combien de temps? *Depuis toujours*

Composition du troupeau: -Femelles 7

-Mâles 3

TOTAL: 10

Combien sont sa propriété: 3

A-t-il plus ou moins de bêtes qu'avant (il y a cinq ans par exemple)? **Moins**

Serait-il prêt à laisser identifier ses animaux (boucles, ...)? *pas à lui à décider.*

Avenir de l'élevage selon lui: *Inch Allah*

Compte-il augmenter son nombre de têtes? *Non*

Combien a-t-il de terres? *N'a pas de terres pour l'élevage.*

COMMERCIALISATION:

Tue-t-il, lui-même, des bêtes? *Non*

Combien d'animaux vendus par an et à qui? *A vendu un de ses propres taureaux (un petit 1800 F à un autre éleveur).*

Pourquoi vend-il les bêtes? *Avait besoin d'argent*

Comment choisit-il celles qu'il vend? *Avait besoin d'environ 2000 F*

Est-il facile de trouver quelqu'un à qui vendre? *Facile, surtout avec les bouchers*

CONDUITE DE L'ELEVAGE:

Problèmes sanitaires importants: **NON**, *mais a une bête apparemment bien parasitée*

Donne-t-il autre chose à manger à ses bêtes que l'herbe? **NON**

Détection des chaleurs-Mode de reproduction: *Laisse le taureau détaché*

Laisse-t-il le veau téter après la naissance? **OUI**

Connait-il l'importance de cette tétée? **NON**

Écoutait-il les cours à la radio? **NON**

ENQUÊTE FILIERE VIANDE- MAYOTTE

2° SEMESTRE 1992

ELEVEURS

Localité: *M'Roalé (Tsingoni)*

Nom: *Bacar Madi*

n°4

DESCRIPTIF DE L'ELEVAGE:

Personne interrogée: **Propriétaire (Bouvier)**

Age de l'"éleveur": *50 ans* Activité principale: *Elevage*

A (ou s'occupe) des zébus depuis combien de temps? *Depuis toujours*

Composition du troupeau: -Femelles 4

-Mâles 2

TOTAL: 6

Combien sont sa propriété: *4 (2 en location)*

A-t-il plus ou moins de bêtes qu'avant (il y a cinq ans par exemple)? **Moins** (*Car comme n'a que ça comme revenus, il a dû en vendre et en tuer pour le mariage de sa fille*)

Serait-il prêt à laisser identifier ses animaux (boucles, ...)? **OUI**

Compte-il augmenter son nombre de têtes? *Quand ses enfants seront grands, il va augmenter son nombre.*

Combien a-t-il de terres? *Aurait aimé faire des plantations, mais n'a aucun terrain à lui: ses bêtes pâturent chez des amis.*

COMMERCIALISATION:

Tue-t-il, lui-même, des bêtes? **OUI**, *pour les cérémonies de mariage.*

Combien d'animaux vendus par an et à qui? *2 pour le mariage de sa fille.*

Comment choisit-il celles qu'il vend? *La plus bête est pour le beau-père. (toujours pour la cérémonie de mariage).*

Est-il facile de trouver quelqu'un à qui vendre? **OUI**

CONDUITE DE L'ELEVAGE:

Problèmes sanitaires importants: **NON** Type: *Une bête malade soignée, l'an dernier, par un VAT et guérie maintenant (sic!)*

Donne t-il autre chose à manger à ses bêtes que l'herbe? **NON**

Détection des chaleurs-Mode de reproduction: *"il court derrière ses bêtes et voit à leur comportement si elles sont en chaleur ou non"*

Laisse-t-il le veau téter après la naissance? **OUI**

Connait-il l'importance de cette tétée? **NON**

Ecoutait-il les cours à la radio? **OUI**, *aimerait qu'il y en ait de nouveau.*

ENQUÊTE FILIERE VIANDE- MAYOTTE

2° SEMESTRE 1992

ELEVEURS

Localité: SOULOU(M'Tsangamouji)

Nom: Amadé Saïd

n°5

DESCRIPTIF DE L'ELEVAGE:

Personne interrogée: Propriétaire

Age de l'"éleveur": 55 ans Activité principale: Ylang et Elevage

A (ou s'occupe) des zébus depuis combien de temps? Depuis toujours

Composition du troupeau:-Femelles 4

-Mâles 1

Combien sont sa propriété:Toutes

TOTAL:5

A-t-il plus ou moins de bêtes qu'avant (il y a cinq ans par exemple)? Moins: en a vendu 2 pour le mariage de sa fille.

Compte-il augmenter son nombre de têtes?En aura moins , car a d'autres filles.

Combien a-t-il de terres? A quelques (2 à 3) hectares .

COMMERCIALISATION:

Tue-t-il, lui-même, des bêtes? OUI, une vendue:le petit taureau à 2 500 F et une autre mangée pour le mariage.

A ensuite vendu de la viande , à M'Tsangamouji, à 35 F le kilo. (moins cher qu'à Mamoudzou car pas de transport). Il est alors facile de vendre directement la viande (même quand on n'est pas boucher).

CONDUITE DE L'ELEVAGE:

Problèmes sanitaires importants:NON (une seule bête malade l'an dernier).

Donne t-il autre chose à manger à ses bêtes que l'herbe? NON

Détection des chaleurs-Mode de reproduction: Quand les bêtes montent sur les autres, elles sont en chaleur.

Rq: Pour lui, pas de problèmes. Dit ,même qu'il a 1 veau par vache et par an.

ENQUÊTE FILIERE VIANDE- MAYOTTE

2° SEMESTRE 1992

ELEVEURS

Localité: *LABATTOIR* (Tél. 60 03 92. 76,rue Bahoni - Pamandzi)

Nom: *Daniel Abdallah*

n°8

DESCRIPTIF DE L'ELEVAGE:

Personne interrogée: **Propriétaire**

Age de l'"éleveur" *41 ans* Activité principale: *Travaille à la Mairie, mais, pour lui, l'élevage est ce qu'il y a de plus important. A pu, grâce à la vente de ses bêtes envoyer ses neveux faire leurs études en France.*

Importance de l'élevage dans les revenus: *Pour lui, le plus important.*

A (ou s'occupe) des zébus depuis combien de temps? *1988*

Composition du troupeau: -Femelles: *16* (dont 3 Génisses)

-Mâles: *8* (dont 3 Veaux)

TOTAL:24

Combien sont sa propriété: *toutes*

A-t-il plus ou moins de bêtes qu'avant (il y a cinq ans par exemple)? **Moins:** *"Car n'a pas d'aides de l'agriculture, malgré ses demandes (ODEADOM...)"*

Serait-il prêt à laisser identifier ses animaux (boucles, ...)? **OUI**

Compte-il augmenter son nombre de têtes? *Si possible*

Quels changements va-t-il faire? (plantations de fourrages, achats d'autres mâles...): *Aimerait bien .*

Combien a-t-il de terres? *A seulement deux hectares (les autres ont été pris par la caserne. Avant il pouvait amener ses bêtes dans la caserne pour pâturer, mais le Commandant actuel ne veut bien que si lui donne une bête, chaque année. Alors D.Abdallah a refusé" (Sic!)*

COMMERCIALISATION:

Tue-t-il, lui-même, des bêtes? *Oui, un petit taureau pour le 31 décembre.*

Combien d'animaux vendus par an et à qui? *En 1991, 2 à un boucher (Ali Hamadi)*

Prix moyen de la bête? *6 750 F pour un taureau assez gros. et un jeune 4 500 F.*

Comment choisit-il celles qu'il vend? *Les méchant(e)s. Ne tue pas les vaches qui vont donner un veau ou quand elles en nourrissent un.*

Est-il facile de trouver quelqu'un à qui vendre? *OUI, très facile.*

A aussi donné deux bêtes à son frère pour l'aider.

CONDUITE DE L'ELEVAGE:

Problèmes sanitaires importants: **NON**, Sauf un "avortement", en fait une vache a été attaquée par un chien. Elle a perdu le veau et est morte ensuite.

Donne t-il autre chose à manger à ses bêtes que l'herbe? **NON**. *C'est son gros problème: il a moins de terres car l'armée lui en a pris une partie et de plus ne peut plus pâturer dans les forêts, car le Service des Eaux et Forêts lui interdit.*

Détection des chaleurs-Mode de reproduction: *Pas de détection, c'est le taureau qui décide qui il doit saillir.*

Laisse-t-il le veau téter après la naissance? **OUI**, *Lui sait que c'est important mais ne sait pas pourquoi c'est important. Les Vieux récupérait le colostrum pour le manger.*

Ecoutait-il les cours à la radio? *Non, car le matin est aux champs.*

ENQUÊTE FILIERE VIANDE- MAYOTTE

2° SEMESTRE 1992

ELEVEURS

Localité: *M'TSAMBORO*

Nom: *Nom non divulgué à cause des informations données ci-dessous.*

n°10

DESCRIPTIF DE L'ELEVAGE:

Personne interrogée: **Propriétaire**

Age de l'"éleveur" *~40 ans* Activité principale: *Elevage+vanille, ylang,bananes*

Importance de l'élevage dans les revenus: *C'est l' élevage qui rapporte le plus.*

A (ou s'occupe) des zébus depuis combien de temps? *Toujours eu.*

Composition du troupeau: -Femelles 4 (dont 1 Génisses)

-Mâles 1 (dont Veaux)

TOTAL: 5

Combien sont sa propriété: *4 sur les 5.*

A-t-il plus ou moins de bêtes qu'avant (il y a cinq ans par exemple)? *Moins, car a voulu construire deux maisons.*

Compte-il augmenter son nombre de têtes? *Voudrait bien , mais pas des bêtes en ferme.*

Combien a-t-il de terres? *N'a qu'une parcelle d'Ylang et encore, il n'a pas les titres de propriété pour cette parcelle. Il ne peut donc demander des aides, ni faire pâturer sous son Ylang. Il ne peut donc garder son élevage, que grâce à la solidarité des autres, qui le laisse pâturer sur leurs propres terres.*

COMMERCIALISATION:

Tue-t-il, lui-même, des bêtes? *Non*

Combien d'animaux vendus par an et à qui? *Une, vendue à un autre éleveur.*

Prix moyen de la bête? *Vendue à 1 300 F, car était petite.*

Pourquoi vend-il les bêtes? *Avait besoin d'argent.*

Comment choisit-il celles qu'il vend? *Avait besoin de 1 300 F, pour payer les études des enfants. 1 300 F, c' était suffisant. Vend aussi pour leur construire des maisons.*

Est-il facile de trouver quelqu'un à qui vendre? *OUI.*

CONDUITE DE L'ELEVAGE:

Problèmes sanitaires importants: **NON** Type: *Une fois , une qui a eu des boutons et ça a passé.*

Donne t-il autre chose à manger à ses bêtes que l'herbe? **OUI**, *parfois donne des branches coupées ou des cœurs de bananiers.*

Détection des chaleurs-Mode de reproduction: *N'a pas de taureaux , donc est obligé de voir quand une vache est en chaleur (quand elle monte une autre) et alors là , il emprunte le taureau du voisin.*

Rq. *Mieux vaut acheter du poisson que de la viande, au moins on en a pour toute la famille.*

ENQUÊTE FILIERE VIANDE- MAYOTTE

2° SEMESTRE 1992

ELEVEURS

Localité: *M'TSAMBORO*

Nom: *Moussa Shirba*

n°11

DESCRIPTIF DE L'ELEVAGE:

Personne interrogée: **Propriétaire**

Age de l'"éleveur" *61 ans* Activité principale: *Zébus, bananes, manioc.*

Importance de l'élevage dans les revenus et l'activité de la famille: *"très forte"*

A (ou s'occupe) des zébus depuis combien de temps? *Depuis toujours*

Composition du troupeau: -Femelles *5* (dont *2* Génisses)

-Mâles *1* (dont *Veaux*)

TOTAL:6

Combien sont sa propriété: *Toutes*

A-t-il plus ou moins de bêtes qu'avant (il y a cinq ans par exemple)? **Moins.** *A partagé entre ses enfants et en a vendu.*

Serait-il prêt à laisser identifier ses animaux (boucles, ...)? **NON :**

Compte-il augmenter son nombre de têtes? *Non, va déménager*

Combien a-t-il de terres? *Quelques hectares (3-4)*

COMMERCIALISATION:

Tue-t-il, lui-même, des bêtes? **OUI,** *pour vendre la viande à M'Tsamboro. (se vend très facilement, à 35 Fkilo).*

Combien d'animaux vendus par an et à qui? *Une, à un boucher.*

Prix moyen de la bête? *5 000 Francs*

Pourquoi vend-il les bêtes? *Avait besoin d'argent.*

Comment choisit-il celles qu'il vend? *Avait besoin de cette somme d'argent.*

Est-il facile de trouver quelqu'un à qui vendre? *Oui*

CONDUITE DE L'ELEVAGE:

Problèmes sanitaires importants: **NON** Type: *Juste les vers.*

Donne t-il autre chose à manger à ses bêtes que l'herbe? **NON**

Détection des chaleurs-Mode de reproduction: *Animaux se débrouillent. Les vaches montent les autres quand elles sont en chaleur.*

Laisse-t-il le veau téter après la naissance? **OUI**

Connait-il l'importance de cette tétée? *Non*

ENQUÊTE FILIERE VIANDE- MAYOTTE

2° SEMESTRE 1992

ELEVEURS

Localité: *M'TSAPERÉ*

Nom: *Abadallah Mohamed*

n°12

DESCRIPTIF DE L'ELEVAGE:

Personne interrogée: **Propriétaire**

Age de l'élèveur" *34 ans*
que de l'élevage)

Activité principale: *Menuisier (mais veut ne faire*

Importance de l'élevage dans les revenus de la famille: *la moitié des revenus*

A (ou s'occupe) des zébus depuis combien de temps? *8 ans*

Composition du troupeau:-Femelles *5* (dont *2 Génisses*)

-Mâles *3* (dont *Veaux*)

TOTAL:8

Combien sont sa propriété: *Toutes*

A-t-il plus ou moins de bêtes qu'avant (il y a cinq ans par exemple)? **Plus, MAIS a perdu trois bêtes mordues par les chiens.**

Serait-il prêt à laisser identifier ses animaux (boucles, ...)? **OUI**

Compte-il augmenter son nombre de têtes? *Aimerait mais le problème est que:*

Combien a-t-il de terres? *N' a pas de terres : fait pâturer autour du lycée en construction . Sinon serait près à faire n'importe quoi: planter fourrages...*

COMMERCIALISATION:

Tue-t-il, lui-même, des bêtes? *A tué une vache : a vendu la viande au marché de moudzou à 45 Francs le kilo. (très facilement).*

Prix moyen de la bête? *A gagné environ 3 900 francs*

Pourquoi vend-il les bêtes? *Parce qu'il avait un problème d'argent.*

Comment choisit-il celles qu'il vend? *A choisi la méchante qui l'embêtait quand il voulait l'attacher.*

CONDUITE DE L'ELEVAGE:

Problèmes sanitaires importants: " **OUI**" Type: *Quelques fois les bêtes n'ont pas d'appétit ou boîtent ou parfois ont de la diarrhée avec du sang.*

Donne t-il autre chose à manger à ses bêtes que l'herbe? **OUI**

Type: *Branches de jacques, tronc de bananiers, épluchures de bananes et manioc.*

Détection des chaleurs-Mode de reproduction: *Le taureau se débrouille.*

Laisse-t-il le veau téter après la naissance? **OUI**

Connait-il l'importance de cette tétée? *Non, mais sait que quand la vache n'a pas de lait il y a un problème.*

ENQUÊTE FILIERE VIANDE- MAYOTTE

2° SEMESTRE 1992

ELEVEURS

Localité: VAHIBE (*Passamainti*)

Nom: Attoumani Saïd

n°14

DESCRIPTIF DE L'ELEVAGE:

Personne interrogée: **Propriétaire**

Age de l'"éleveur" 50 ans Activité principale: *surtout l'Ylang.*

Importance de l'élevage dans les revenus et l'activité de la famille: *Faible*

A (ou s'occupe) des zébus depuis combien de temps? *Toujours eu*

Composition du troupeau: -Femelles 1 (dont Génisses)

-Mâles 2 (dont 1 Veaux)

TOTAL:3

Combien sont sa propriété: *Les trois.*

A-t-il plus ou moins de bêtes qu'avant (il y a cinq ans par exemple)? *Moins: en avait, soit disant, une vingtaine, mais les endroits où les bêtes pâturaient ont été progressivement supprimés par les Eaux et Forêts. "Et même plus de vingt" rajoute l'éleveur.*

Combien a-t-il de terres? *N'a pas assez de terres pour pâturer . A juste 1,5 ha d'Ylang.*

COMMERCIALISATION:

Tue-t-il, lui-même, des bêtes? *Parfois*

Combien d'animaux vendus par an et à qui? *Aux bouchers*

Prix moyen de la bête? *4 000 F.*

Pourquoi vend-il les bêtes? *N'a plus de place pour faire pâturer.*

Comment choisit-il celles qu'il vend? *Les vendra toutes petit à petit*

Est-il facile de trouver quelqu'un à qui vendre? *Très facile.*

CONDUITE DE L'ELEVAGE:

Problèmes sanitaires importants: **NON**

Donne t-il autre chose à manger à ses bêtes que l'herbe? **OUI**

Type: *Parfois des épluchures de bananes.*

Détection des chaleurs-Mode de reproduction: *Laisse faire la nature.*

Laisse-t-il le veau téter après la naissance? **OUI**

ENQUÊTE FILIERE VIANDE- MAYOTTE

2° SEMESTRE 1992

ELEVEURS

Localité: **CHIRONGUI**

Nom: *Ahamed Hanindouni (dit Papa Ahamed)*

n°16

DESCRIPTIF DE L'ELEVAGE:

Personne interrogée: **Propriétaire** (*mais a un bouvier*)

Age de l'"éleveur" ~55 ans Activité principale: *Garde-Champêtre à Chirongui*

Importance de l'élevage dans les revenus et l'activité de la famille: *Epargne , fêtes*

A (ou s'occupe) des zébus depuis combien de temps? *plusieurs dizaines d'années*

Composition du troupeau: -Femelles 10 (dont 1 Génisses)

-Mâles 3 (dont Veaux)

TOTAL:13

Ne sait pas trop combien a de bêtes, ni le sexe ratio: est obligé de compter

Combien sont sa propriété: *Toutes*

A-t-il plus ou moins de bêtes qu'avant (il y a cinq ans par exemple)? **Inchangé**

Serait-il prêt à laisser identifier ses animaux (boucles, ...)? **OUI**

Compte-il augmenter son nombre de têtes? *Ne peut pas par manque de terres*

Quels changements va-t-il faire? (plantations de fourrages, achats d'autres mâles...): *Si c'est possible, aimerait bien. (ne savait pas qu'on pouvait planter des fourrages).*

Combien a-t-il de terres? *5,5 ha où il a fait un grand parc dans une ravine, pour ses zébus la nuit. Le reste du temps, fait pâturer en forêt. (Rq: L'éleveur n'a pas trop pensé que les bêtes la nuit mangent et donc qu'un parc où il n'y a plus d'herbe en saison sèche, n'est pas forcément une bonne solution).*

COMMERCIALISATION:

Tue-t-il, lui-même, des bêtes? **OUI, essentiellement pour les fêtes religieuses.**

Combien d'animaux vendus par an et à qui? *1 mâle, vendu l'an dernier à Hamada Tsimpou de Poroani (Boucher à Mamoudzou)*

Pourquoi vend-il les bêtes? *la bête vendue a permis à son fils d'aller au Missouri*

Comment choisit-il celles qu'il vend? *Avait besoin de vendre une grosse bête pour payer le voyage aux Etats-Unis. (sinon abat les vieilles femelles).*

Est-il facile de trouver quelqu'un à qui vendre? *Très.*

CONDUITE DE L'ELEVAGE:

Problèmes sanitaires importants: **NON**

Donne t-il autre chose à manger à ses bêtes que l'herbe? **OUI,**

Type: *Coupe des herbes qu'il amène à ces bêtes (dont oranges(!), bananiers)*

Détection des chaleurs-Mode de reproduction: *Quand ça coule de la vulve. A la question "tous les combien une vache a un veau?", il répond "tous les ans" mais ses 9 femelles ont eu l'an dernier 2 veaux!*

ENQUÊTE FILIERE VIANDE- MAYOTTE

2° SEMESTRE 1992

ELEVEURS

Localité: *BOUENATSA*

Nom: *Hamedi Attoumani*

n°18

DESCRIPTIF DE L'ELEVAGE:

Personne interrogée: **Propriétaire**

Age de l'"éleveur": *48 ans* Activité principale: *OUI, (+Ylang-ylang et manioc...)*

Importance de l'élevage dans les revenus et l'activité de la famille: *Principal revenu*

A (ou s'occupe) des zébus depuis combien de temps? *depuis 38 ans*

Composition du troupeau: -Femelles 6 (dont 2 Génisses)

-Mâles 4 (dont 2 Veaux)

TOTAL:10

Combien sont sa propriété? *la moitié*

A-t-il plus ou moins de bêtes qu'avant (il y a cinq ans par exemple)? **Moins: il manque de terres et "a trop de voisins"**

Compte-il augmenter le nombre de ses bêtes? *Non, n' a pas assez de terres.*

Combien a-t-il de terre? *4,5 ha consacrés essentiellement aux bêtes.*

COMMERCIALISATION:

Tue-t-il, lui-même, des bêtes? *OUI, pour le mariage de ses enfants , pour les circoncisions...*

Combien d'animaux vendus par an et à qui? *Aucun l'an dernier.*

Pourquoi vend-il les bêtes? *En vendait pour que ses femmes aient de l'argent!*

Comment choisit-il celles qu'il vend? *les plus vieilles*

Est-il facile de trouver quelqu'un à qui vendre? *très facile.*

CONDUITE DE L'ELEVAGE:

Problèmes sanitaires importants: **NON, sauf les tiques.**

Donne t-il autre chose à manger à ses bêtes que l'herbe? **OUI**

Type: *Branches (bananiers, avocat, bois noir...)*

Détection des chaleurs-Mode de reproduction: *Quand les bêtes vont à la rivière, les bêtes en chaleur montent les autres.*

Laisse-t-il le veau téter après la naissance? **OUI**

Connait-il l'importance de cette tétée? *Non, mais laisse faire la nature.*

ENQUÊTE FILIERE VIANDE- MAYOTTE

2° SEMESTRE 1992

ELEVEURS

Localité: *MAVINGONI*

Nom: *Alimi Kouba*

n°19

DESCRIPTIF DE L'ELEVAGE:

Personne interrogée: **Propriétaire**

Age de l'"éleveur": ~40 ans Activité principale: *Elevage (+Ylang, +vanille, environ 20 kg par an)*

Importance de l'élevage dans les revenus et l'activité de la famille: *Faible*

A (ou s'occupe) des zébus depuis combien de temps? *Depuis l'âge de 15 ans.*

Composition du troupeau: -Femelles 3 (dont 1 Génisses)

-Mâles 0 (dont Veaux)

TOTAL:3

Combien sont sa propriété? *Toutes.*

A-t-il plus ou moins de bêtes qu'avant (il y a cinq ans par exemple)? **Moins**

Compte-il augmenter le nombre de ses bêtes? *Non, n'a pas de terres. Là où il fait de l'ylang, ça appartient à son frère.*

Combien a-t-il de terre? *0 ha.*

COMMERCIALISATION:

Tue-t-il, lui-même, des bêtes? *OUI*

Combien d'animaux vendus par an et à qui? *3 vendues l'an dernier aux bouchers de Mamoudzou.*

Prix moyen de la bête? *6 000 F la dernière (taureau).*

Pourquoi vend-il les bêtes? *Parce qu'il n'a pas assez de terres pour les garder.*

Est-il facile de trouver quelqu'un à qui vendre? *OUI*

CONDUITE DE L'ELEVAGE:

Problèmes sanitaires importants: **NON**

Donne t-il autre chose à manger à ses bêtes que l'herbe? **OUI**

Type: *Branches d'arbres, bananiers...*

Détection des chaleurs-Mode de reproduction: *laisse le taureau du voisin faire le travail.*

Laisse-t-il le veau téter après la naissance? **OUI**

ENQUÊTE FILIERE VIANDE- MAYOTTE

2° SEMESTRE 1992

ELEVEURS

Localité: HANJANGOUA

Nom: Avice

n°20

DESCRIPTIF DE L'ELEVAGE: **** ODEADOM****

Personne interrogée: **Propriétaire**

Age de l'"éleveur": 59 ans Activité principale: Agriculture + Elevage

Importance de l'élevage dans les revenus et l'activité de la famille: *Le lait (vendu caillé à la population mahoraise) a été son principal revenu (15 000 Fl'an dernier). Vend aussi des noix de coco, du chou-coco, des oranges...*

A (ou s'occupe) des zébus depuis combien de temps? *A parié sur l'élevage depuis quatre-cinq ans environ (Avant avait fait de l'Ylang, mais les cours ont chuté et il a donc changé de production).*

Composition du troupeau: -Femelles 17 (dont 4 Génisses)
-Mâles 5 (dont 2 Veaux)

TOTAL:22

Combien sont sa propriété? *Toutes, pour l'instant à lui. Après aura des bêtes de la Copprel.*

A-t-il plus ou moins de bêtes qu'avant (il y a cinq ans par exemple)? **Plus**

Compte-il augmenter le nombre de ses bêtes? **OUI**

Quels changements envisage-t-il? (plantation de fourrages, achats d'autres mâles...): *A déjà planté de la canne fourragère, serait prêt à identifier ses animaux. Voudrait aussi faire un couloir de contention pour ses animaux mais la Copprel n'a pas le temps, pour l'instant, de s'occuper de lui. Aimerait faire de l'insémination artificielle car croit beaucoup à la génétique. Il avait eu voici quelques années un taureau amélioré qui lui a toujours donné des gros veaux.*

Combien a-t-il de terre? *un plus de 100 ha. A déjà défriché l'an dernier 6 ha pour ses animaux et 4 ha cette année. Compte en refaire plus.*

COMMERCIALISATION:

Tue-t-il, lui-même, des bêtes? **NON**, mais plus tard compte en abattre.

Combien d'animaux vendus par an et à qui? *La commercialisation de ses animaux passe entièrement par la Copprel. Ainsi, des animaux destinés à la reproduction ont été vendus à d'autres élevage "ODEADOM" (à Ouongojou, Mitséni...).*

CONDUITE DE L'ELEVAGE:

Problèmes sanitaires importants: **NON**, sauf une fois de la dermatophilose.

Donne t-il autre chose à manger à ses bêtes que l'herbe? **OUI**

Type: *Canne fourragère, en "pâturage mobile" (avec fils barbelés qui sont reculés suivant l'avancement du pâturage)*

Laisse-t-il le veau téter après la naissance? **OUI**, pendant trois semaines, puis trait les vaches

ENQUÊTE FILIERE VIANDE- MAYOTTE

2° SEMESTRE 1992

ELEVEURS

Localité: *CHIRONGUI*

Nom: *Abdallah Attoumani*

n°21

DESCRIPTIF DE L'ELEVAGE:

Personne interrogée: **Propriétaire**

Age de l'"éleveur": *52 ans* Activité principale: *Juste élevage: pas vanille, mais riz, bananes, manioc.*

Importance de l'élevage dans les revenus et l'activité de la famille: *Seuls revenus monétaires: l'élevage.*

A (ou s'occupe) des zébus depuis combien de temps? *Toujours*

Composition du troupeau: -Femelles *6* (dont Génisses)

-Mâles *1* (dont Veaux)

TOTAL: 7

Combien sont sa propriété? *Toutes*

A-t-il plus ou moins de bêtes qu'avant (il y a cinq ans par exemple)? **Moins:** *Le Service des Eaux et Forêts l'empêche de pâturer là où il avait l'habitude avant.*

Compte-il augmenter le nombre de ses bêtes? *Non.*

Combien a-t-il de terre? *Pâturage sur les terres de la commune. Il n'a pas de terres personnellement mais sa femme en a.*

COMMERCIALISATION:

Tue-t-il, lui-même, des bêtes? **OUI**, *abat pour vendre la viande à Chirongui.*

Combien d'animaux vendus par an et à qui? *Ne vend jamais des bêtes entières.*

Prix moyen de la bête? *35 F/ kilo de viande.*

Pourquoi vend-il les bêtes? *Quand a besoin d'argent (environ 1 par an).*

Comment choisit-il celles qu'il vend? *Zébu le moins maigre.*

Est-il facile de trouver quelqu'un à qui vendre? *Très facile.*

CONDUITE DE L'ELEVAGE:

Problèmes sanitaires importants: **NON**

Donne t-il autre chose à manger à ses bêtes que l'herbe? **OUI**

Type: *Un peu de bois noir et d'autres branches.*

Laisse-t-il le veau téter après la naissance? **OUI**

Connait-il l'importance de cette tétée? *Pas trop, mais laisse le veau téter 7 jours.*

Détection des chaleurs-Mode de reproduction: *Chaque année, ses vaches ont un veau, nous dit-il. Mais l'an dernier il y n'a eu que deux veaux pour 6 femelles.*

ENQUÊTE FILIERE VIANDE- MAYOTTE

2° SEMESTRE 1992

ELEVEURS

Localité: *BANDRELE*

Nom: *Chabdou Alli*

n°22

DESCRIPTIF DE L'ELEVAGE:

Personne interrogée: **Propriétaire**

Age de l'"éleveur": *38 ans* Activité principale: *Elevage.*

Importance de l'élevage dans les revenus et l'activité de la famille: *Que élevage.*

A (ou s'occupe) des zébus depuis combien de temps? *depuis l'âge de 15 ans.*

Composition du troupeau: -Femelles 7 (dont 2 Génisses)

-Mâles 3 (dont 2 Veaux)

TOTAL:10

Combien sont sa propriété? *Toutes*

A-t-il plus ou moins de bêtes qu'avant (il y a cinq ans par exemple)? **Plus**

Serait-il prêt à laisser identifier ses animaux (boucles, ...)? **OUI**

Compte-il augmenter le nombre de ses bêtes? *S'il peut.*

Quels changements envisage-t-il? *Rien.*

Combien a-t-il de terre? *N'a pas de propriété personnelle, mais occupe les terres d'un ami qui ne les utilise pas.*

COMMERCIALISATION:

Tue-t-il, lui-même, des bêtes? **OUI**, tue et vend avec un boucher de Mamoudzou.

Combien d'animaux vendus par an et à qui? *1 ou 2 quand a besoin d'argent.*

Prix moyen de la bête? *3 à 4 000 F.*

Pourquoi vend-il les bêtes? *Quand il a besoin d'argent.*

Comment choisit-il celles qu'il vend? *vend les mâles.*

Est-il facile de trouver quelqu'un à qui vendre? *très facile.*

CONDUITE DE L'ELEVAGE:

Problèmes sanitaires importants: **NON**, sauf une fois de la démodécie.

Donne t-il autre chose à manger à ses bêtes que l'herbe? **NON**

Détection des chaleurs-Mode de reproduction: *Ne sait pas.*

Laisse-t-il le veau téter après la naissance? **OUI**

Connait-il l'importance de cette tétée? *Non*

Ecoutait-il les cours à la radio? *Non*

ENQUÊTE FILIERE VIANDE- MAYOTTE

2° SEMESTRE 1992

ELEVEURS

Localité: *BANDRELE*

Nom: *Ramasouf*

n°23

DESCRIPTIF DE L'ELEVAGE:

Personne interrogée: **Propriétaire**

Age de l'"éleveur": *55 ans* Activité principale: *Elevage*

Importance de l'élevage dans les revenus et l'activité de la famille: *Que élevage.*

A (ou s'occupe) des zébus depuis combien de temps? *Depuis l'âge de 18 ans.*

Composition du troupeau: -Femelles 8 (dont 1 Génisses)

-Mâles 4 (dont 2 Veaux)

TOTAL:12

Combien sont sa propriété? *Toutes*

A-t-il plus ou moins de bêtes qu'avant (il y a cinq ans par exemple)? **Moins, car a des problèmes de pâturage.**

Serait-il prêt à laisser identifier ses animaux (boucles, ...)? **OUI**

Compte-il augmenter le nombre de ses bêtes? **NON**

Quels changements envisage-t-il? *Si on l'aide, il aimerait planter des fourrage. Mais il ne savait pas que ç'était possible de planter des fourrages.*

Combien a-t-il de terre? *7 ha. (avec des cocotiers et des orangers sous lesquels les animaux pâturent).*

COMMERCIALISATION:

Tue-t-il, lui-même, des bêtes? *Non*

Combien d'animaux vendus par an et à qui? *Aux bouchers de Mamoudzou.*

Prix moyen de la bête? *4 000 F.*

Pourquoi vend-il les bêtes? *Quand a besoin d'argent.*

Comment choisit-il celles qu'il vend? *Celles qui ont vêlé 5 ou 6 fois.*

Est-il facile de trouver quelqu'un à qui vendre? *très facile, puisque les bouchers veulent toujours acheter.*

CONDUITE DE L'ELEVAGE:

Problèmes sanitaires importants: **NON** (*Une fois, une sorie de matrice*).

Donne t-il autre chose à manger à ses bêtes que l'herbe? **OUI**

Type: *Coupe des branches.*

Détection des chaleurs-Mode de reproduction: *laisse faire le taureau. (Rq: 3 veaux nés l'an dernier pour 7 femelles)*

Laisse-t-il le veau téter après la naissance? **OUI**

Écoutait-il les cours à la radio? *oui*

ENQUÊTE FILIERE VIANDE- MAYOTTE

2° SEMESTRE 1992

ELEVEURS

Localité: *MIRERENI (Chirongui)*

Nom: *Antouasi Hamada*

n°24

DESCRIPTIF DE L'ELEVAGE:

Personne interrogée: **Bovier:** *les propriétaires sont les gens de la famille (a un veau sur deux en salaire + un peu des productions vivrières des autres)*

Age de l'élèveur: *58 ans* Activité principale: *Eleveur. (a un peu de cultures vivrières)*

Importance de l'élevage dans les revenus de la famille: *que ça.*

A (ou s'occupe) des zébus depuis combien de temps? *25 ans.*

Composition du troupeau: -Femelles *12* (dont *4* Génisses)
-Mâles *4* (dont *3* Veaux)

TOTAL: 16

Combien sont sa propriété? *Aucun. Il a vendu tous les siens.*

A-t-il plus ou moins de bêtes qu'avant (il y a cinq ans par exemple)? **Moins**

Serait-il prêt à laisser identifier ses animaux (boucles, ...)? **OUI**

Compte-il augmenter le nombre de ses bêtes? **OUI, avec les prochains veaux.**

Quels changements envisage-t-il? *Rien*

Combien a-t-il de terre? *N'a pas de terres pour l'élevage (juste un petit morceau pour ses cultures vivrières). Il fait pâturer les animaux sur les terres de sa belle-sœur et sur les terres dont les propriétaires acceptent que des zébus pâturent chez eux..*

COMMERCIALISATION:

Tue-t-il, lui-même, des bêtes? **OUI, abat le zébu à Miréreni et vend la viande à 35 F/kilo . Tout est vendu en deux heures de temps.**

Combien d'animaux vendus par an et à qui? *en 91, a vendu une bête à un autre éleveur et en a abattu une pour vendre la viande.*

Pourquoi vend-il les bêtes? *Quand a besoin d'argent.*

Comment choisit-il celles qu'il vend? *vend celles qu'il a.*

Est-il facile de trouver quelqu'un à qui vendre? *très*

CONDUITE DE L'ELEVAGE:

Problèmes sanitaires importants: **NON** *(une fois de la teigne qui a été soignée par les vétos).*

Donne t-il autre chose à manger à ses bêtes que l'herbe? **OUI**

Type: *Coupe des branches d'arbres.*

Détection des chaleurs-Mode de reproduction: *celle en chaleur monte sur les autres.*

Laisse-t-il le veau téter après la naissance? **OUI, pendant une semaine puis trait .**

Ecoutait-il les cours à la radio? **OUI, du temps de Abdallah Yssouf.**

ENQUÊTE FILIERE VIANDE- MAYOTTE

2° SEMESTRE 1992

ELEVEURS

Localité: *MIRERENI (Chirongui)*

Nom: *Madi Abdallah.*

n°25

DESCRIPTIF DE L'ELEVAGE:

Personne interrogée: **Propriétaire**

Age de l'"éleveur": *45 ans* Activité principale: *Ylang et vanille puis élevage*

Importance de l'élevage dans les revenus et l'activité de la famille: *Après cultures*

A (ou s'occupe) des zébus depuis combien de temps? *3 ans*

Composition du troupeau: -Femelles *9* (dont *3* Génisses)

-Mâles *4* (dont *2* Veaux)

TOTAL: 13

Combien sont sa propriété? *Toutes.*

A-t-il plus ou moins de bêtes qu'avant (il y a cinq ans par exemple)? **Plus**

Serait-il prêt à laisser identifier ses animaux (boucles, ...)? **OUI** (*bien contre les vols*)

Compte-il augmenter le nombre de ses bêtes? *oui*

Quels changements envisage-t-il? *Avait fait un dossier pour l'ODEADOM, en 1989, pour faire de la canne fourragère..., mais n'a jamais eu de nouvelles. Aimerais toujours faire quelque chose.*

Combien a-t-il de terre? *15 ha en un seul tenant.*

COMMERCIALISATION:

Tue-t-il, lui-même, des bêtes? **NON**, *car c'est le début de son élevage.*

Combien d'animaux vendus par an et à qui? *A vendu un gros taureau à un particulier*

Prix moyen de la bête? *6 000 F pour le dernier taureau.*

Pourquoi vend-il les bêtes? *A vendu celui-là parce qu'il avait besoin de cette somme pour alklér au pèlerinage à La Mecque.*

Est-il facile de trouver quelqu'un à qui vendre? **OUI**, *il y avait alors une manifestation à Sada et donc beaucoup d'acheteurs potentiels.*

CONDUITE DE L'ELEVAGE:

Problèmes sanitaires importants: **OUI** Type: *Tiques et parasites. La fois dernière n'était pas venu car n'avait pas entendu à la radio. Cette fois-ci, c'est le conseiller agricole de Chirongui qui l'a prevenu.*

Donne t-il autre chose à manger à ses bêtes que l'herbe? **OUI**

Type: *Tronc de bananiers et "d'autres feuilles".*

Détection des chaleurs-Mode de reproduction: *Celles en chaleur montent les autres.*

Laisse-t-il le veau téter après la naissance? **OUI** (*laisse téter pendant 3mois*).

Connait-il l'importance de cette tétée? *Non, pas trop.*

ENQUÊTE FILIERE VIANDE- MAYOTTE

2° SEMESTRE 1992

ELEVEURS

Localité: *M'TSANOUGNI (Poroani)*

Nom: *Mourichida Saïdi*

n°26

DESCRIPTIF DE L'ELEVAGE:

Personne interrogée: **Propriétaire**

Age de l'"éleveur": *42 ans* Activité principale: *Avant était menuisier, maintenant ne fait que de l'élevage (+ un peu de cultures vivrières: manioc, songe, pour lui)*

Importance de l'élevage dans les revenus et l'activité de la famille: *"Très forte"*

A (ou s'occupe) des zébus depuis combien de temps? *Depuis l'âge de 15 ans.*

Composition du troupeau: -Femelles *6* (dont 2 Génisses)

-Mâles *2* (dont *Veaux*)

TOTAL: 8

Combien sont sa propriété? *Toutes*

A-t-il plus ou moins de bêtes qu'avant (il y a cinq ans par exemple)? **Plus**

Serait-il prêt à laisser identifier ses animaux (boucles, ...)? **OUI, mais pourquoi.**

Compte-il augmenter le nombre de ses bêtes? *Espère pouvoir le faire.*

Quels changements envisage-t-il? *Pas pour l'instant.*

Combien a-t-il de terre? *Iha (mais compte s'arranger avec un voisin pour avoir plus).*

COMMERCIALISATION:

Tue-t-il, lui-même, des bêtes? **OUI.** *A vendu la viande à Sada*

Combien d'animaux vendus par an et à qui? *Viande vendue à 30 ou 35 F le kilo selon les cas. A vendu aussi à un boucher de Mamoudzou un taureau.*

Prix moyen de la bête? *5 000 F pour le dernier taureau.*

Pourquoi vend-il les bêtes? *Pour construire une maison.*

Est-il facile de trouver quelqu'un à qui vendre? *Très facile*

CONDUITE DE L'ELEVAGE:

Problèmes sanitaires importants: **NON** *(une fois une bête a eu une plaie sous le sabot!)*

Donne t-il autre chose à manger à ses bêtes que l'herbe? **OUI**

Type: *Pendant la saison des pluies ne donne que de l'herbe. Mais pendant la saison sèche, donne des troncs de bananiers, des feuilles...*

Détection des chaleurs-Mode de reproduction: *Ne sait pas trop. Trouve que ça se passe bien et que ses vaches ont un veau tous les ans. Mais nous dit ensuite que l'an dernier ses 4 femelles ont eu deux veaux et cette année, une en a fait un et une autre semble pleine!*

Laisse-t-il le veau téter après la naissance? **NON**

Connait-il l'importance de cette tétée? **NON, TRAIT LA VACHE ET JETTE LE COLOSTRUM**

ENQUÊTE FILIERE VIANDE- MAYOTTE

2° SEMESTRE 1992

ELEVEURS

Localité: *M'TSANOUGNI (Poroani)*

Nom: *Chadouli Sidi*

n°27

DESCRIPTIF DE L'ELEVAGE:

Personne interrogée: **Propriétaire**

Age de l'élèveur: *45 ans* Activité principale: *Elevage (+ cultures vivrières)*

Importance de l'élevage dans les revenus et l'activité de la famille: *Elevage seuls ressources monétaires.*

A (ou s'occupe) des zébus depuis combien de temps? *3 ans*

Composition du troupeau: -Femelles *6* (dont *2* Génisses)

-Mâles *3* (dont *Veaux*)

TOTAL: 9

Combien sont sa propriété? *2 sont au voisin.*

A-t-il plus ou moins de bêtes qu'avant (il y a cinq ans par exemple)? **Plus**

Serait-il prêt à laisser identifier ses animaux (boucles, ...)? **OUI**, *pour éviter le vol.*

Compte-il augmenter le nombre de ses bêtes? *"Oui, bien-sûr!"*

Combien a-t-il de terre? *A une pâture sur Sada et une sur Chiconi "ne sait pas combien ça fait en tout, mais en tous cas beaucoup!"*

COMMERCIALISATION:

Tue-t-il, lui-même, des bêtes?

Combien d'animaux vendus par an et à qui?

Prix moyen de la bête?

Pourquoi vend-il les bêtes?

Comment choisit-il celles qu'il vend?

Est-il facile de trouver quelqu'un à qui vendre?

N'a jamais vendu ni tué.

CONDUITE DE L'ELEVAGE:

Problèmes sanitaires importants: **NON** (*une a eu des boutons qui sont passés sans rien faire*).

Donne t-il autre chose à manger à ses bêtes que l'herbe? **OUI**

Type: *"Avocatier marron", bois noir et autres branches d'arbres.*

Détection des chaleurs-Mode de reproduction: *n'en sait rien.*

Laisse-t-il le veau téter après la naissance? *Ne s'y intéresse pas. Laisse faire les choses.*

Ecoutait-il les cours à la radio? *N'a pas de radio.*

ENQUÊTE FILIERE VIANDE- MAYOTTE

2° SEMESTRE 1992

ELEVEURS

Localité: **CHICONI**

Nom: *Saïdi Abdallah*

n°28

DESCRIPTIF DE L'ELEVAGE:

Personne interrogée: **Propriétaire**

Age de l'"éleveur": *65 ans* Activité principale: *Elevage + vanille*

Importance de l'élevage dans les revenus: *Moyenne à faible: est retraité de la gendarmerie. Les animaux sont plutôt une réserve pour aider en cas de besoin plus important (pour les enfants, les deuils, les fêtes...)*

A (ou s'occupe) des zébus depuis combien de temps? *C'est l'héritage de son père. S'occupe des animaux depuis l'âge de 15 ans. Il a juste arrêté pendant le temps durant lequel il était en métropole.*

Composition du troupeau: -Femelles 2 (dont Génisses)

-Mâles 2 (dont 2 Veaux)

TOTAL:4

Combien sont sa propriété? *Les 4*

A-t-il plus ou moins de bêtes qu'avant (il y a cinq ans par exemple)? **Moins**, car manque de place. *Il a partagé ses terres pour l'héritage des enfants.*

Serait-il prêt à laisser identifier ses animaux (boucles, ...)? **OUI**

Compte-t-il augmenter le nombre de ses bêtes? *Si possible.*

Quels changements envisage-t-il? *Projet de barrage sur le ruisseau pour avoir toujours de l'eau.*

Combien a-t-il de terre? *6 ha dont 3 pour les pâturages.*

COMMERCIALISATION:

Tue-t-il, lui-même, des bêtes? **OUI**, et vend la viande à Chiconi. *(après autorisation de la mairie).*

Combien d'animaux vendus par an et à qui? *Il y a quelques mois, il a vendu pour la mort de sa femme.*

Prix moyen de la bête? *35 F. le kilo de viande.*

Est-il facile de trouver quelqu'un à qui vendre? *En deux heures tout est vendu.*

CONDUITE DE L'ELEVAGE:

Problèmes sanitaires importants: **NON**

Donne t-il autre chose à manger à ses bêtes que l'herbe? **OUI**: *bananiers et avocats.*

Détection des chaleurs-Mode de reproduction: *Laisse les vaches aller voir le taureau.. Résultat: deux veaux pour ses deux vaches l'an dernier.*

Laisse-t-il le veau téter après la naissance? **OUI** *(sait que c'est important).*

ENQUÊTE FILIERE VIANDE- MAYOTTE

2° SEMESTRE 1992

ELEVEURS

Localité: *CHICONI*
Nom: *Madi Abdallah*

n°29

DESCRIPTIF DE L'ELEVAGE:

Personne interrogée: **Propriétaire**

Age de l'élèveur: *51 ans* Activité principale: *Agriculture (vanille)*

Importance de l'élevage dans les revenus et l'activité de la famille: *50 % des revenus.*

A (ou s'occupe) des zébus depuis combien de temps? *20 ans.*

Composition du troupeau: -Femelles *3* (dont Génisses)

-Mâles *2* (dont 2 Veaux)

TOTAL:5

Combien sont sa propriété? *Toutes*

A-t-il plus ou moins de bêtes qu'avant (il y a cinq ans par exemple)? **Moins:** *le fait exprès car a donné de la terre à ses enfants et n'en a donc plus assez pour l'élevage.*

Serait-il prêt à laisser identifier ses animaux (boucles, ...)? **OUI**, *pourquoi pas.*

Compte-il augmenter le nombre de ses bêtes? **NON**

Combien a-t-il de terre? *N'a plus de terres personnelles: pâture sur les terres communales (Rq: à Chiconi, plusieurs terrains ont été achetés en association: ainsi une parcelle près de la rivière appartient à 60 personnes).*

COMMERCIALISATION:

Tue-t-il, lui-même, des bêtes? **OUI**, *vend la viande à Chiconi.*

Combien d'animaux vendus par an et à qui? *1 l'an dernier (abattu).*

Prix moyen de la bête? *30 F/ kilo de viande.*

Pourquoi vend-il les bêtes? *Quand a besoin d'argent.*

Comment choisit-il celles qu'il vend? *Vend toujours les veaux..*

Est-il facile de trouver quelqu'un à qui vendre? *Très . La mairie est prévenue, donc les gens aussi.*

CONDUITE DE L'ELEVAGE:

Problèmes sanitaires importants: **NON**, *juste de la gale.*

Donne t-il autre chose à manger à ses bêtes que l'herbe? **OUI**

Type: *Avocatier, mangues, branches.*

Détection des chaleurs-Mode de reproduction: *Maintenant n'a plus de taureau. Mais reconnaît que les vaches sont en chaleur car "elles pleurent, du liquide sort " .Il va alors chez le voisin.*

Laisse-t-il le veau téter après la naissance? **OUI**

Connait-il l'importance de cette tétée? *Non*

Ecoutait-il les cours à la radio? *Parfois*

ENQUÊTE FILIERE VIANDE- MAYOTTE

2° SEMESTRE 1992

ELEVEURS

Localité: *CHICONI*

Nom: *Yssouf Attoumani*

n°30

DESCRIPTIF DE L'ELEVAGE:

Personne interrogée: **Propriétaire**

Age de l'élèveur: *39 ans* Activité principale: *Bananes, Ylang*

Importance de l'élevage dans les revenus et l'activité de la famille: *Ylang surtout.*

A (ou s'occupe) des zébus depuis combien de temps? *depuis 1986.*

Composition du troupeau: -Femelles 4 (dont 2 Génisses)

-Mâles (dont Veaux)

TOTAL:4

Combien sont sa propriété? *Les 4.*

A-t-il plus ou moins de bêtes qu'avant (il y a cinq ans par exemple)? **Plus**

Serait-il prêt à laisser identifier ses animaux (boucles, ...)? **OUI**, *si c'est pas trop gros.*

Compte-t-il augmenter le nombre de ses bêtes? *Si possible.*

Quels changements envisage-t-il? *aucun à cause du manque de terre:*

Combien a-t-il de terre? *A 4 ou 5 ha. La moitié est destinée à l'élevage. Mais, le problème est qu'il s'agit essentiellement de padza et qu'il manque d'eau à cet endroit.*

COMMERCIALISATION:

Tue-t-il, lui-même, des bêtes? **OUI**

Combien d'animaux vendus par an et à qui? *Vend au boucher si n'a pas le temps d'abattre lui-même.*

Prix moyen de la bête? *vend 35 F/kg. Sauf quand il s'agit d'une vieille bête ou d'une bête malade, dans ce cas, c'est 30 F/kg.*

Pourquoi vend-il les bêtes? *Quand a besoin d'argent ou "quand c'est une maman qui est trop vieille et qui tombe".*

Comment choisit-il celles qu'il vend? *Celle qui a la plus belle constitution ou les "vieilles mamans".*

Est-il facile de trouver quelqu'un à qui vendre? *Très facile.*

CONDUITE DE L'ELEVAGE:

Problèmes sanitaires importants: **NON**

Donne-t-il autre chose à manger à ses bêtes que l'herbe? **OUI**, *jacques, pieds de bananiers (pendant la saison sèche).*

Détection des chaleurs: *"deux mois après la mise-bas, la vache revient en chaleur avec un écoulement et monte les autres." (Va voir alors son voisin, pour avoir un taureau)*

Laisse-t-il le veau téter après la naissance? **OUI**, *trait la vache 15 jours après.*

ENQUÊTE FILIERE VIANDE- MAYOTTE

2° SEMESTRE 1992

ELEVEURS

Localité: *OUANGANI*

Nom: *Ayouba Fundi*

n°31

DESCRIPTIF DE L'ELEVAGE:

Personne interrogée: **Propriétaire**

Age de l'élèveur: *32 ans* Activité principale: *Ylang (+ Vanille)*

Importance de l'élevage dans les revenus de la famille: *Ylang rapporte plus*

A (ou s'occupe) des zébus depuis combien de temps? *Depuis toujours*

Composition du troupeau: -Femelles 4 (dont Génisses)

-Mâles 2 (dont 2 Veaux)

TOTAL:6

Combien sont sa propriété? *toutes.*

A-t-il plus ou moins de bêtes qu'avant (il y a cinq ans par exemple)? **Moins**, *en avait 12 avant , mais a marié ses sœurs.*

Serait-il prêt à laisser identifier ses animaux (boucles, ...)? **OUI**

Compte-t-il augmenter le nombre de ses bêtes? *Au contraire pense que ça va diminuer*

Combien a-t-il de terre? *3 ha. pour l'Ylang essentiellement.*

COMMERCIALISATION:

Tue-t-il, lui-même, des bêtes? *Quand a marié sa sœur, en a tué plusieurs. Mais n'a jamais tué pour vendre la viande.*

Combien d'animaux vendus par an et à qui? *1 l'an dernier , à un boucher*

Prix moyen de la bête? *3 500 F (génisse) à Mamoudzou*

Comment choisit-il celles qu'il vend? *C'était la plus grosse qui pouvait rapporter le plus.*

Est-il facile de trouver quelqu'un à qui vendre? *très.*

CONDUITE DE L'ELEVAGE:

Problèmes sanitaires importants: **NON**, *que parasites externes.*

Donne-t-il autre chose à manger à ses bêtes que l'herbe? **OUI**, *en ce moment, feuilles de manguiers, de jacquiers, tronc de baobab.*

Détection des chaleurs-Mode de reproduction: *En accord avec le voisin, il amène le taureau à ses vaches. Voit qu'elles sont en chaleur car elles veulent monter sur lui.*

Laisse-t-il le veau téter après la naissance? **OUI**, *laisse toujours téter les bêtes, mais ne connaît pas trop l'importance de la tétée.*

ENQUÊTE FILIERE VIANDE- MAYOTTE

2° SEMESTRE 1992

ELEVEURS

Localité: *OUANGANI*

Nom: *Attoumani Saïdi*

n°32

DESCRIPTIF DE L'ELEVAGE:

Personne interrogée: **Propriétaire** (*Son père est en fait le propriétaire*)

Age de l'"éleveur": *28 ans* Activité principale: *Elevage.*

Importance de l'élevage dans les revenus de la famille: *Très forte (Pourtant n'ont que trois bêtes?)*

A (ou s'occupe) des zébus depuis combien de temps? *5 ans.*

Composition du troupeau: -Femelles *2* (dont Génisses)

-Mâles *1* (dont Veaux)

TOTAL:3

Combien sont sa propriété? *Toutes*

A-t-il plus ou moins de bêtes qu'avant (il y a cinq ans par exemple)? **Moins**, *avant en avait six. Mais sa sœur s'est mariée...*

Compte-il augmenter le nombre de ses bêtes? **NON**, *pense au contraire arrêter l'élevage. Mais quand on lui demande ce qu'il compte faire à la place, il répond qu'il n'en a aucune idée, n'ayant pas de formation, mais qu'il verra sur le moment.*

Combien a-t-il de terre? *A de la terre, mais ne sait pas combien, car le père, lui, le sait.*

COMMERCIALISATION:

Tue-t-il, lui-même, des bêtes? **OUI**, *pour le mariage de sa sœur.*

Son père s'en ai occupé, donc lui ne sait pas si une demande d'autorisation d'abattage a été demandé à la Mairie. (Rq. en fait, la Mairie de Ouangani, après renseignements auprès du Maire, ne délivre pas de telles autorisations).

A choisi le plus gros taureau, pour honorer sa sœur.

CONDUITE DE L'ELEVAGE:

Problèmes sanitaires importants: **NON**

Donne t-il autre chose à manger à ses bêtes que l'herbe? **OUI**

Type: *En ce moment, des feuilles de manguiers.*

Détection des chaleurs-Mode de reproduction: *Son mâle s'en occupe.*

Laisse-t-il le veau téter après la naissance? **OUI**

Connait-il l'importance de cette tétée? *Laisse les choses aller leurs cours et c'est tout.*

ENQUÊTE FILIERE VIANDE- MAYOTTE

2° SEMESTRE 1992

ELEVEURS

Localité: *OUANGANI*

Nom: *Sidi Yssouf*

n°33

DESCRIPTIF DE L'ELEVAGE:

Personne interrogée: **Propriétaire**

Age de l'"éleveur": 36 ans Activité principale: *Ylang et élevage (a des caprins et un âne aussi).*

Importance de l'élevage dans les revenus de la famille: *L'ylang est un revenu régulier pour vivre, alors que l'élevage est une épargne pour les problèmes et les fêtes.*

A (ou s'occupe) des zébus depuis combien de temps? *depuis 1975*

Composition du troupeau: -Femelles 8 (dont 4 Génisses)

-Mâles (dont Veaux)

TOTAL:8

Combien sont sa propriété? *Toutes*

A-t-il plus ou moins de bêtes qu'avant (il y a cinq ans par exemple)? **Moins, mais compte bien de nouveau augmenter avec les veaux qu'il va avoir.**

Combien a-t-il de terre? *La terre appartient à toute la famille et les zébus vont pâturer là.*

COMMERCIALISATION:

Tue-t-il, lui-même, des bêtes? *A abattu un mâle à Mangajou. Il l'a tué avec l'aide de trois autres personnes et a vendu la viande. Comme c'était un beau mâle ça lui a rapporté 7 787 F (à 40 F/ kilo), ce qui est beaucoup plus intéressant que de vendre à un boucher.*

Combien d'animaux vendus par an et à qui? *En a quand même vendu un l'an dernier à un particulier à 3 800 F. (petit). Car avait besoin d'argent rapidement pour un mariage.*

Pourquoi vend-il les bêtes? *Quand il a besoin d'argent.*

Comment choisit-il celles qu'il vend? *La plus vieille et celle qui est stérile.*

Est-il facile de trouver quelqu'un à qui vendre? *Très, surtout quand il y a un Moulid.*

CONDUITE DE L'ELEVAGE:

Problèmes sanitaires importants: *Une fois a eu quelque chose qui d'après sa description était de la dermatophilose. La tournée du Service véto. a soigné les bêtes et en quelques semaines c'est passé.*

Donne t-il autre chose à manger à ses bêtes que l'herbe? **OUI:** *troncs de bananiers, feuilles.*

Détection des chaleurs-Mode de reproduction: *laisse faire les choses.*

ENQUÊTE FILIERE VIANDE- MAYOTTE

2° SEMESTRE 1992

ELEVEURS

Localité: *OUANGANI*

Nom: *Soulaïmana Baco*

n°34

DESCRIPTIF DE L'ELEVAGE:

Personne interrogée: **Propriétaire**

Age de l'"éleveur": *40 ans* Activité principale: *Elevage (+ Vanille et Ylang).*

Importance de l'élevage dans les revenus de la famille: *Bien plus de la moitié.*

A (ou s'occupe) des zébus depuis combien de temps? *20 ans.*

Composition du troupeau: -Femelles *6* (dont *3* Génisses)

-Mâles *3* (dont *3* Veaux)

TOTAL:9

Combien sont sa propriété? *les 9.*

A-t-il plus ou moins de bêtes qu'avant (il y a cinq ans par exemple)? **Plus**

Serait-il prêt à laisser identifier ses animaux (boucles, ...)? **OUI**

Compte-il augmenter le nombre de ses bêtes? *OUI, mais n'a pas assez de surface.*

Quels changements envisage-t-il? *de planter de la canne et du sandragon.*

Combien a-t-il de terre? *N'en a pas, est uniquement en location.*

COMMERCIALISATION:

Tue-t-il, lui-même, des bêtes? *NON*

Combien d'animaux vendus par an et à qui? *1991: 3, 1992: 3 aussi.*

Prix moyen de la bête? *5 000 F.*

Pourquoi vend-il les bêtes? *Pour sa fille.*

Comment choisit-il celles qu'il vend? *Le plus méchant.*

Est-il facile de trouver quelqu'un à qui vendre? *OUI, en moins de 10 jours.*

CONDUITE DE L'ELEVAGE:

Problèmes sanitaires importants: **OUI** Type: *en 1992, a eu trois malades qui avait "l'intestin sec". A l'abattage, on a aussi retrouvé ces crottes sèches.*

Donne t-il autre chose à manger à ses bêtes que l'herbe? **OUI**

Type: *Troncs de bananiers.*

Détection des chaleurs-Mode de reproduction: *Quand il voit des glaires, il sait que ses bêtes sont en chaleur et il les attachent alors près du taureau.*

Laisse-t-il le veau téter après la naissance? **OUI**, après 12 jours il récupère le lait. (*1,5 à 2 l.*)

(Rq.: *N'a pas de radio: donc ne peut pas écouter les cours.*)

ENQUÊTE FILIERE VIANDE- MAYOTTE

2° SEMESTRE 1992

ELEVEURS

Localité: *Caroni (Chirongui)*

Nom: *Amad Alli*

n°35

DESCRIPTIF DE L'ELEVAGE:

Personne interrogée: **Propriétaire et Bouvier**

Age de l'"éleveur": *30 ans* Activité principale: *Elevage (a des cultures vivrières)*

Importance de l'élevage dans les revenus de la famille: *Très grande.*

A (ou s'occupe) des zébus depuis combien de temps? *5 ans.*

Composition du troupeau: -Femelles *8* (dont *3* Génisses)

-Mâles *4* (dont *1* Veaux)

TOTAL:12

Combien sont sa propriété? *2 mâles.*

A-t-il plus ou moins de bêtes qu'avant (il y a cinq ans par exemple)? **Plus**

Serait-il prêt à laisser identifier ses animaux (boucles, ...)? **OUI, mais pourquoi?**

Compte-il augmenter le nombre de ses bêtes? *Si possible.*

Quels changements envisage-t-il? *Aucun.*

Combien a-t-il de terre? *2,5 ha. Ses bêtes mangent surtout là-dessus.*

COMMERCIALISATION:

Tue-t-il, lui-même, des bêtes? *OUI, pour des cérémonies: par exemple, la dernière fois qu'il a tué, c'était pour la circoncision de ses enfants. Et la prochaine fois, ça sera un mâle, pour l'anniversaire de la mort de sa mère (environ 100 personnes seront présentes). Avant avait confié ses bêtes, une a été malade et les personnes qui s'en occupaient l'ont tué et ont envoyé la viande à Chiconi où elle a été vendue à 25 F/kilo.*

Comment choisit-il celles qu'il vend? *Vend ce qu'il a.*

Est-il facile de trouver quelqu'un à qui vendre? *Très pour la viande.*

CONDUITE DE L'ELEVAGE:

Problèmes sanitaires importants: **NON**

Donne t-il autre chose à manger à ses bêtes que l'herbe? **OUI**

Type: *Feuilles d'avocatier.*

Détection des chaleurs-Mode de reproduction: *Quand les bêtes se chevauchent.*

Laisse-t-il le veau téter après la naissance? **OUI**

Connait-il l'importance de cette tétée? *OUI, le veau est plus fort.*

Ecoutait-il les cours à la radio? *De temps en temps.*

ENQUÊTE FILIERE VIANDE- MAYOTTE

2° SEMESTRE 1992

ELEVEURS

Localité: *DZOUMOGNE*

Nom: *Désiré*

n°36

DESCRIPTIF DE L'ELEVAGE: **** ODEADOM ****

Personne interrogée: **Propriétaire**

Age de l'"éleveur": *50 ans* Activité principale: *Polycultures-élevage (a deux poulaillers, une crèssonnière...)*

Importance de l'élevage dans les revenus et l'activité de la famille: *Forte parce qu'il y a les poules aussi.*

A (ou s'occupe) des zébus depuis combien de temps? *Depuis deux ans , en a beaucoup plus.*

Composition du troupeau: -Femelles *14* (dont *5* Génisses)
-Mâles *2* (dont *Veaux*)

TOTAL:16

Combien sont sa propriété? *Toutes*

A-t-il plus ou moins de bêtes qu'avant (il y a cinq ans par exemple)? **Plus**

Serait-il prêt à laisser identifier ses animaux (boucles, ...)? **OUI**

Compte-il augmenter le nombre de ses bêtes? *Ne sait pas. Si Possible.*

Quels changements envisage-t-il? (plantation de fourrages, achats d'autres mâles...): *A déjà fait pas mal de choses: Il a acheté des mâles à Avice (Hanjangoua) qui avait des taureaux améliorés. Il a planté de la canne.*

Combien a-t-il de terre? *N'a pas trop su (ou voulu) me répondre ("Plusieurs hectares")*

COMMERCIALISATION:

Tue-t-il, lui-même, des bêtes?

Combien d'animaux vendus par an et à qui?

Prix moyen de la bête?

Pourquoi vend-il les bêtes?

Comment choisit-il celles qu'il vend?

La réponse officielle:

*"ça passe par la COPPREL
quand on veut vendre"*

CONDUITE DE L'ELEVAGE:

Problèmes sanitaires importants: **NON**

Donne t-il autre chose à manger à ses bêtes que l'herbe? **OUI**

Type: *Fourrages plantés*

Détection des chaleurs-Mode de reproduction: *Quand elles chevauchent les autres, les vaches sont en chaleur.*

Laisse-t-il le veau téter après la naissance? **OUI**

Connait-il l'importance de cette tétée? *OIII*

ENQUÊTE FILIERE VIANDE- MAYOTTE

2° SEMESTRE 1992

ELEVEURS

Localité: *BARACANI*

Nom: *Aboussouari Oumadi*

n°37

DESCRIPTIF DE L'ELEVAGE:

Personne interrogée: **Propriétaire**

Age de l'élève: *55 ans* Activité principale: *Elevage (+ vanille et Ylang)*

Importance de l'élevage dans les revenus de la famille: *Rapporte le plus.*

A (ou s'occupe) des zébus depuis combien de temps? *25 ans.*

Composition du troupeau: -Femelles 3 (dont Génisses)

-Mâles 4 (dont Veaux)

TOTAL:7

Combien sont sa propriété? *Toutes*

A-t-il plus ou moins de bêtes qu'avant (il y a cinq ans par exemple)? **Moins**, *en avait 10 l'an dernier, mais n'a plus assez de terres.*

Serait-il prêt à laisser identifier ses animaux (boucles, ...)? **OUI**

Compte-il augmenter le nombre de ses bêtes? **NON**

Quels changements envisage-t-il? *Rien.*

Combien a-t-il de terre? *5 ha. (mais surtout pour ses cultures).*

COMMERCIALISATION:

Tue-t-il, lui-même, des bêtes? *Oui, pour vendre la viande à Baracani. (Il a vendu à 25 F/kg, il y a deux ans).*

Combien d'animaux vendus par an et à qui? *Trois l'an dernier, à des bouchers de Mamoudzou.*

Prix moyen de la bête? *3 000 F pour la moins chère et 6 000 F pour la plus chère.*

Pourquoi vend-il les bêtes? *N'a plus assez de terres.*

Comment choisit-il celles qu'il vend? *vend ce qu'il a.*

Est-il facile de trouver quelqu'un à qui vendre? *très (surtout parce qu'il y avait une fête religieuse).*

CONDUITE DE L'ELEVAGE:

Problèmes sanitaires importants: **NON**

Donne-t-il autre chose à manger à ses bêtes que l'herbe? **OUI** (*troncs de bananiers...*)

Détection des chaleurs-Mode de reproduction: *Laisse faire le taureau.*

Laisse-t-il le veau téter après la naissance? **NON**, *dès que la délivrance est tombée, il trait le colostrum pour en faire un gâteau.*

Écoutait-il les cours à la radio? *Avant oui, mais là n'a pas su qu'il y avait un cours (le cours n'est plus à heures fixes comme avant).*

ENQUÊTE FILIERE VIANDE- MAYOTTE

2° SEMESTRE 1992

ELEVEURS

Localité: *OUONGOJOU*

Nom: *Naouirou Oumadi*

n°38

DESCRIPTIF DE L'ELEVAGE:

Personne interrogée: **Bouvier**

Age de l'élèveur: *25 ans* Activité principale: *Bouvier (n'a pas d'autres revenus: il est Comorien et n'a pas trouvé d'autre emploi).*

Importance de l'élevage dans les revenus: *Seuls revenus.*

A (ou s'occupe) des zébus depuis combien de temps? *1 an.*

Composition du troupeau: -Femelles 2 (dont Génisses)

-Mâles 1 (dont 1 Veaux)

TOTAL:3

Combien sont sa propriété? *Le veau.*

A-t-il plus ou moins de bêtes qu'avant (il y a cinq ans par exemple)? **Plus**

Compte-il augmenter le nombre de ses bêtes? *OUI*

Combien a-t-il de terre? *Il n'en a pas car vient d'arriver.*

COMMERCIALISATION:

Tue-t-il, lui-même, des bêtes?

Combien d'animaux vendus par an et à qui?

Prix moyen de la bête?

Pourquoi vend-il les bêtes?

Comment choisit-il celles qu'il vend?

Est-il facile de trouver quelqu'un à qui vendre?

Vient de commencer donc ne sait pas

CONDUITE DE L'ELEVAGE:

Problèmes sanitaires importants: **NON**

Donne t-il autre chose à manger à ses bêtes que l'herbe? **OUI**

Type: *Troncs de bananiers.*

Détection des chaleurs-Mode de reproduction: *Quand la vache accepte le taureau, elle est en chaleur.*

Laisse-t-il le veau téter après la naissance? **OUI**

Connait-il l'importance de cette tétée? *OUI*

ENQUÊTE FILIERE VIANDE- MAYOTTE

2° SEMESTRE 1992

ELEVEURS

Localité: *BARACANI*

Nom: *Amada Baco*

n°39

DESCRIPTIF DE L'ELEVAGE:

Personne interrogée: **Propriétaire**

Age de l'élèveur": *50 ans* Activité principale:*Elevage*

Importance de l'élevage dans les revenus et l'activité de la famille:*Cultures vivrières font vivre tous les jours mais ne donnent pas d'argent.*

A (ou s'occupe) des zébus depuis combien de temps? *Depuis qu'il est adulte.*

Composition du troupeau:-Femelles 2 (dont Génisses)

-Mâles 2 (dont Veaux)

TOTAL:4

Combien sont sa propriété? *Toutes*

A-t-il plus ou moins de bêtes qu'avant (il y a cinq ans par exemple)? **Moins**, *car n'a plus assez de place pour pâturer. Avant travaillait à l'Agriculture donc savait où il pouvait aller faire pâturer les animaux. Maintenant ce n'est plus possible.*

Serait-il prêt à laisser identifier ses animaux (boucles, ...)? **OUI**

Compte-il augmenter le nombre de ses bêtes?*Non*

Combien a-t-il de terre?*n'en a pas pour l'élevage.*

COMMERCIALISATION:

Tue-t-il, lui-même, des bêtes?*NON.*

Combien d'animaux vendus par an et à qui? *1 en moyenne, maintenant.*

Prix moyen de la bête? *3-4 000 F.*

Pourquoi vend-il ses bêtes? *Car n'a pas assez de pâturages.*

Comment choisit-il celles qu'il vend? *Vend ce qu'il a*

Est-il facile de trouver quelqu'un à qui vendre? *Très facile.*

CONDUITE DE L'ELEVAGE:

Problèmes sanitaires importants: **NON** (*Une seule fois a eu de la dermatophilose*).

Donne t-il autre chose à manger à ses bêtes que l'herbe? **OUI**

Type: *peaux de bananes et troncs de bananiers.*

Détection des chaleurs-Mode de reproduction:*Laisse faire.*

Laisse-t-il le veau téter après la naissance? **OUI**

Connait-il l'importance de cette tétée? *Laisse faire.*

Ecoutait-il les cours à la radio?*n'a pas de radio.*

ENQUÊTE FILIERE VIANDE- MAYOTTE

2° SEMESTRE 1992

ELEVEURS

Localité: *BEJAMOUDOU (Ouangani)*

Nom: *Oussebi Mohangama*

n°40

DESCRIPTIF DE L'ELEVAGE:

Personne interrogée: **Bouvier**

Age de l'"éleveur": *62 ans* Activité principale: *Bouvier*

Importance de l'élevage dans les revenus: *Touche un salaire par mois, qui sont ces seuls revenus.*

A (ou s'occupe) des zébus depuis combien de temps? *2 ans.*

Composition du troupeau: -Femelles *6* (dont *2* Génisses)

-Mâles *7* (dont *6* Veaux)

TOTAL:13

Combien sont sa propriété? *Aucune*

A-t-il plus ou moins de bêtes qu'avant (il y a cinq ans par exemple)? **Plus**

Combien a-t-il de terre? *Le propriétaire fait pâturer sur 8,5 ha.*

COMMERCIALISATION:

Tue-t-il, lui-même, des bêtes? *OUI, le propriétaire a fait tuer un gros taureau pour le moulida (fête religieuse) à M'Tsangamboua.*

Ne vend jamais à des bouchers.

CONDUITE DE L'ELEVAGE:

Problèmes sanitaires importants: **NON**

Donne t-il autre chose à manger à ses bêtes que l'herbe? **OUI**, Type: *Avocatier...*

Détection des chaleurs-Mode de reproduction: *Vaches sont en chaleur quand il ya des glaires et quand elles montent les autres.*

Laisse-t-il le veau téter après la naissance? **NON**

Connait-il l'importance de cette tétée? *Trait et jette le colostrum.*

AVIS DU PROPRIETAIRE:

Le propriétaire (Soïbaha Ibrahim) gère les 64 ha de son père répartis en 8 héritiers. Voudrait bien essayer de faire de la canne fourragère ou du Sandragon mais préfère commencer à petite échelle pour voir d'abord si ça marche car n'a pas envie de s'endetter plus. (Il a déjà fait un emprunt pour mettre du barbelé).

Lui considère qu'il y a plus de zébus qu'avant car tous les jeunes en ont un peu. Ainsi, pour sa famille, sur les 64 ha il y a plus de zébus qu'il y a quelques années, mais chaque personne a moins de terres et donc moins de zébus.

ENQUÊTE FILIERE VIANDE- MAYOTTE

2° SEMESTRE 1992

ELEVEURS

Localité: *TSIMKOURA (Chirongui)*

Nom: *Ankoubou*

n°41

DESCRIPTIF DE L'ELEVAGE:

Personne interrogée: **Propriétaire**

Age de l'"éleveur": *37 ans* Activité principale: *Chauffeur à la Mairie.*

Importance de l'élevage dans les revenus et l'activité de la famille: *Elevage permet de faire les achats importants.*

A (ou s'occupe) des zébus depuis combien de temps?

Composition du troupeau: -Femelles *5* (dont *1* Génisses)

-Mâles *3* (dont *1* Veaux)

TOTAL:8

Combien sont sa propriété? *Toutes*

A-t-il plus ou moins de bêtes qu'avant (il y a cinq ans par exemple)? **Moins**, *a été obligé d'en tuer car il n'avait pas de métier avant et avait donc besoin d'argent.*

Serait-il prêt à laisser identifier ses animaux (boucles, ...)? **OUI**, *si ça ne provoque pas de maladies.*

Compte-t-il augmenter le nombre de ses bêtes? *S'il peut mettre des barbelés il augmentera son nombre de bêtes.*

Combien a-t-il de terre? *Sa mère a une parcelle de 4 ha.*

COMMERCIALISATION:

Tue-t-il, lui-même, des bêtes? **OUI**, *pour le Moulida. Vend alors la viande 40 F/kg. (par exemple, va tuer un gros taureau la semaine prochaine).*

Combien d'animaux vendus par an et à qui? **2 à 3 par an selon les besoins d'argent.**

Prix moyen de la bête? *Ne vend pas aux bouchers sauf quand il a besoin d'argent très vite, car il pense que les bouchers se font trop de bénéfices sur son dos.*

Comment choisit-il celles qu'il vend? *vend les vaches qui ont vêlé.*

Est-il facile de trouver quelqu'un à qui vendre? *Très.*

CONDUITE DE L'ELEVAGE:

Problèmes sanitaires importants: **NON**

Donne-t-il autre chose à manger à ses bêtes que l'herbe? **NON**, *sauf parfois des branches d'avocat marron.*

Détection des chaleurs-Mode de reproduction: *Ne sait pas trop.*

Laisse-t-il le veau téter après la naissance? **OUI**

Connait-il l'importance de cette tétée? *Non, mais "c'est aux docteurs à leur apprendre"*

Ecoutait-il les cours à la radio? *N'a pas de radio.*

ENQUÊTE FILIERE VIANDE- MAYOTTE

2° SEMESTRE 1992

ELEVEURS

Localité: *KANI-BE (Kani Kéli)*

Nom: *Hamada M'Sé.*

n°42

DESCRIPTIF DE L'ELEVAGE:

Personne interrogée: **Propriétaire (sa femme)**

Age de l'"éleveur": *65 ans* Activité principale: *Elevage*

Importance de l'élevage dans les revenus et l'activité de la famille: *Très forte.*

A (ou s'occupe) des zébus depuis combien de temps? *"Très longtemps"*

Composition du troupeau: -Femelles 5 (dont Génisses)

-Mâles 2 (dont 1 Veaux)

TOTAL:7

Combien sont sa propriété? *Toutes*

A-t-il plus ou moins de bêtes qu'avant (il y a cinq ans par exemple)? **Moins, car elle est vieille et son mari est malade.**

Serait-il prêt à laisser identifier ses animaux (boucles, ...)? **OUI**

Compte-il augmenter le nombre de ses bêtes? **NON**

Combien a-t-il de terre? *7 ha sur lesquelles ses bêtes pâturent.*

COMMERCIALISATION:

Tue-t-il, lui-même, des bêtes? *Oui, et vend ensuite la viande (à 30 F le kilo), à Kani-Bé.*

Pourquoi vend-il les bêtes? *Vend car son mari est malade.*

Comment choisit-il celles qu'il vend? *Vend tout peu à peu.*

Est-il facile de trouver quelqu'un à qui vendre? *Très facile, surtout quand on vend et qu'il y a des manifestations religieuses.*

CONDUITE DE L'ELEVAGE:

Problèmes sanitaires importants: **NON**

Donne t-il autre chose à manger à ses bêtes que l'herbe? **OUI**

Type: *avocatier et bois noir quand elle en trouve. Pas de troncs de bananiers: pense que c'est mauvais pour les zébus.*

Détection des chaleurs-Mode de reproduction: *Quand une vache monte une autre, elle est en chaleur.*

Laisse-t-il le veau téter après la naissance? **OUI**

Connait-il l'importance de cette tétée? *Non, laisse faire les choses.*

ENQUÊTE FILIERE VIANDE- MAYOTTE

2° SEMESTRE 1992

ELEVEURS

Localité: *BEJAMOUDOU (Ouangani)*

Nom: *Maambi Hassan.*

n°43

DESCRIPTIF DE L'ELEVAGE:

Personne interrogée: **Propriétaire**

Age de l'"éleveur": *56 ans* Activité principale: *Agriculteur. (Retraité de la Direction de l'agriculture depuis 1990).*

Importance de l'élevage dans les revenus : *Très importante.*

A (ou s'occupe) des zébus depuis combien de temps? *un an.*

Composition du troupeau:-Femelles *9* (dont *2 Génisses*)

-Mâles *3* (dont *1 Veaux*)

TOTAL:12

Combien sont sa propriété?*Une mère appartient à son neveu (et donc lui a un veau sur deux), et un taureau appartient à son frère.*

A-t-il plus ou moins de bêtes qu'avant (il y a cinq ans par exemple)? **Plus**

Serait-il prêt à laisser identifier ses animaux (boucles, ...)? **OUI**

Compte-t-il augmenter le nombre de ses bêtes? *pense que oui.*

Quels changements envisage-t-il? (plantation de fourrages): *a commencé à planter des banaïers pour donner les troncs aux zébus. Mais a aussi planté de la canne fourragère pour les chèvres (puis il y en aura pour les zébus). A aussi planté du Bracharia...*

Combien a-t-il de terre? *8 ha sont consacrés à l'élevage(avec les cultures fourragères)*

COMMERCIALISATION:

Tue-t-il, lui-même, des bêtes? *OUI, a tué et vendu à Mamoudzou avec les bouchers*

Combien d'animaux vendus par an et à qui? *Compte tuer 2-3 fois par an.*

Prix moyen de la bête? *4 500 F.(par ex., un taureau de 1 an l'an dernier)*

Pourquoi vend-il les bêtes?*Pour rembourser les emprunts .*

Comment choisit-il celles qu'il vend?*Il avait assez de mâles donc a choisit un mâle.*

Est-il facile de trouver quelqu'un à qui vendre? *Très facile.*

CONDUITE DE L'ELEVAGE:

Problèmes sanitaires importants:**NON**, *sauf les Tiques.*

Donne t-il autre chose à manger à ses bêtes que l'herbe? **OUI** (*voir ci-dessus*).

Détection des chaleurs:*"Vaches en chaleur salivent sur la fesse"., le taureau est en liberté.*

Laisse-t-il le veau téter après la naissance? **OUI**

Connait-il l'importance de cette tétée?**NON**, *sait que certains éleveurs font du gâteau avec le colostrum.. Lui "vide la vache pour qu'elle ait plus de lait par la suite"*

ENQUÊTE FILIERE VIANDE- MAYOTTE

2° SEMESTRE 1992

ELEVEURS

Localité: *M'RONABEJA*

Nom: *Abdou Salan*

n°44

DESCRIPTIF DE L'ELEVAGE:

Personne interrogée: **Propriétaire**

Age de l'"éleveur": *51 ans* Activité principale: *Employé de mairie*

Importance de l'élevage dans les revenus et l'activité de la famille: *Moyenne à faible*

A (ou s'occupe) des zébus depuis combien de temps? *8 ans*

Composition du troupeau: -Femelles *5* (dont Génisses)

-Mâles *5* (dont *3* Veaux)

TOTAL:10

Combien sont sa propriété? *Le taureau, la grande vache et deux veaux.*

A-t-il plus ou moins de bêtes qu'avant (il y a cinq ans par exemple)? **Idem.**

Serait-il prêt à laisser identifier ses animaux (boucles, ...)? **OUI** : *Si c'est contre le vol*

Compte-t-il augmenter le nombre de ses bêtes? *ça varie selon les moments.*

Quels changements envisage-t-il? *Aucun*

Combien a-t-il de terre? *7 ha. Fait pâturer sur les terres de la grand-mère et de la famille.*

COMMERCIALISATION:

Tue-t-il, lui-même, des bêtes? *Pour le mariage de sa fille, deux taureaux ont été abattus.*

Combien d'animaux vendus par an et à qui? *Vend à n'importe qui: quelqu'un qui veut des animaux pour un mariage, quelqu'un qui en veut pour son élevage...*

Prix moyen de la bête? *vend au kilo à M'Ronabeja.*

Pourquoi vend-il les bêtes? *Quand a besoin d'argent, pour maraiges...*

Comment choisit-il celles qu'il vend? *Les taureaux, les vieilles mères.*

Est-il facile de trouver quelqu'un à qui vendre? *Très facile*

CONDUITE DE L'ELEVAGE:

Problèmes sanitaires importants: **NON**

Donne-t-il autre chose à manger à ses bêtes que l'herbe? **OUI**

Type: *Avocat marron, mais pas de bananiers "qui font perdre les dents aux vaches".*

Détection des chaleurs: *vache en chaleur monte le taureau qui s'occupe alors d'elle.*

Laisse-t-il le veau téter après la naissance? **NON**

Connait-il l'importance de cette tétée? *Trait et jette le colostrum.*

Ecoutait-il les cours à la radio? *Pas le temps.*

ENQUÊTE FILIERE VIANDE- MAYOTTE

2° SEMESTRE 1992

ELEVEURS

Localité: *M'TSANGAMBOUA*

Nom: *Moura M'Kavo*

n°45

DESCRIPTIF DE L'ELEVAGE:

Personne interrogée: **Propriétaire mais surtout Bouvier**

Age de l'"éleveur": *45 ans* Activité principale: *Fabrication de charbon de bois*

Importance de l'élevage dans les revenus: *L'élevage lui a permis de construire une maison avec quatre chambre.*

A (ou s'occupe) des zébus depuis combien de temps? *l'âge de 15 ans*

Composition du troupeau: -Femelles *3* (dont *Génisses*)

-Mâles *4* (dont *1* *Veaux*)

TOTAL:7

Combien sont sa propriété? *Une seule femelle.*

A-t-il plus ou moins de bêtes qu'avant (il y a cinq ans par exemple)? **Moins:** *a construit et a marié des filles.*

Serait-il prêt à laisser identifier ses animaux (boucles, ...)? **OUI**

Compte-t-il augmenter le nombre de ses bêtes? *Non, au contraire: n'a pas assez de pâtures.*

Combien a-t-il de terre? *1 ha loué pour ses cultures.*

COMMERCIALISATION:

Tue-t-il, lui-même, des bêtes? *Oui, pour vendre la viande au village.*

Combien d'animaux vendus par an et à qui? *L'an dernier n'a pas vendu. Avant avait vendu à des bouchers de Mamoudzou.*

Pourquoi vend-il les bêtes? *Construire et mariages.*

Comment choisit-il celles qu'il vend? *Les mâles toujours.*

Est-il facile de trouver quelqu'un à qui vendre? *Très facile.*

CONDUITE DE L'ELEVAGE:

Problèmes sanitaires importants: **OUI** Type: *"boutons sur la peau", chute des poils (?)*

Donne-t-il autre chose à manger à ses bêtes que l'herbe? **OUI**

Type: *troncs de bananiers (pas de Bois noir à cet endroit)*

Détection des chaleurs-Mode de reproduction: *Beuglements et mucus qui sort.*

Laisse-t-il le veau téter après la naissance? *Quand c'est un veau mâle, laisse téter. Quand c'est une femelle, il prend le colostrum pour faire des gâteaux.*

Quand une femelle pleine chevauche un taureau, c'est un mâle qui sortira.

Au moment de la mise-bas, s'il y a une grande marée, ça sera un mâle, si c'est une netite marée. ca sera une femelle.

ENQUÊTE FILIERE VIANDE- MAYOTTE

2° SEMESTRE 1992

ELEVEURS

Localité: *M'TSANGAMBOUA*

Nom: *Bacar Madi*

n°46

DESCRIPTIF DE L'ELEVAGE:

Personne interrogée: **Bouvier**

Age de l'élèveur": *52 ans* Activité principale: *Fabrication de charbon de bois*

Importance de l'élevage dans les revenus: *L'élevage surtout (avec le lait et un veau sur 2)*

A (ou s'occupe) des zébus depuis combien de temps? *6 ans*

Composition du troupeau: -Femelles *10* (dont *4* Génisses)
-Mâles *2* (dont *Veaux*)

TOTAL:12

Combien sont sa propriété? *Une femelle*

A-t-il plus ou moins de bêtes qu'avant (il y a cinq ans par exemple)? **Plus.**

Serait-il prêt à laisser identifier ses animaux (boucles, ...)? **OUI**

Compte-t-il augmenter le nombre de ses bêtes? *Non*

Combien a-t-il de terre? *N'a pas de terres pour l'élevage et fait donc pâturer sur les terres publiques.*

COMMERCIALISATION:

Tue-t-il, lui-même, des bêtes? *Oui, pour un mariage.*

Combien d'animaux vendus par an et à qui? *a vendu à des bouchers de Mamoudzou.*

Pourquoi vend-il les bêtes? *Pour avoir de l'argent.*

Comment choisit-il celles qu'il vend? *Selon la taille.*

Est-il facile de trouver quelqu'un à qui vendre? *Très facile.*

CONDUITE DE L'ELEVAGE:

Problèmes sanitaires importants: **NON**

Donne t-il autre chose à manger à ses bêtes que l'herbe? **OUI**

Type: *troncs de bananiers , avocatier marron.*

Détection des chaleurs-Mode de reproduction: *C'est le taureau qui saillit.*

Laisse-t-il le veau téter après la naissance? *OUI, mais ne sait pas trop pourquoi il faut laisser téter. Après trait le lait.*

ANNEXE C

REPUBLIQUE FRANCAISE
MAYOTTE
REPRESENTATION DU GOUVERNEMENT

DIRECTION DE L'AGRICULTURE
ET DE LA FORET

SERVICE VETERINAIRE
ET DE L'ELEVAGE
B.P.40 - 97600 MAMOUDZOU
Tél : 61-11-41
Télécopie : 61-10-31

Je, soussigné.....
demeurant à.....
déclare ce jour,

- exercer de façon ponctuelle ou régulière le métier de boucher,
- donner mon accord pour faire abattre les zébus dans l'abattoir, indiqué par la Préfecture, **si l'usage du-dit abattoir s'avère gratuit.**

J'ai bien noté que

- je récupérerai la viande et le cinquième quartier, après l'abattage et pourrais les revendre au marché
- mon accord n'engage en rien ni la Direction des Services Vétérinaires, ni aucun autre organisme administratif.

Fait à Mamoudzou, le août 1992.

Pour témoins,
Ph. THOMAS
Vétérinaire.

Saïd Madi
Agent des Services Vétérinaires
(assurant la traduction).

ANNEXE D

PROJET D'ARRÊTE PREFECTORAL:
Modèle de déclaration

MINISTERE DE L'AGRICULTURE
DIRECTION DE LA QUALITE
DIRECTION DES SERVICES VETERINAIRES
DE MAYOTTE
B.P 40- 97600 MAMOUDZOU
Tél. 61-11-41

DECLARATION DE VENTE EN VUE DE L'ABATTAGE:

Je, soussigné
demeurant à :..... Commune de.....
déclare avoir vendu à Mr.
Boucher-abatteur demeurant à :
Commune de..... devant deux témoins (noms et prénoms):.....
.....
demeurant à.....Commune de:.....
un zébu: mâle- femelle (barrer la mention inutile), âgé(e) de:.....
Couleur:....., en vue de l'abattage pour la consommation.

Visa du Maire.

Signature du boucher et du vendeur:

AUTORISATION D'ABATTAGE: (1)

La direction des Services Vétérinaires de Mayotte autorise
Mr.....demeurant à
à abattre le zébu, précédemment décrit.

Cet animal sera abattu suivant les lois et règlements en
vigueur, àle.....vers.....heures.

Fait à Mamoudzou, le

Le Directeur des Services Vétérinaires

(1) à demander au moins 24 heures avant l'abattage.

Ce type de déclaration devrait permettre de limiter considérablement les vols, relativement fréquents à Mayotte. En effet, il oblige le boucher à justifier l'origine de l'animal.